



Assemblée générale

Distr. générale
1^{er} mars 2022
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session
Point 150 de l'ordre du jour
Aspects administratifs et budgétaires du financement
des opérations de maintien de la paix
des Nations Unies

Budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus	6
A. Vue d'ensemble	6
B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui	8
C. Coopération au niveau régional	37
D. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées	37
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	38
II. Ressources financières	76
A. Vue d'ensemble	76
B. Contributions non budgétisées	78
C. Taux de vacance	78
D. Formation	78
III. Analyse des variations	79
IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	82
V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 75/295	83



Annexes

I. Définitions	86
II. Organigramme	88
III. Rapport sur les stocks pour déploiement stratégique	89
IV. Concept révisé de stocks pour déploiement stratégique	104

Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 (exercice 2022/23), dont le montant s'élève à 66 318 800 dollars, soit une augmentation de 624 100 dollars (1,0 %) par rapport aux crédits de 65 694 700 dollars ouverts pour 2021/22.

Pendant l'exercice 2022/23, la Base continuera de fournir des services aux missions dans les domaines de l'informatique et des communications et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, en plus d'autres domaines spécialisés, tels que la formation et la gestion des conférences, ainsi que la sécurité et la santé au travail. Elle fournira également des solutions et des résultats axés sur les clients à d'autres entités du Secrétariat et du système des Nations Unies. Le Centre de services mondial (Brindisi) continuera d'héberger des unités qui relèvent administrativement de la Base de soutien logistique des Nations Unies, mais sont rattachées hiérarchiquement au Département des opérations de paix (à savoir, la Force de police permanente et le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires) et au Département de l'appui opérationnel (à savoir, le Centre stratégique des opérations aériennes et le Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions).

Au total, 449 postes et 1 emploi de temporaire sont proposés pour l'exercice 2022/23, soit une augmentation de 3 postes par rapport au tableau d'effectifs approuvé pour l'exercice 2021/22. Le projet de budget couvre le déploiement de 144 agents recrutés sur le plan international, de 305 agents recrutés sur le plan national et de 1 agent(e) recruté(e) sur le plan international occupant un emploi de temporaire (autre que pour les réunions).

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice 2022/23 et les objectifs de la Base est expliquée dans des tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats, qui présentent une analyse par domaine d'activité, à savoir : fonctions de la chaîne d'approvisionnement ; technologies géospatiales, informatique et télécommunications ; appui centralisé ; unités hébergées. Les effectifs de la Base ont été déterminés par domaine d'activité.

Les explications relatives à la variation des ressources, humaines et financières, font référence s'il y a lieu aux produits correspondants prévus par la Base.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1er juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses 2020/21			Montant alloué 2021/22			Dépenses prévues 2022/23			Variation	
	Brindisi	Valence	Total	Brindisi	Valence	Total	Brindisi	Valence	Total	Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Personnel civil	41 077,0	3 344,2	44 421,2	41 465,1	3 861,3	45 326,4	40 488,2	4 560,2	45 048,4	(278,0)	(0,6)
Dépenses opérationnelles	11 100,0	6 531,9	17 631,9	12 325,7	8 042,6	20 368,3	13 709,3	7 561,1	21 270,4	902,1	4,4
Montant brut	52 177,0	9 876,1	62 053,1	53 790,8	11 903,9	65 694,7	54 197,5	12 121,3	66 318,8	624,1	1,0
Recettes provenant des contributions du personnel	6 362,3	521,6	6 883,9	6 083,6	479,0	6 562,6	6 238,1	667,2	6 905,3	342,7	5,2
Montant net	45 814,7	9 354,5	55 169,2	47 707,2	11 424,9	59 132,1	47 959,4	11 454,1	59 413,5	281,4	0,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	52 177,0	9 876,1	62 053,1	53 790,8	11 903,9	65 694,7	54 197,5	12 121,3	66 318,8	624,1	1,0

Ressources humaines^a

	Personnel recruté sur le plan international	Personnel recruté sur le plan national	Emplois de temporaire ^b	Total
Bureau du (de la) Directeur(trice)				
Effectif approuvé 2021/22	8	13	–	21
Effectif proposé 2022/23	8	15	–	23
Service de l'appui centralisé				
Effectif approuvé 2021/22	13	79	1	93
Effectif proposé 2022/23	12	71	1	84
Service de la chaîne d'approvisionnement				
Effectif approuvé 2021/22	30	116	1	147
Effectif proposé 2022/23	33	122	–	155
Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications				
Effectif approuvé 2021/22	39	83	–	122
Effectif proposé 2022/23	41	83	–	124
Unités hébergées				
Effectif approuvé 2021/22	49	14	1	64
Effectif proposé 2022/23	50	14	–	64
Total				
Effectif approuvé 2021/22	139	305	3	447
Effectif proposé 2022/23	144	305	1	450
Variation nette	5	–	(2)	3

^a Agents des services généraux.^b Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats attendus

A. Vue d'ensemble

1. À l'origine, le Département des opérations de maintien de la paix du Secrétariat utilisait le Dépôt de l'Organisation des Nations Unies, d'abord situé à Naples (Italie), puis transféré à Pise (Italie), pour stocker des biens. Ce dépôt avait été créé en 1956 pour abriter le matériel devenu disponible après la liquidation de la Force d'urgence des Nations Unies. La Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) est opérationnelle depuis la fin de l'année 1994.

2. Le 23 novembre 1994, le Secrétaire général et le Gouvernement italien ont signé un mémorandum d'accord régissant l'utilisation des biens et des installations de Brindisi par l'Organisation. Un premier additif, concernant le don de trois nouveaux entrepôts, a été signé le 7 décembre 2001. Un deuxième, concernant la cession de locaux et de terrains supplémentaires à la Base par le Gouvernement italien, a été signé le 4 août 2008. Un troisième, portant sur la cession de six bâtiments et d'un terrain non bâti, a été signé le 23 novembre 2011. Le 28 janvier 2009, le Secrétaire général et le Gouvernement espagnol ont signé un accord régissant l'utilisation d'installations à Valence (Espagne) par l'Organisation. Un accord administratif complémentaire concernant l'utilisation par l'ONU de locaux à Valence a été signé le 16 mars 2009, et un additif relatif à des locaux supplémentaires à Valence, qui seront mis à la disposition de l'ONU par le Gouvernement espagnol, a été signé le 7 juin 2021.

3. La Base de soutien logistique est une entité unique qui fonctionne à partir de deux sites situés à Brindisi et à Valence. Dans sa résolution [71/294](#), l'Assemblée générale a souscrit à la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/71/836/Add.10](#), par. 32 et 33) concernant la nomenclature définitive des deux sites, à savoir le « Centre Informatique et communications des Nations Unies à Valence » et le « Centre de services mondial de Brindisi ». Depuis lors, la nomenclature « Centre de services mondial de l'ONU » est utilisée tant à Brindisi qu'à Valence. Dans un souci de simplification et de cohérence avec la nomenclature utilisée dans divers documents et lors des contacts avec les entités clientes mondiales, le Secrétaire général demande à l'Assemblée, dans le présent rapport, d'approuver l'utilisation de la nomenclature « Centre de services mondial de l'ONU », au lieu de « Base de soutien logistique des Nations Unies », pour désigner communément les deux sites de Brindisi et de Valence.

4. Le Centre de services mondial de l'ONU fournit dans le monde entier des services concernant les technologies géospatiales, l'informatique et les télécommunications, un appui logistique à la prestation de services et à la chaîne d'approvisionnement et une assistance technique en matière de gestion de l'environnement, et dispense aux missions les autres services d'appui qui leur sont nécessaires tout au long de leur mandat, depuis la planification et la préparation de leur démarrage jusqu'à leur liquidation. Le Centre de services mondial (Brindisi) continuera d'accueillir des unités hébergées qui entretiennent des relations hiérarchiques avec le Centre de services mondial de l'ONU sur le plan administratif, et avec le Département des opérations de paix ou le Département de l'appui opérationnel sur le plan fonctionnel.

5. À Brindisi, le Centre de services mondial occupe une superficie de 368 209 mètres carrés, qui accueille 53 bâtiments fournis par le Gouvernement italien à l'usage exclusif de l'ONU et 12 bâtiments construits à l'initiative du Centre de services mondial de l'ONU, à savoir 17 entrepôts, 15 ateliers et bâtiments auxiliaires, 1 infirmerie et 32 bâtiments de diverses tailles abritant des bureaux et des espaces de

formation. Le Centre Informatique et communications des Nations Unies à Valence s'étend sur 82 506 mètres carrés et comprend sept bâtiments fournis par le Gouvernement espagnol à l'usage exclusif de l'ONU, à savoir quatre bâtiments à usage opérationnel et à usage de bureaux, une aire de manutention du fret ainsi qu'une entrée piétonne et une entrée automobile contrôlées. Il compte également cinq bâtiments construits par l'Organisation, dont deux bâtiments préfabriqués à usage de bureaux, un bâtiment préfabriqué destiné aux activités de loisir, un restaurant et une installation de stockage, ainsi que deux bâtiments préfabriqués à usage de bureaux loués à titre temporaire.

6. Le Centre de services mondial de l'ONU a pour mission de fournir à ses clients des solutions et des services rapides, efficaces, rationnels et responsables. Conformément à la réforme de la gestion du Secrétaire général, le Centre, sous la direction du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui opérationnel et en s'appuyant sur son dispositif éprouvé de gestion de la prestation de services et sur sa solide expérience en tant que prestataire de services, continuera de se positionner en tant que fournisseur de solutions novatrices à l'échelle du Secrétariat dans les domaines de l'informatique, des communications et des opérations de gestion de la chaîne d'approvisionnement, en plus d'autres domaines spécialisés, tels que la formation et la gestion des conférences, ainsi que la sécurité et la santé au travail. Il fera toujours partie intégrante du dispositif d'encadrement de la relation client du Département de l'appui opérationnel, en tant que responsable du portefeuille de services du Département dans les domaines relevant de son mandat.

7. Les enseignements tirés de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sont une preuve supplémentaire qu'il faut se préparer à réagir de façon collective. Pendant l'exercice 2022/23, le Centre de services mondial, sous la direction du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, continuera de se concentrer sur son rôle de fournisseur de services et de solutions, en mettant l'accent sur l'impact, l'innovation, l'efficacité et la durabilité. Au moyen de ses activités et de ses services, il s'efforcera de multiplier les occasions d'avoir des retombées positives, de renforcer les capacités et de transférer les compétences sur le terrain afin de contribuer à des améliorations durables.

8. Le projet de budget pour le Centre mondial de services pour l'exercice 2022/23 s'appuie sur les enseignements tirés récemment de la pandémie mondiale, sur ses plus de 25 années d'expérience et sur une collaboration intense avec les entités sur le terrain pour évaluer leurs besoins et s'adapter en permanence aux exigences actuelles et futures du maintien de la paix. En parallèle, en réponse à l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur de l'unité d'action des Nations Unies et en tant que composante du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, le Centre répond aux demandes en vue de réaliser des gains d'efficacité à l'échelle du système et de fournir des solutions à une clientèle plus large comprenant l'ensemble du système des Nations Unies. Le présent projet s'appuie sur la vision de la gestion de la chaîne d'approvisionnement qui guide les activités du Bureau et sur le renforcement des capacités numériques essentielles. L'objectif est d'accroître la résilience et l'efficacité de l'Organisation et de contribuer à la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données par tout le monde, partout¹, et à la Stratégie du Secrétaire général en matière de nouvelles technologies².

9. Dans le cadre de son objectif général, le Centre de services mondial continuera d'améliorer ses capacités afin de fournir des solutions et des résultats axés sur le client. Pendant l'exercice 2022/23, il exécutera des produits clés regroupés par

¹ Voir <https://www.un.org/en/content/datastrategy/>.

² Voir www.un.org/en/newtechnologies/.

services : a) Service de la chaîne d’approvisionnement ; b) Service des technologies géospatiales, de l’informatique et des télécommunications ; c) Service de l’appui centralisé ; d) unités du Département de l’appui opérationnel hébergées à Brindisi, à savoir le Centre stratégique des opérations aériennes et le Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions ; e) unités du Département des opérations de paix hébergées à Brindisi, à savoir la Force de police permanente et le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires. Les unités hébergées sont rattachées au Centre de services mondial sur le plan administratif mais relèvent des bureaux dont ils dépendent au sein des départements respectifs sur les plans opérationnel et fonctionnel.

10. Les effectifs du personnel civil du Centre de services mondial ont été déterminés par domaine d’activité et par site. La variation des effectifs par rapport au budget de l’exercice 2021/22 est analysée pour chaque domaine.

B. Hypothèses budgétaires et activités d’appui

11. Pendant l’exercice 2022/23, le Centre de services mondial mettra en priorité l’accent sur l’impact, l’innovation, les gains d’efficacité et la durabilité en alignant ses opérations sur le Programme de développement durable à l’horizon 2030 et en intégrant les objectifs de développement durable dans les produits envisagés.

12. Des gains d’efficacité internes et à l’échelle du système seront recherchés, notamment dans les domaines des chaînes d’approvisionnement circulaires (avec le modèle des 3 R, restitution, remise à neuf et réutilisation), de la sécurité et de la santé au travail, de la gestion des conférences, du perfectionnement, de l’exploration des eaux souterraines, de la géoanalyse et de l’appréciation de la situation. En outre, grâce à l’amélioration de la communication avec les clients, le Centre de services mondial ajoutera de nouvelles entités à sa clientèle afin d’optimiser l’utilisation des ressources, ce qui lui permettra de fournir des services à un plus grand nombre de clients selon le principe du recouvrement des coûts. Des partenariats avec le milieu universitaire seront mis à profit et le dialogue sera entretenu avec les chefs et les directeurs de l’appui aux missions et le Bureau de la gestion de la chaîne d’approvisionnement au Siège afin de continuer à mettre au point des solutions globales. Le Centre continuera de s’attacher à apporter une contribution positive et à privilégier la durabilité en augmentant le recours aux énergies renouvelables, le transfert de compétences et le renforcement des capacités sur le terrain.

13. Au total, 449 postes et 1 emploi de temporaire sont proposés pour l’exercice 2022/23, soit une augmentation nette de 3 postes par rapport au tableau d’effectifs approuvé pour l’exercice 2021/22. Le projet de budget couvre le déploiement de 144 agents recrutés sur le plan international, de 305 agents recrutés sur le plan national et de 1 titulaire d’un emploi de temporaire (autre que pour les réunions). Au total, 36 personnes seront affectées au Centre Informatique et communications des Nations Unies à Valence, 2 membres du personnel resteront affectés au Bureau d’appui commun de Koweït et 412 personnes seront affectées au Centre de services mondial (Brindisi).

14. Pour l’exercice 2022/23, le Centre de services mondial de l’ONU propose ce qui suit :

a) dans un souci de simplicité et de cohérence, une modification de la nomenclature qui consiste à remplacer dans tous les documents officiels l’appellation « Base de soutien logistique des Nations Unies », qui est couramment utilisée pour désigner les deux sites de Valence et de Brindisi, par « Centre de services mondial de l’ONU » ;

b) la transformation de deux emplois de temporaire (autres que pour les réunions) en un poste de spécialiste des questions d'état de droit (P-4) au sein de l'unité hébergée du Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires, et en un poste d'ingénieur(e) écologue (P-3) au sein du Groupe de l'appui technique à la gestion de l'environnement (Service de la chaîne d'approvisionnement) ;

c) la création de trois postes :

i) deux postes au Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications : un poste de spécialiste des systèmes informatiques (P-4) à la Section de la gestion des services et de la sécurité informatique à Valence ; un poste de spécialiste des systèmes informatiques (P-3) à la Section du développement, de la conception et de la planification des solutions techniques à Valence ;

ii) un poste de logisticien(ne) (P-4) à la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks du Service de la chaîne d'approvisionnement ;

d) le reclassement de huit postes, comme suit :

i) au Bureau du (de la) Directeur(trice), un poste de fonctionnaire d'administration (P-4) qui deviendrait un poste de fonctionnaire d'administration (hors classe) (P-5) ;

ii) au Groupe de l'administration et de la gestion des programmes à Valence (Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications), un poste d'assistant(e) (gestion des programmes) (G-6) qui deviendrait un poste d'assistant(e) principal(e) (gestion des programmes) (G-7) ;

iii) au Service de la chaîne d'approvisionnement : un poste de logisticien(ne) (P-4) qui deviendrait un poste de chef de section (P-5) à la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement ; un poste d'assistant(e) (gestion des programmes) (G-6) qui deviendrait un poste d'assistant(e) principal(e) (gestion des programmes) (G-7) au Bureau du (de la) Chef du Service de la chaîne d'approvisionnement ; deux postes d'assistant(e) (soutien logistique) (G-6) qui deviendraient des postes d'assistant(e) principal(e) (soutien logistique) (G-7) à la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks ;

iv) au Bureau du (de la) Chef du Service de l'appui centralisé, un poste d'assistant(e) (gestion des programmes) (G-6) qui deviendrait un poste d'assistant(e) principal(e) (gestion des programmes) (G-7) ;

v) au Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions, un poste d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (G-6) qui deviendrait un poste d'assistant(e) principal(e) chargé(e) des ressources humaines (G-7) ;

e) la réaffectation de sept postes, comme suit :

i) au Bureau du (de la) Directeur(trice), un poste de spécialiste de la déontologie et de la discipline (P-3), pour en faire un poste de fonctionnaire d'administration (comprenant des fonctions de déontologie et de discipline) ;

ii) au Service de l'appui centralisé : un poste d'assistant(e) d'équipe (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national), pour en faire un poste d'assistant(e) à la formation au Centre de conférence et de perfectionnement ; un poste de charpentier(ère) (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le

plan national), pour en faire un poste d'assistant(e) d'équipe à la Cellule des services auxiliaires internes ;

iii) au Bureau du (de la) Chef du Service de la chaîne d'approvisionnement, un poste de technicien(ne) véhicules (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national), pour en faire un poste d'assistant(e) chargé(e) de la gestion des marchés ;

iv) au Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications : un poste de technicien(ne) en télécommunications (agent(e) du Service mobile), pour en faire un poste d'assistant(e) aux systèmes informatiques ; un poste d'assistant(e) aux télécommunications (agent(e) du Service mobile), pour en faire un poste de spécialiste des systèmes informatiques ; un poste d'assistant(e) d'équipe (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national), pour en faire un poste d'assistant(e) aux systèmes informatiques ;

f) le transfert de 11 postes, comme suit :

i) deux postes [spécialiste des systèmes d'information géospatiale (P-4) et spécialiste des systèmes d'information géospatiale (P-3)] du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications (Section des solutions clients) transférés de Brindisi à Valence ;

ii) sept postes (un P-3 et six agents des services généraux recrutés sur le plan national) transférés du Groupe de la gestion du matériel à la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks (Service de la chaîne d'approvisionnement) ;

iii) deux postes (agents des services généraux recrutés sur le plan national) transférés du Centre de conférence et de perfectionnement (Service de l'appui centralisé) au Bureau du (de la) Directeur(trice).

Bureau du (de la) Directeur(trice)

15. Compte tenu des hypothèses budgétaires pour l'exercice 2022/23, il est proposé que le Bureau du (de la) Directeur(trice) comprenne l'équipe de proches collaborateur(trice)s du (de la) Directeur(trice) et le Bureau régional de la sécurité aérienne. Le Bureau du (de la) Directeur(trice) continuera de renforcer l'impact, l'innovation, les gains d'efficacité et la durabilité pour ce qui est des services fournis aux missions et au Secrétariat ainsi qu'à d'autres entités hors Secrétariat, selon le principe du recouvrement des coûts.

16. L'équipe de proches collaborateur(trice)s du (de la) Directeur(trice) continuera de comprendre le Bureau des affaires juridiques et le Bureau des services de sécurité. L'objectif du Bureau des affaires juridiques est de protéger les intérêts juridiques du Centre de services mondial de l'ONU. À cette fin, il continuera de fournir des conseils, des services et une assistance très variés concernant les questions juridiques qui touchent les opérations et activités du Centre. Il offre ces conseils et cette assistance au (à la) Directeur(trice), à l'équipe de direction et aux services, sections et groupes du Centre, ainsi qu'aux unités hébergées.

17. Le Bureau des services de sécurité continuera de conseiller le (la) Directeur(trice) sur les questions de sécurité et de sûreté au Centre de services mondial de l'ONU, tant à Brindisi qu'à Valence. Il facilite l'application de mesures qui favorisent la sécurité et la sûreté des activités du personnel des Nations Unies, veille à l'efficacité de la coordination avec le Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat et fournit des services de sécurité et de sûreté au Centre.

18. Il est proposé de reclasser de P-4 à P-5 un poste de fonctionnaire d'administration pour en faire un poste de fonctionnaire d'administration (hors classe) au Bureau du (de la) Directeur(trice), ce qui est primordial à deux titres. Premièrement, le (la) titulaire supervisera le personnel qui travaille actuellement de façon individuelle, encouragera le travail d'équipe, les synergies, la collaboration et la division efficace du travail et jouera un rôle de coordination indispensable entre les différents membres du personnel et le (la) Directeur(trice). Deuxièmement, il (elle) couvrira la fonction de relations avec les clients, qui est une fonction essentielle du Bureau du (de la) Directeur(trice). Cela répond à l'objectif d'accroître la capacité du Centre de services mondial d'assurer la liaison avec ses clients, de mener des actions de sensibilisation et de communication efficaces et de favoriser des relations commerciales et des partenariats stratégiques solides afin de mieux contribuer à l'exécution des mandats des clients. Cette capacité est essentielle pour améliorer la communication avec les clients existants et futurs, puisqu'elle permet de comprendre et d'anticiper leurs besoins, et pour adapter et concevoir des solutions de façon réactive, en maximisant la valeur qui est produite et en gérant les risques comme il se doit. Cette fonction est particulièrement importante si l'on considère la volatilité, l'incertitude et la complexité croissantes qui caractérisent les opérations de maintien de la paix et les opérations sur le terrain en général. Elle viendra appuyer le renforcement d'une culture d'excellence en matière de prestation de services et l'élargissement de la clientèle du Centre. Le (la) fonctionnaire d'administration (hors classe) supervisera les domaines des relations avec les clients, de la planification stratégique, de la gestion des performances, de la qualité et des programmes, de la diffusion d'informations sur les prestations et des communications, et dirigera l'équipe de liaison. Il (elle) développera également le portefeuille de partenariats stratégiques locaux et mondiaux du Centre avec les universités et d'autres parties prenantes. En outre, il (elle) coordonnera le secrétariat des directeurs et des chefs de l'appui aux missions. Ce secrétariat a été demandé dans le cadre des recommandations de la conférence des chefs et des directeurs de l'appui aux missions de 2021, coordonnée et organisée par le Centre³.

19. L'équipe de liaison continuera de faciliter toutes les communications entre le Centre de services mondial et le Gouvernement hôte aux niveaux national et régional et les autorités locales. Elle continuera de promouvoir les intérêts du Centre en nouant et en entretenant des partenariats avec les acteurs locaux concernés et en menant des activités de représentation, ainsi qu'en mettant encore plus l'accent sur la communication et la sensibilisation. Elle rendra compte au (à la) fonctionnaire d'administration (hors classe), mais continuera également à rendre compte directement au (à la) Directeur(trice) pour ce qui est des relations avec le pays hôte.

20. Le Bureau régional de la sécurité aérienne appuiera la mise en pratique des politiques, normes et procédures des Nations Unies en matière de sécurité aérienne en élaborant et en mettant en œuvre le programme de sécurité aérienne du

³ La conférence des chefs et directeurs de l'appui aux missions s'est tenue du 4 au 8 octobre 2021 à Brindisi. Le Centre a constitué six groupes de travail sur des sujets essentiels touchant le travail sur le terrain et a accueilli la conférence. Y ont participé la Vice-Secrétaire générale, le Secrétaire général adjoint à l'appui opérationnel, la Secrétaire générale adjointe chargée du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité et le Sous-Secrétaire général chargé de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. La conférence s'est conclue par la formulation de plusieurs recommandations, qui ont été partagées avec le Secrétaire général adjoint à l'appui opérationnel et la Secrétaire générale adjointe chargée du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité. La principale recommandation était de maintenir un secrétariat pour la communauté des chefs et des directeurs de l'appui aux missions afin de continuer à promouvoir le travail conjoint de cette communauté et le dialogue avec le Siège, de partager les meilleures pratiques et de mettre les connaissances et l'expertise au service des opérations sur le terrain.

Département de l'appui opérationnel ainsi que des solutions institutionnelles pour le suivi de la performance dans les domaines de la sécurité, du contrôle de la sécurité des opérations, de l'évaluation des risques, de la conduite d'activités d'assurance de la sécurité et du traitement des rapports techniques et portant sur la sécurité. En tant que prolongement de la Section de la sécurité aérienne du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement (Département de l'appui opérationnel), il assurera également la supervision technique de la sécurité aérienne dans les missions et continuera d'être responsable du renforcement des capacités en concevant et en organisant des activités de formation et de sensibilisation adaptées aux besoins de l'ONU en matière d'aviation.

Service de l'appui centralisé

21. Le Service de l'appui centralisé continuera de fournir un appui et des services centralisés aux opérations internes du Centre de services mondial, dans les domaines des ressources humaines, des finances et du budget, des achats, de l'administration, de la gestion des programmes et de l'appui interne, ainsi qu'au Secrétariat, aux missions des Nations Unies et à des clients extérieurs, dans les domaines de la sécurité et de la santé au travail et de la gestion des conférences et du perfectionnement. Il est proposé de transférer la gestion du matériel au Service de la chaîne d'approvisionnement (voir par. 45 et 140 du présent rapport). Le Service de l'appui centralisé jouera un rôle de facilitateur pour que les deux piliers de la prestation de services (Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications et Service de la chaîne d'approvisionnement) puissent gérer leur portefeuille de services élargi et de plus en plus complexe, et que les unités hébergées puissent se concentrer exclusivement sur leurs services techniques et leurs fonctions d'appui aux clients.

22. Au Service de l'appui centralisé, les travaux du Groupe de la sécurité et de la santé au travail sont guidés par la Division de la gestion des soins et de la sécurité et de la santé au travail et ont pour objet d'apporter un appui technique et logistique au Département de l'appui opérationnel, aux missions de maintien de la paix, aux missions politiques spéciales et à d'autres entités du Secrétariat. Le Groupe comprend le dispensaire qui continue à fournir au Centre de services mondial et à tout le personnel hébergé des conseils et un soutien médical adaptés, notamment en ce qui concerne la COVID-19. Pendant l'exercice 2022/23, d'après les tendances observées récemment, le nombre de manifestations en présentiel devrait augmenter, alors que le personnel reviendra au bureau et que les responsabilités liées à la sécurité des opérations pour l'ensemble du personnel et des invités continueront de croître. Grâce à la contribution spécialisée de cette équipe, le Centre a continué de prêter un appui au Secrétariat et à d'autres entités depuis le début de la pandémie et continuera de le faire.

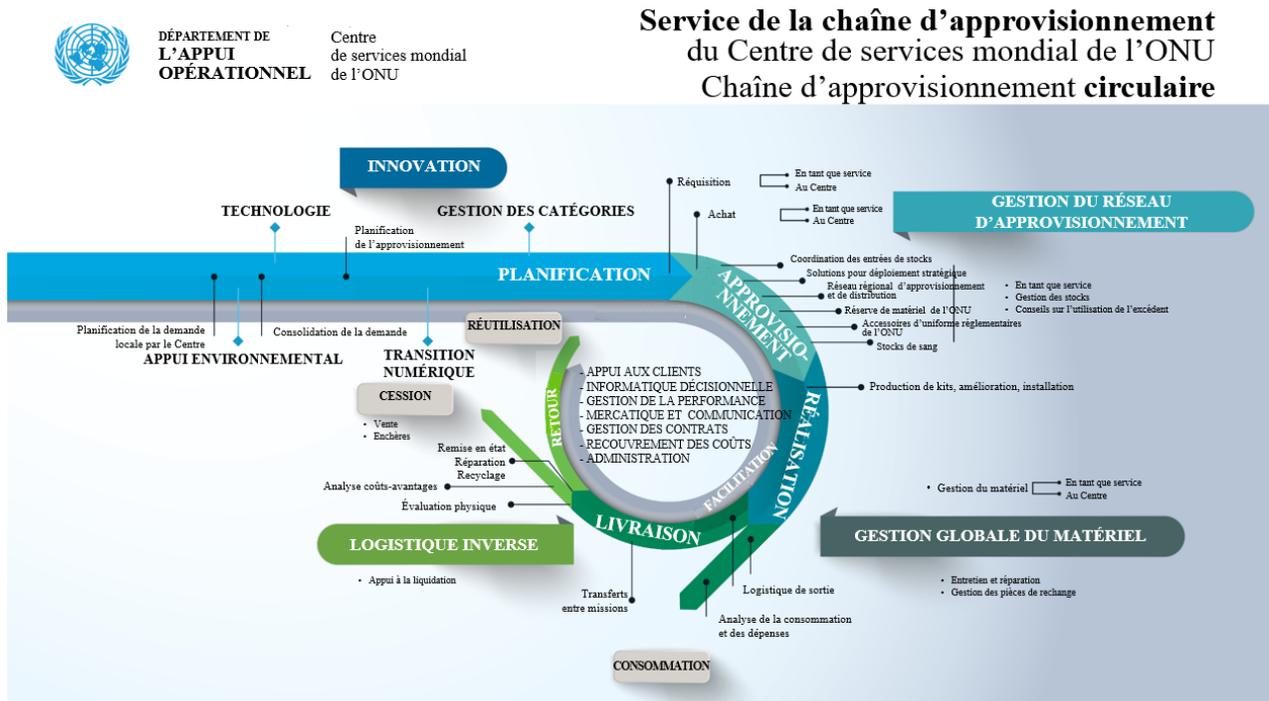
23. Par l'entremise du Centre de conférence et de perfectionnement, le Service de l'appui centralisé fournira de nouveaux services de soutien aux fins de l'organisation de conférences, d'ateliers et d'autres activités de perfectionnement, à distance et sur place. En outre, le Centre de conférence et de perfectionnement connaît actuellement une transformation numérique afin de s'adapter aux changements survenus dans les domaines de la formation et des conférences et de proposer à ses clients différentes solutions de prestation et de participation à distance et en ligne. La première étape consiste à doter ses installations du matériel nécessaire à l'application de modalités hybrides permettant de participer à la fois en présentiel et à distance.

Service de la chaîne d'approvisionnement et solutions pour déploiement stratégique⁴

24. Pendant l'exercice 2022/23, le Service de la chaîne d'approvisionnement maintiendra son approche de la prestation de services centrée sur le client en mettant l'accent sur l'innovation, l'efficacité, la transparence et la performance. Les services de la chaîne d'approvisionnement dans le monde entier sont en pleine évolution : les deux dernières années ont mis en évidence les risques qui surviennent lorsque des événements perturbateurs se produisent, et les chaînes d'approvisionnement doivent adopter des stratégies innovantes pour faire face aux nouveaux défis. Les enseignements à retenir montrent l'importance cruciale de la préparation, de la résilience, de la souplesse et de l'innovation. Des transformations majeures de l'organisation et de la gestion des chaînes d'approvisionnement s'opèrent dans le monde entier, et l'approche du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement est actuellement révisée afin d'être adaptée à cette situation complexe qui évolue rapidement. Faisant partie du Bureau, le Service de la chaîne d'approvisionnement cherche constamment à améliorer ses procédures, à développer et à renforcer ses ressources et à adopter des pratiques commerciales et des concepts éprouvés afin de renforcer la capacité et les moyens qu'il a d'appuyer les activités sur le terrain. Récemment, il a mené une série d'auto-évaluations sur la base des commentaires formulés par les clients, a dialogué directement avec les entités sur le terrain pour mieux comprendre les besoins nouveaux et a déterminé les stratégies les plus efficaces en matière de prestation de services. La vision façonnée par ces consultations doit venir optimiser la prestation de services en vue d'accroître la résilience, l'efficacité et les économies dans les missions et chez les autres clients, et améliorer l'utilisation des ressources existantes et des investissements passés dans les actifs et le matériel. Sous la direction du Bureau et en coordination avec ses divisions, le Service propose de consolider ses activités dans quatre domaines d'intervention, conformément aux demandes issues des consultations des parties prenantes et aux procédures de gestion de bout en bout de la chaîne d'approvisionnement. Les quatre domaines d'intervention sont les suivants : a) l'appui à l'innovation et aux infrastructures, en particulier en matière d'environnement ; b) la gestion du réseau d'approvisionnement, y compris l'introduction du concept révisé de solutions pour déploiement stratégique ; c) la gestion du cycle de vie complet du matériel ; d) les activités d'entreposage et de distribution. L'adoption d'une approche plus durable et l'application des grands principes d'une économie circulaire concerneront tous les domaines d'intervention. Cela permettra aux services de la chaîne d'approvisionnement du Centre de services mondial d'obtenir des résultats plus responsables, plus durables et plus économiques, conformément aux principes du Programme 2030 et aux objectifs de développement durable.

⁴ Il est proposé de renommer les stocks pour déploiement stratégique « solutions pour déploiement stratégique », de façon à englober les services d'appui assurés grâce aux capacités facilitatrices, à l'expertise, aux connaissances techniques et aux compétences spécialisées qui constituent le réseau auquel ont accès les clients.

Figure I
Processus circulaire de la chaîne d'approvisionnement



25. L'innovation, caractéristique essentielle des chaînes d'approvisionnement modernes, permet d'accroître l'efficacité et l'efficience et, globalement, d'offrir un meilleur service et une meilleure valeur aux clients. Afin de produire et de déployer des solutions novatrices en faveur des opérations de maintien de la paix, le Service de la chaîne d'approvisionnement, dans le cadre de la stratégie du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, coordonnera davantage ses travaux avec ceux du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications et poursuivra sa collaboration étroite avec d'autres entités du Secrétariat et du système des Nations Unies, ainsi qu'avec le milieu universitaire, mais surtout avec des interlocuteurs du Bureau comme les gestionnaires de catégories, le Service de l'appui à l'approvisionnement, le Service de la coordination Umoja et le Service de la facilitation des opérations et de la communication. Lors des consultations tenues en 2021 avec les clients intervenant sur le terrain, les directeurs et les chefs de l'appui aux missions ont unanimement sollicité l'appui du Centre de services mondial s'agissant de chercher et de mettre à l'essai des solutions innovantes applicables à la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Conformément aux demandes émanant des clients et aux priorités du Bureau, l'accent sera mis sur la transition numérique des processus de la chaîne d'approvisionnement pour les activités d'entreposage, ainsi que sur le suivi et la surveillance des actifs et du matériel. L'innovation est également un élément central de la capacité d'appui du Service dans le domaine environnemental et guidera la recherche de solutions pour que soient fournis de nouveaux services de soutien spécialisés, durables et responsables aux clients. Le passage au numérique des transactions actuellement faites manuellement, qui s'opérera moyennant l'introduction de technologies numériques telles que des applications intelligentes, des dispositifs d'identification par radiofréquence ou des capteurs dans les opérations d'entreposage et de logistique, améliorera la précision des données et des niveaux des stocks, de sorte que les activités de la chaîne d'approvisionnement seront plus

efficaces et plus rationnelles et offriront une meilleure visibilité aux clients et une traçabilité et une transparence plus grandes à toutes les parties prenantes.

26. Dans le domaine d'intervention relatif à la gestion du réseau d'approvisionnement, l'objectif est d'optimiser la fourniture de solutions directement aux clients sur le terrain grâce au réseau d'approvisionnement proposé par le Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, qui se compose du centre mondial de Brindisi, d'un nombre limité de centres régionaux, le premier étant à Entebbe (Ouganda), et de sites de stockage gérés par les fournisseurs. Le nouveau concept des solutions pour déploiement stratégique doit servir d'élément central et moteur de ce réseau, pour lequel le Centre de services mondial de l'ONU est l'unité chargée de la mise en œuvre au sein du Bureau. Le but est d'améliorer chaque catégorie d'approvisionnement sur la base de son facteur de performance le plus approprié : coût, souplesse, réactivité ou fiabilité. L'optimisation du réseau d'approvisionnement en aval, y compris la manière dont les biens et les services sont fournis par le Centre aux clients, est cruciale dans les situations de crise et d'urgence ainsi que dans les opérations de soutien. Il s'agit d'optimiser la planification de la logistique d'entrée, les services de réquisition, les achats, la gestion des nouvelles solutions pour déploiement stratégique, la réserve de matériel de l'ONU et les catégories spécialisées telles que le sang, les accessoires d'uniforme réglementaires et les vaccins.

27. Le nouveau concept de solutions pour déploiement stratégique est décrit dans la proposition de révision du concept de stocks pour déploiement stratégique (voir l'annexe IV du présent rapport). L'un des principaux changements consiste à rendre opérationnel le stock disponible aux fins d'une meilleure gestion des stocks, mais aussi à intégrer les capacités facilitatrices, l'expertise, les connaissances techniques et les compétences spécialisées nécessaires pour assurer le service le plus efficace aux clients. Le nouveau concept est le fruit de délibérations intenses avec toutes les parties prenantes et traduit l'attention particulière portée aux besoins des clients sur le terrain. Il permet d'aborder les problèmes qui ont été mis en évidence dans de précédents examens, évaluations et audits et de proposer des solutions pour améliorer le service aux clients de manière efficace.

28. Dans le cadre du domaine d'intervention relatif à la gestion du cycle de vie complet du matériel, les activités seront renforcées et développées de manière à garantir l'efficacité et à améliorer l'utilisation du matériel et des actifs de l'Organisation. L'accent est mis sur l'élimination de certaines dépenses moyennant la réduction des stocks détenus par les différentes entités et l'augmentation du taux d'utilisation global des actifs et du matériel. Compte tenu du nombre élevé et de la valeur des actifs actuellement détenus par l'Organisation, le Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement a déterminé que cette action contribuerait grandement à supprimer des dépenses et à améliorer les résultats obtenus.

29. La logistique inverse et le principe 3 R (restitution, remise à neuf, réutilisation) sont des éléments centraux de la gestion du cycle de vie complet du matériel. Le Centre mondial de services de l'ONU exploite déjà ces éléments et considère qu'ils pourraient être bien davantage étudiés, élargis et renforcés au profit de l'Organisation. Ils reposent sur un processus de retour bien planifié et mis en œuvre pour le matériel inutilisé, sous-utilisé ou excédentaire des missions, dans le cadre duquel le matériel est renvoyé à un dépôt central pour être remis en état, réaffecté, recyclé ou retiré des stocks de manière contrôlée et efficace en étant vendu à la meilleure valeur marchande mondiale. La logistique inverse commence par une analyse des stocks et une évaluation physique du matériel afin de réaliser des analyses coûts-avantages détaillées. Les retours de missions déjà liquidées, comme la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti, l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire et, plus récemment, l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au

Darfour, ont montré qu'une logistique inverse et des retours bien contrôlés pouvaient offrir de nombreux avantages et notamment permettre de réaliser des économies.

30. Le domaine d'intervention relatif à l'entreposage et à la distribution, grâce à la transition numérique des procédures de la chaîne d'approvisionnement en matière de logistique et d'entreposage, permettra d'améliorer la visibilité, l'efficacité et l'efficience. Le Centre de services mondial s'attache à collaborer et à nouer des partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies dont les chaînes d'approvisionnement sont passées au numérique, selon le principe de l'unité d'action des Nations Unies, afin d'obtenir les meilleurs résultats. Pendant l'exercice à venir, la transformation numérique sera en phase d'essai. Des solutions qui sont jugées pleinement adaptées et bénéfiques pour l'Organisation seront proposées dans les prochains budgets.

31. La consolidation des activités autour des quatre domaines d'intervention énumérés sera effectuée par la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement et la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks.

Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement

32. La Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement continuera de fournir aux missions et à d'autres entités, tout au long de leur cycle de vie, des services dans les domaines qui lui sont propres et renforcera les domaines d'intervention suivants : appui à l'innovation et aux infrastructures, solutions pour déploiement stratégique et gestion du réseau d'approvisionnement, et services d'appui technique en matière d'environnement.

33. Dans le domaine de l'appui à l'innovation et aux infrastructures, la Section continuera d'agir en tant que centre d'innovation du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, en étudiant et en élaborant des solutions en coopération avec le Service de l'appui à l'approvisionnement de la Division de la logistique du Bureau, le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, les universités et les entités commerciales dans le cadre de divers types de partenariats et de mémorandums d'accord. Grâce à une intégration plus poussée des piliers de la chaîne d'approvisionnement et de la technologie du Centre de services mondial, ce centre d'innovation conjoint fournira aux clients un soutien efficace, rationnel et axé sur les résultats, en agissant comme une « usine à solutions » et en offrant un espace physique où créer, élaborer et mettre à l'essai des solutions répondant aux besoins communs, spécifiques et complexes rencontrés sur le terrain. La Section gèrera également l'application des nouvelles technologies dans le cadre de l'initiative de gestion à distance des infrastructures sur le terrain des Nations Unies. Elle a déjà commencé à prendre contact avec des universités pour les inviter à coopérer sur des projets d'innovation liés à l'énergie, à l'hébergement et au génie hydraulique.

34. En réponse directe aux demandes émanant en continu des missions, la Section offrira un appui centralisé pour aider à gérer des projets de génie et d'installations. Pour ce faire, elle appliquera des méthodes de gestion de projet reconnues, telles que la méthode PRINCE2. Elle intégrera la demande de biens et de services à la solution Umoja pour la planification de la chaîne d'approvisionnement afin de garantir que tous les besoins sont planifiés et gérés de manière centralisée.

35. La Section est également responsable de la gestion du réseau d'approvisionnement, de la mise en pratique du nouveau concept de solutions pour déploiement stratégique et de la supervision des stocks pour déploiement régional récemment approuvés à Entebbe. En collaboration avec les gestionnaires d'actifs et

de catégories, elle administrera la distribution des stocks pour déploiement stratégique et régional. Les fonctions de réception, d'inventaire et de distribution des stocks pour déploiement régional continueront d'être coordonnées sur place par la Cellule chargée des stocks pour déploiement régional, qui fait partie du Centre de déploiement et de soutien avancés (Centre de services régional d'Entebbe), lequel fait rapport, par l'intermédiaire du (de la) Chef, à la Division de la logistique du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, en étroite coordination avec la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et sous le contrôle de celle-ci. La Section gèrera l'exécution des commandes du réseau d'approvisionnement au moyen du nouveau concept de solutions pour déploiement stratégique, qui repose sur trois piliers principaux : a) le stock central de solutions pour déploiement stratégique détenu par le Centre de services mondial de l'ONU, à Brindisi ; b) le stock de solutions pour déploiement régional détenu à Entebbe ; c) les stocks gérés par les fournisseurs dans différents sites ou directement auprès de fabricants de partout dans le monde si la commande est centralisée. La Section supervisera également les catégories spéciales gérées de manière centralisée, y compris les accessoires d'uniforme réglementaires des Casques bleus et l'approvisionnement en sang des entités du Secrétariat, catégorie récemment ajoutée (en 2021), en partenariat avec le fournisseur et les clients destinataires.

36. En outre, la Section poursuivra sa collaboration avec le Siège en ce qui concerne la riposte à la COVID-19, notamment dans le cadre du projet relatif à la première ligne de défense. Elle continuera de contribuer au renforcement du soutien médical essentiel aux équipes de pays des Nations Unies en produisant et en distribuant des dispositifs de soutien sanitaire ainsi qu'en prêtant un appui adapté au Programme de vaccination du personnel des Nations Unies contre la COVID-19 mis en œuvre à l'échelle du système des Nations Unies.

37. En partenariat avec d'autres entités du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la Section dirigera la création d'une plateforme électronique, qui prendra la forme d'une vitrine numérique et sera utilisée comme interface avec les clients et pour l'ensemble du processus de gestion des commandes, de leur réception à leur livraison. Il s'agira notamment de créer et de gérer un catalogue actualisé des biens et des services (catalogue de services institutionnels) afin de faciliter l'établissement systématique d'accords de prestation de services et le calcul des coûts aux fins du recouvrement des coûts.

38. Les capacités d'appui technique et d'appui en matière d'environnement continueront de faire partie de la Section. Celle-ci aidera à répondre aux préoccupations environnementales, en particulier s'agissant des biens et services nécessitant un soutien technique et opérationnel spécialisé, afin que les missions puissent exécuter leurs plans de gestion de l'environnement. Comme indiqué dans la stratégie environnementale pour les opérations de paix (2017-2023) du Département de l'appui opérationnel, l'appui environnemental s'articule autour des trois piliers techniques de la stratégie, à savoir l'énergie, l'eau et les eaux usées, et les déchets solides. Les trois piliers correspondent aux trois catégories analogues du secteur d'activité des installations et des infrastructures ; l'équipe chargée de l'appui en matière d'environnement a donc largement contribué à la définition des catégories et continuera à assurer leur mise en œuvre. Les membres de l'équipe sont désignés comme chefs de file pour les catégories Eau et eaux usées et Déchets solides et sont des membres clés de l'équipe centrale de la catégorie Énergie. On maintiendra un système de gestion environnementale conforme à la norme ISO 14001 établie par l'Organisation internationale de normalisation, qui est aligné sur le cadre de résultats de la planification des mesures environnementales établi au titre de la stratégie environnementale pour les opérations de paix (2017-2023). Ce processus intégré

garantit que : a) les risques liés à l'environnement sont gérés selon un régime d'audit interne ; b) la supervision et l'orientation de l'ensemble de la mission passent par le groupe de travail sur l'environnement ; c) l'amélioration continue, par exemple l'installation de capteurs et de minuteurs permettant de mieux utiliser les ressources, est en cours d'intégration au dispositif de surveillance à distance des infrastructures sur le terrain.

39. L'exécution de la stratégie environnementale pour les opérations de paix (2017-2023), sous la direction stratégique de la Section de l'environnement du Bureau du (de la) Secrétaire général(e) adjoint(e) à l'appui opérationnel, en est maintenant à la phase II. Les priorités consistent à s'appuyer sur le travail de fond accompli et les données de référence établies jusqu'à présent pour montrer les progrès réalisés sur le terrain, en privilégiant les domaines où l'impact sera le plus fort, et à intégrer pleinement les considérations environnementales dans les systèmes et procédures de planification, d'approvisionnement, de mise en œuvre et d'établissement de rapports, conformément aux règles et aux procédures de l'ONU.

40. Grâce aux ressources mises à disposition dans le cadre du mécanisme d'assistance technique rapide pour les questions environnementales et climatiques (REACT) mis en place par le Département de l'appui opérationnel et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), le Centre de services mondial continuera de faciliter l'exécution de 14 plans pluriannuels propres à chaque mission en matière d'infrastructure énergétique et de gestion des déchets, ainsi que l'élaboration de plans de gestion de l'eau et des eaux usées conformément aux directives en vigueur. Le Centre cherchera à mettre au point une formation axée sur le terrain dans les domaines de l'énergie, de l'eau, des eaux usées et des déchets solides et dangereux (en s'appuyant sur une évaluation des besoins en formation et une analyse des lacunes, achevées au début de 2022) et tiendra compte dans tous les piliers techniques des effets potentiels plus généraux afin de déterminer et de soutenir des projets grâce auxquels les missions peuvent répondre à leurs besoins en matière d'énergie, de déchets et d'eaux usées d'une manière qui présente un avantage secondaire ou apporte une contribution positive aux pays hôtes.

Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks

41. La Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks continuera de fournir des services liés au transport physique du matériel, en renforçant les domaines d'intervention suivants : a) activités d'entreposage et de distribution ; b) gestion du cycle de vie complet du matériel. Elle restera responsable de la coordination des livraisons entrantes, de la réception et de l'inspection, de l'entreposage et des fonctions de logistique de sortie pour tous les stocks gérés par le Centre de services mondial, y compris les stocks de solutions pour déploiement stratégique, le stock du Centre de services mondial, la réserve de matériel de l'ONU et les stocks appartenant aux partenaires.

42. La fonction de contrôle des mouvements est responsable de tous les processus liés aux livraisons entrantes de marchandises avant qu'elles n'arrivent au Centre de services mondial, qu'elles proviennent de fournisseurs commerciaux, de missions ou d'autres entités des Nations Unies, et aux livraisons sortantes aux clients ou aux retours aux fournisseurs. L'introduction du nouveau concept de solutions pour déploiement stratégique prévoit une augmentation significative du volume des entrées et des sorties de stocks en raison d'une forte accélération de la rotation des stocks. En outre, le Centre, en coopération avec d'autres entités du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, opère la transformation numérique de certaines des étapes du processus qui sont encore manuelles et ont trait aux activités entrantes et sortantes en introduisant des technologies numériques telles que des capteurs, des

lecteurs et des émetteurs-récepteurs numériques. La transition nécessaire vers un mode de fonctionnement numérique et plus automatisé pour ce qui est des mouvements et du transport exige un niveau d'expertise actuellement non disponible au Centre. Elle comprend la conception des processus et la transformation des activités en étroite collaboration avec le Bureau et le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications.

43. La Section assure les activités quotidiennes d'entreposage physique et la gestion de tous les stocks détenus à Brindisi, y compris les solutions pour déploiement stratégique, la réserve de matériel de l'ONU et les stocks internes du Centre de services mondial. À l'heure actuelle, les activités réalisées sont essentiellement manuelles et axées sur le travail. Dans les exercices à venir, il est prévu d'introduire des fonctions de gestion intelligentes des entrepôts pour automatiser les transactions, combler les écarts entre les activités physiques et numériques et améliorer la précision des données, ce qui donnera des éléments concrets à l'appui de l'intégration de l'entreposage intelligent dans les opérations sur le terrain.

44. La Section continuera de mener des activités locales, mondiales et stratégiques de gestion du matériel, en mettant l'accent sur la gestion du cycle de vie complet du matériel et en renforçant les capacités, notamment aux fins des futures liquidations, un service appelé à se développer dans les années à venir. Elle continuera également de fournir des services de gestion du matériel et des biens et d'assurer des activités de logistique inverse. Si des ressources supplémentaires sont nécessaires, il est proposé de les obtenir en recouvrant les coûts auprès des clients dans le domaine du maintien de la paix et d'autres domaines d'activité afin de renforcer les capacités existantes.

45. La Section axera ses efforts sur la transformation de la chaîne d'approvisionnement linéaire actuelle en une chaîne circulaire : l'obsolescence et la cession planifiées des immobilisations corporelles laisseront la place à l'acquisition d'immobilisations corporelles devant être réutilisées, recyclées et réaffectées au maximum et à un processus de retour contrôlé d'une entité sur le terrain vers un dépôt centralisé au sein du réseau mondial de la chaîne d'approvisionnement. Cette approche est présentée comme le programme 3 R (restitution, remise à neuf, réutilisation) et constitue la pierre angulaire du nouveau concept de solutions pour déploiement stratégique. Alors que, traditionnellement, les stocks pour déploiement stratégique concernaient le nouveau matériel, les solutions pour déploiement stratégique engloberont à la fois le matériel ayant une durée de vie complète et le matériel usagé à forte valeur d'acquisition et à faible taux d'utilisation, réintégré dans la chaîne d'approvisionnement adéquate. Le programme se concentrera en particulier sur l'extension de la durée d'utilité des actifs par leur remise en état et leur mise à disposition des missions à des coûts nettement inférieurs et selon un processus d'acquisition plus rapide que l'achat de nouveaux équipements. Au cours de la première année, la Section prévoit de remettre en état 15 actifs de grande valeur (valeur d'acquisition moyenne de 200 000 dollars) et peu utilisés restitués par des missions.

Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

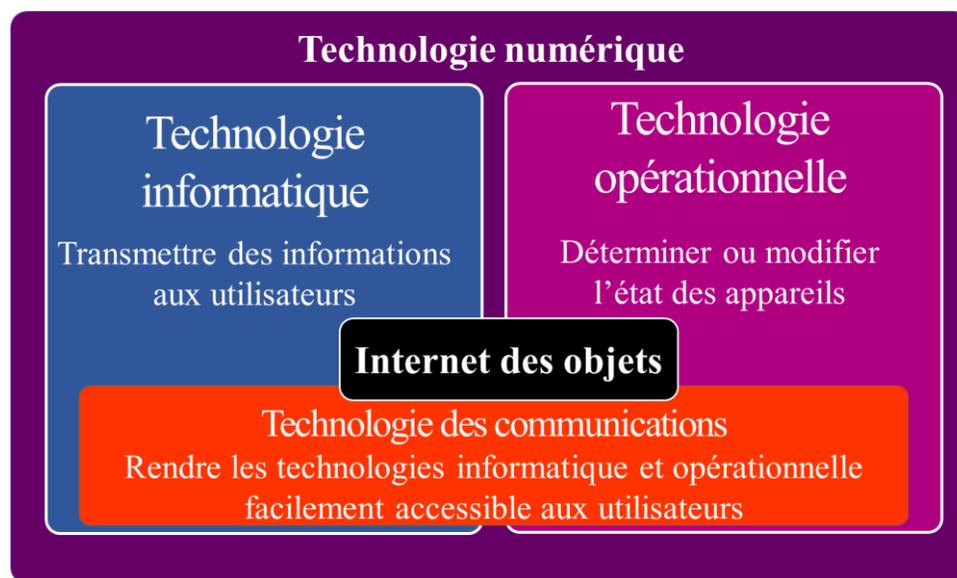
46. La rapidité de la transformation numérique et technologique met en évidence la capacité qu'a la technologie d'inspirer les personnes et d'améliorer la condition humaine. Les réformes du Secrétaire général, ainsi que sa Stratégie d'exploitation des données par tout le monde, partout, et sa Stratégie en matière de nouvelles technologies, soulignent le rôle central que la technologie doit jouer dans l'accélération de la mise en œuvre du Programme 2030, notamment en ce qui

concerne l'objectif 6 (Eau propre et assainissement), l'objectif 7 (Énergie propre et d'un coût abordable), l'objectif 9 (Industrie, innovation et infrastructure), l'objectif 11 (Villes et communautés durables), l'objectif 12 (Consommation et production responsables), l'objectif 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et l'objectif 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs). En outre, la Stratégie pour la transformation numérique du maintien de la paix des Nations Unies⁵ doit permettre aux missions de s'acquitter plus efficacement de leurs mandats, et renforcer la sûreté et la sécurité du personnel de maintien de la paix en mettant à profit le potentiel des technologies numériques. Le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications du Centre de services mondial jouera un rôle central dans tous ces efforts et veillera à ce que ses activités s'inscrivent dans la transformation numérique de l'Organisation.

47. Le Service a continué de jouer un rôle déterminant en tant que centre d'appui résilient offrant des solutions et des services technologiques aux opérations sur le terrain et au Secrétariat. Qu'il s'agisse de centralisés des services de connectivité, d'hébergement et de suivi pour des progiciels tels qu'Umoja, de mettre en place des systèmes et solutions d'information géospatiale, de renforcer la gestion des services informatiques, d'assurer la protection contre les menaces de plus en plus graves sur la cybersécurité ou de tirer parti des technologies nouvelles et innovantes, le Service appuie les opérations informatiques et numérique mondiales depuis plus de 25 ans.

48. Pendant l'exercice 2022/23, la technologie numérique continuera de regrouper l'informatique et les technologies opérationnelles qui sont passées au numérique, les deux relevant de l'Internet des objets. La technologie numérique au Centre de services mondial utilise un mélange de technologies informatiques et opérationnelles et de technologies des communications, ce qui permet d'atteindre des niveaux de fonctionnalité et d'automatisation qui resteraient hors de portée si l'on ne recourait qu'à un seul de ces types.

Figure II
Technologie numérique



⁵ Voir <https://peacekeeping.un.org/fr/strategy-digital-transformation-of-un-peacekeeping>.

49. Comme le souligne le rapport sur le budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies pour l'exercice 2021/22 (A/75/744), approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 75/295, le Service s'est chargé de la consolidation des services d'appui de niveau I en matière d'informatique et de la gestion du Pôle Unite d'assistance. Cette responsabilité exige d'harmoniser les processus d'appui mondiaux existants et d'intégrer des services d'assistance dans un cadre d'appui mondial unique. Elle exige également d'optimiser les modalités existantes en faisant en sorte que toutes les équipes d'appui mondial suivent les mêmes processus normalisés, de sorte d'éliminer les doubles emplois et de voir de bout en bout la résolution des demandes des clients, ainsi que d'harmoniser les activités avec les autres équipes d'appui mondial de niveau II du Centre de services mondial.

50. En se fondant sur son expertise et ses capacités en matière d'innovation et de nouvelles technologies, le Service propose également la création d'un centre d'excellence de l'Internet des objets au Centre de services mondial. Il a déjà montré les avantages qu'apportent des initiatives telles que le système Unite de gestion à distance des infrastructures de terrain, un système d'écotechnologie qui permet de connecter divers dispositifs, capteurs et systèmes grâce à l'Internet des objets, ce qui optimise l'utilisation de l'infrastructure sans fil existante et crée un environnement de travail plus efficace et plus sûr pour le personnel des opérations de maintien de la paix. À l'aide de plus de 15 000 points de collecte de données, le système de gestion à distance, qui continuera d'être déployé dans toutes les opérations de maintien de la paix, produit des données dynamiques en temps réel destinées à éclairer la prise de décision et permet d'assurer l'entretien prédictif des équipements, d'en accroître la disponibilité et de réduire la consommation d'eau, d'énergie et de carburant. Il est prévu de développer le système dans le cadre du programme de travail relatif à la plateforme UN Smart Camp (« camp intelligent des Nations Unies »), fondée sur les technologies des « villes intelligentes ». Ces initiatives montrent que l'informatique en nuage et l'Internet des objets peuvent contribuer à mieux appuyer la mise en œuvre des mandats des opérations de maintien de la paix, en permettant d'améliorer la collecte de données, l'analyse et la prise de décisions éclairées, ce qui a pour effet d'accroître l'efficacité opérationnelle, de réduire l'empreinte écologique et d'avoir des retombées positives. Le Service continuera également de jouer un rôle déterminant en tant que centre d'appui résilient offrant des services et des solutions technologiques aux opérations sur le terrain et à de très nombreux clients du Secrétariat et hors Secrétariat. S'appuyant sur l'expérience qu'il a acquise pendant la pandémie de COVID-19, il continuera de fournir un appui et des solutions fiables, résilients et novateurs en matière de technologie numérique et de veiller à ce que les membres du personnel des missions et au Siège aient accès aux progiciels essentiels, tels qu'Umoja, la visioconférence, iNeed et le courrier électronique.

51. Pour assurer la résilience et atténuer les risques, le Service reste présent dans deux sites et dispense des services unifiés. En vue de bien exécuter son mandat, il compte sur un effectif de base, complété par des services contractuels, auxquels il fait appel en fonction des besoins.

52. Pendant l'exercice 2022/23, le Service continuera de fournir une infrastructure et un appui logistique à un large éventail de clients du Secrétariat et hors Secrétariat, dont le Siège, les commissions régionales, les bureaux hors Siège et les organismes, fonds et programme des Nations Unies, selon le principe du recouvrement des coûts. En outre, il continuera d'utiliser ses deux méthodes distinctes, mais complémentaires de prestation de services, en associant des services d'appui centralisés et à distance. Les services d'assistance centralisés occupent une place centrale au Centre de services mondial, car ils permettent d'assurer la connectivité, l'hébergement et la surveillance des progiciels essentiels, tandis que les services d'appui à distance

permettent de fournir, depuis le Centre, une assistance hautement technique, normalisée et systématique à des utilisateurs partout dans le monde.

53. Centre d'excellence pour les services d'appui en matière de technologies et les solutions innovantes, le Service restera un centre de données de niveau III certifié et conservera la certification ISO 20000 relative à la gestion des services et la certification ISO 27000 relative à la sécurité informatique, dans le cadre de l'amélioration continue de ses services et de la sécurité informatique, l'objectif étant de garantir des services de qualité aux utilisateurs finals et à l'Organisation. Il continuera de collaborer activement avec les clients par l'intermédiaire de son cadre bien établi de gestion des services, afin de garantir une valeur optimale des services et une cocréation de valeur continue.

54. En raison de la COVID-19, les clients ont toujours besoin de plateformes et d'outils de travail à distance fiables et réactifs et de meilleurs services de visioconférence. Le Service continuera donc de faire tout son possible pour que se tiennent, selon les besoins, des réunions de haut niveau par visioconférence, notamment celles de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et des organes subsidiaires, ainsi que d'autres plateformes de travail à distance. En outre, il s'appuiera sur son savoir-faire pour fournir des produits et des programmes innovants et axés sur la technologie numérique aux missions et à d'autres clients afin d'appuyer la prise de décisions éclairées fondées sur des données et d'optimiser les opérations.

55. Les services de technologie numérique du Service continueront d'être fournis par l'intermédiaire de ses quatre sections (Section des solutions clients, Section des activités relatives aux infrastructures, Section du développement, de la conception et de la planification des solutions techniques et Section de la gestion des services et de la sécurité informatique) au moyen d'un cadre prédéfini de meilleures pratiques et de procédures standard.

Section des solutions clients

56. Pendant l'exercice 2022/2023, la Section des solutions clients prendra part aux activités suivantes : appui à l'exploration des eaux souterraines ; mise en place de solutions géospatiales innovantes (automatisation du plan d'action pour l'environnement, géovisualisation de la gestion à distance des infrastructures de terrain, solution de visualisation Smart Camp, etc.) et conception de produits d'informatique décisionnelle ; mise en service et élargissement de l'initiative Unite Maps au Secrétariat et dans les missions pour fournir des cartes de base et des cartes opérationnelles actuelles et précises, ainsi que des solutions en matière d'imagerie, de recherche et de navigation, afin d'améliorer les progiciels, tels que Unite Aware, le système géospatial d'appréciation de la situation et le système Unite de gestion à distance des infrastructures de terrain, la planification et l'exécution de l'action pour l'environnement, les systèmes de radio numériques et d'autres plateformes.

57. D'autres projets que la Section prévoit de mener, en étroite collaboration avec les missions, concernent : l'amélioration de l'application environnementale (e-App) afin de mesurer l'empreinte écologique des missions ; l'élaboration et la mise en service de l'application e-Cap pour enregistrer les informations relatives aux événements au sein de la mission ; le renforcement et la mise en service de la solution de gestion et de surveillance des installations et des infrastructures et son élargissement à d'autres missions.

Section des activités relatives aux infrastructures

58. La Section des activités relatives aux infrastructures continuera d'appuyer les opérations sur le terrain et les bureaux hors siège, en fournissant des systèmes de

communication et des progiciels essentiels, et de mettre en place dans le nuage et sur le terrain la plateforme de l'Internet des objets aux fins de la surveillance à distance des infrastructures indispensables (électricité, groupes électrogènes, carburant, eau) et des systèmes environnementaux (stations d'épuration des eaux usées). En outre, une nouvelle gamme de produits modulaires (« M-Programme ») devrait être mise à disposition des missions pendant l'exercice 2022/23.

Section du développement, de la conception et de la planification des solutions techniques

59. La gestion de l'innovation et des nouvelles technologies est la pierre angulaire de tout programme de transformation numérique et la Section du développement, de la conception et de la planification des solutions techniques joue à cet égard un rôle central. Pendant l'exercice 2022/23, elle prévoit d'appuyer davantage les opérations de maintien de la paix afin d'améliorer la perception de la situation et ainsi la prise de décisions en faveur de la protection du personnel des Nations Unies et des civils. Elle propose d'y parvenir en augmentant sa capacité de fournir des services relatifs aux données et à l'informatique grâce à la création parmi l'effectif de base d'un poste de spécialiste des systèmes informatiques (P-3). Si l'on veut améliorer la perception de la situation et la prise de décisions, il est essentiel qu'une personne synchronise et intègre la planification et l'utilisation des capteurs, des ressources et des systèmes de traitement, d'exploitation et de diffusion à l'appui direct des opérations actuelles et futures.

60. À l'heure actuelle, le Centre de services mondial appuie la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, le Bureau de lutte contre le terrorisme du Secrétariat, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le Programme alimentaire mondial (PAM) en offrant des services d'aéronefs non habités. Plus de 200 microsystèmes d'aéronefs non habités et capteurs sont déployés à l'appui des missions de maintien de la paix et des entités des Nations Unies. Le Centre gère directement ce service, qui continue d'être très demandé. L'aspect gestion et exploitation des données du service revêt un caractère hautement prioritaire pour les opérations de maintien de la paix et le Siège, comme l'a également fait remarquer le Comité des commissaires aux comptes. Ce dernier a recommandé dans ses observations d'audit que le Département de l'appui opérationnel et le Département des opérations de paix établissent des normes pour les missions en matière de stockage et d'archivage des vidéos et d'utilisation d'un logiciel d'analyse vidéo et veillent à ce que les missions des Nations Unies qui utilisent des systèmes d'aéronefs non habités soient dotées d'un logiciel d'analyse normalisé adéquat, sachant que la demande de systèmes de drones aériens émanant des missions a augmenté ces cinq dernières années, à mesure que ceux-ci ont gagné en importance. Cela est également mis en évidence dans le rapport d'audit publié en décembre 2021 par le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) sur les systèmes d'aéronefs non habités de la MONUSCO (2021/01549), dans lequel le Bureau a fait remarquer qu'il fallait renforcer le cadre réglementaire, la gouvernance et la gestion de ces systèmes pour toutes leurs utilisations. Il est essentiel que la Section soit dotée d'un effectif de base chargé de cet aspect.

61. En outre, la Section continuera de faciliter l'application de produits et de programmes technologiques novateurs, notamment le système Unite de surveillance à distance des infrastructures sur le terrain, le dispositif Unite de gestion et de surveillance des installations et des infrastructures et les systèmes UN Smart Camp

et Unite Aware. L'objectif est de garantir que des décisions fiables reposent sur des données et que l'appréciation de la situation et l'analyse de l'information pour les opérations de paix des Nations Unies soient abordées de manière globale et intégrée, et d'exploiter et d'utiliser au mieux la réalité étendue, notamment la réalité virtuelle, augmentée ou mixte, pour améliorer la prestation de services. En étant dotée d'un effectif de base spécialisé dans les données et l'informatique, la Section sera plus à même de fournir des avis d'experts dans ces domaines au Siège et aux missions, notamment en ce qui concerne les systèmes aériens non habités et les dispositifs aérien anti-drones.

Section de la gestion des services et de la sécurité informatique

62. La Section de la gestion des services et de la sécurité informatique s'acquittera des tâches suivantes : continuer de concevoir et de mettre à jour ses procédures de gestion des services informatiques et veiller à ce qu'un cadre commun de gestion soit appliqué à l'appui informatique apporté à toutes les entités du Secrétariat ; assurer une communication permanente avec les clients bénéficiant de services informatiques dans le monde entier, en tenant compte de leurs besoins et de leurs commentaires grâce au cadre bien établi de gestion des relations avec les clients ; évaluer le passage au nuage des missions et de mettre en place un dispositif de surveillance du nuage conformément à la stratégie institutionnelle y relative ; surveiller 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, l'infrastructure informatique globale et propre à chaque client ; aider le Pôle d'assistance mondial à fournir une assistance de niveau I ; veiller à la bonne mise en œuvre des contrôles requis en fonction des vulnérabilités en matière de sécurité informatique signalées par le service de cybersécurité du Bureau de l'informatique et des communications ; faire en sorte que le Centre de services mondial respecte les politiques de sécurité informatique ; coordonner des activités de reprise après sinistre et des évaluations de la sécurité des infrastructures ; mettre à jour le plan de reprise après sinistre du Centre et de procéder à des tests de basculement, entre Brindisi et Valence, des composantes satellite et réseau essentielles pour garantir la résilience.

63. Depuis plusieurs années, le Centre de services mondial ne cesse de mettre en évidence les risques persistants que représente la vétusté de l'infrastructure et du matériel informatiques ; toutefois, des contraintes budgétaires empêchent toujours de financer pleinement un programme qui permettrait de remplacer les infrastructures et le matériel qui ont largement dépassé leur durée d'utilité. Ces contraintes ont été aggravées par le manque de fonds disponibles pour financer le personnel civil (groupe II) constaté au cours des deux derniers exercices financiers, en raison duquel il a fallu réaffecter des ressources finançant les dépenses opérationnelles (groupe III). Malgré ces manques de fonds, le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications a pris des mesures concrètes pour atténuer les risques liés à la vétusté des actifs, notamment en adoptant de plus en plus une approche consistant à louer plutôt qu'à posséder des capacités de stockage de données, en tirant parti de la stratégie de nuage hybride du Secrétariat et en établissant un ordre de priorité pour le remplacement des actifs informatiques au moyen d'une méthode structurée d'évaluation des risques. Cette méthode permet de quantifier les répercussions d'une défaillance des actifs sur la prestation de services critiques assurés par le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications. Elle consiste à attribuer une valeur de risque à chaque élément d'infrastructure sur la base de trois éléments, à savoir les répercussions, la probabilité et les mesures d'atténuation, et prend en considération des paramètres tels que l'importance des services, la valeur économique, le cycle de vie de l'actif, l'âge de l'actif, le taux de changement, la prise en charge du dispositif par le fournisseur, les vulnérabilités en matière de cybersécurité et l'excédent/le stock.

64. Malgré les efforts faits par le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications pour tirer le meilleur parti d'un financement limité et continuer à remplacer les actifs présentant les risques les plus élevés, l'évaluation des risques pour l'exercice 2020/21 a montré que, du point de vue de la valeur, 54 % des éléments d'infrastructure se trouvent dans les catégories de risque élevé ou très élevé, ce qui signifie que toute défaillance présente un risque élevé ou très élevé pour la fourniture de services essentiels. Même si la demande de ressources supplémentaires pour le remplacement d'actifs cruciaux est financée au niveau demandé au cours de l'exercice 2022/23, 500 éléments d'infrastructure du Service, soit 38 % de la valeur globale des actifs, continueront de présenter un risque élevé ou très élevé de défaillance. Le programme de remplacement du matériel proposé et amélioré est centré sur les besoins critiques et urgents. Le Centre de services mondial travaille avec le Bureau de l'informatique et des communications afin de faire des dépenses en immobilisations stratégiques qui devraient permettre d'aborder la question de façon plus globale.

Dispositif de modulation des ressources

65. Le Centre de services mondial a adapté son dispositif de modulation des ressources, conformément à la recommandation formulée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/74/737/Add.6) et approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 74/282. Le dispositif qui avait été présenté à l'origine au cours de l'exercice 2019/20 avait été mis au point sur la base des résultats d'une analyse empirique de modulation portant sur 54 unités administratives du Centre, et l'affectation des ressources avait été calculée sur la base des recommandations issues de l'examen des besoins en personnel civil. Pendant l'exercice 2020/21, le dispositif de modulation des ressources a été affiné, comme l'a indiqué le Comité consultatif dans son rapport (A/75/822/Add.10), approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 75/295. Le Comité avait alors pris note des efforts déployés pour mettre en place un dispositif de modulation des ressources basé sur l'estimation des équivalents plein temps. Il avait également rappelé que l'Assemblée avait recommandé de continuer à affiner le dispositif afin d'établir un lien plus clair entre les facteurs ayant trait au volume de travail et les besoins en équivalents plein temps, en particulier d'élaborer une définition claire de la modulation des besoins, de repérer les activités modulables et d'assurer une application cohérente du dispositif de modulation des ressources, ainsi que de veiller à ce que le dispositif tienne compte des facteurs ayant trait au volume de travail et aux gains d'efficacité.

66. L'équipe d'examen interne chargée a affiné et examiné le modèle existant afin de valider et d'évaluer les ressources consacrées aux activités d'appui au sein du Centre de services mondial et aux activités d'appui direct aux opérations de maintien de la paix. En outre, un examen externe a donné lieu à des recommandations supplémentaires aux fins d'une définition claire de la modulation des ressources, afin de garantir une application cohérente tenant compte de la charge de travail et des gains d'efficacité. L'examen a permis de conclure que : a) les services fournis par le Centre sont diversifiés, complexes, personnalisés et essentiels pour de nombreux organismes des Nations Unies, et pas uniquement les opérations de maintien de la paix ; b) la méthode proposée est conforme au cadre de budgétisation axée sur les résultats et aux programmes de travail annuels, et donc adaptée à l'objectif visé. Le Comité des commissaires aux comptes a récemment examiné et classé la recommandation sur la modulation des ressources, ce qui a confirmé que le modèle avait été amélioré et que le calcul des équivalents plein temps était fondé sur la charge de travail et le temps moyen nécessaire à l'exécution des processus.

67. L'examen externe réalisé par un(e) consultant(e) a confirmé que les ressources étaient censées être déterminées non seulement par le volume des transactions et les besoins en équivalents plein temps correspondants au Centre de services mondial et dans les missions, mais aussi par la complexité, la coordination et l'adaptation requises pour gérer ces activités, ainsi que par la nécessité d'assurer une capacité minimale permanente.

68. En outre, le Centre de services mondial propose des services plus généraux et d'ordre consultatif, adaptés à la situation de chaque mission ou groupe de missions et variables, comme dans le cas du Département de l'appui opérationnel, en fonction de la nature et de l'ampleur de la tâche.

69. Au fil des ans, le Centre de services mondial a élargi la portée de ses services, passant d'une organisation traditionnelle axée sur les transactions à un prestataire de services dont l'expérience dans les domaines de la technologie et de la chaîne d'approvisionnement lui permet de fournir à ses clients un large éventail de services d'assistance complexes et de conseils adaptés à leurs besoins, dans des domaines tels que l'appui technique à la gestion de l'environnement, l'appui aux activités de liquidation et les technologies liées à l'Internet des objets qui font qu'il est possible de prendre des décisions, de planifier la demande et de gérer les risques à un niveau élevé et en se fondant sur les données.

70. L'un des grands principes du dispositif de modulation des ressources du Centre de services mondial est la nécessité d'assurer des capacités de base en matière de services et d'appui, c'est-à-dire une capacité permanente minimale, tout en garantissant la rétention des connaissances et compétences essentielles dans des domaines clés. Il est possible de prévoir en complément, le cas échéant, des services ou du personnel contractuels, en fonction de la variabilité de la charge de travail. Par exemple, le Centre complète son effectif de base dans les domaines de la connectivité, de l'hébergement et des services de messagerie en recourant à des services contractuels. Les capacités d'adaptation sont transposées à plus grande ou à plus petite échelle pour répondre aux besoins d'appui variés et changeants dans les différents domaines d'activité. Ces 10 dernières années ont montré que la souplesse du Centre était essentielle aux fonctions d'appui qu'il assure.

71. Comme l'ont montré la pandémie de COVID-19 et d'autres situations d'urgence, la capacité du Centre de services mondial d'adapter rapidement ses activités pour répondre à la demande des clients est primordiale pour assurer la continuité des activités dans l'ensemble du système des Nations Unies et répondre aux besoins non planifiés, urgents, imprévisibles et complexes. Au-delà des tâches qui lui sont assignées pour appuyer ses clients et partenaires mondiaux en matière de fournitures et de services, le Centre a pris quelques initiatives supplémentaires. Par exemple, des stocks pour déploiement stratégique de matériel médical et pharmaceutique d'une valeur de plus de 11,5 millions de dollars ont été achetés et expédiés à 38 entités des Nations Unies sur cinq continents en raison de la pandémie ; le Centre stratégique des opérations aériennes a facilité 324 évacuations sanitaires liées à la COVID-19, ainsi que des vols pour transférer plus de 250 membres du personnel des Nations Unies de Kaboul à Almaty (Kazakhstan) ; des conseils techniques ont été prodigués à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de sorte que les déchets soient gérés comme il se doit et que les risques soient réduits autant que possible pour que les opérations de nettoyage se déroulent en toute sécurité à la suite de l'explosion du port de Beyrouth, et une analyse de la zone de souffle a été réalisée à l'aide de technologies de télédétection pour appuyer les travaux du Conseil de sécurité sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, immédiatement après

l'attaque de l'aéroport en Afghanistan ; des services de cartographie par drone aérien ont été fournis pour évaluer la coulée de lave pour la MONUSCO après l'éruption du volcan du Mont Nyiragongo en mai 2021. Les activités non planifiées ont entraîné le dépassement de plusieurs objectifs axés sur les résultats du budget de l'exercice 2020/21, comme le montrent les éléments suivants : la réception, la gestion et la distribution ultérieure de plus de 97 000 kilogrammes de marchandises, soit un dépassement de 289 % de l'objectif visé ; l'entretien, la réparation et la mise à l'essai de 72,1 % de matériel de plus que prévu (dont 1 030 articles de matériel médical issu des stocks pour déploiement stratégique) ; une forte tendance à la hausse du nombre de services informatiques demandés et du nombre de clients pris en charge, y compris du nombre d'utilisateurs de services géospatiaux, qui était supérieur de 88,5 % aux prévisions.

72. Sur la base de l'expérience et de l'approche susmentionnées, les changements qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs ont été analysés dans le contexte de l'alignement organisationnel du Centre de services mondial sur les exigences du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui opérationnel, et ont été mis à jour pour que les ressources soient continuellement modulées en fonction des résultats escomptés. L'association d'un effectif de base et de services contractuels continue de permettre au Centre de répondre efficacement aux demandes prévues ainsi qu'aux urgences et aux crises sans précédent.

Vacataires et personnel occupant les locaux de Brindisi et de Valence

73. Dans sa résolution 69/309, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation formulée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son rapport (A/69/839/Add.9, par. 55) tendant à prier le Secrétaire général de présenter, dans ses futurs projets de budget du Centre de services mondial de l'ONU, des informations sur tout le personnel occupant les locaux de Brindisi et de Valence, ainsi que des précisions sur les modalités administratives et de recouvrement des coûts, les frais de location et d'entretien, les recettes perçues et tout autre information pertinente sur l'utilisation des locaux de l'Organisation des Nations Unies.

74. Durant l'exercice 2022/23, le Centre de services mondial continuera d'accueillir à Brindisi et à Valence du personnel d'appui à d'autres entités. Au titre du système de recouvrement des coûts, il sera possible de recouvrer les coûts associés à l'utilisation des locaux par du personnel extérieur à Centre qui fournit un appui à des clients autres que le Département de l'appui opérationnel, dans le cadre d'un accord de prestation de services conclu entre le Centre et lesdits clients. Les coûts recouverts s'agissant du personnel d'appui ont trait aux services de gestion des installations tels que le nettoyage, le jardinage, la sécurité et l'entretien. Par exemple, pour le personnel du Centre international de calcul affecté à des projets autres que ceux du Département de l'appui opérationnel, les coûts recouverts correspondent aux services de gestion des installations. En 2022/23, le Centre de services mondial accueillera également du personnel du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Le coût de l'hébergement de ces entités sera recouvé conformément aux accords de prestation de services correspondants.

75. En ce qui concerne le personnel d'entités extérieures au Centre de services mondial, notamment celui de l'UNOPS et du Centre international de calcul, qui s'occupe de projets pour le compte du Département de l'appui opérationnel et des missions, aucun coût n'est mis en recouvrement, conformément au régime des engagements en vigueur.

76. On estime que 732 membres du personnel d'appui à plein temps d'autres entités – dont 704 assumeront des fonctions liées à l'informatique et aux communications tandis que les 28 restants seront rattachés au Syndicat du personnel des missions hors

Siège des Nations Unies ou à l'équipe chargée de la maintenance des données de base ou exerceront d'autres fonctions – occuperont des locaux du Centre de services mondial (Brindisi) (voir le tableau 1). Les ressources demandées au titre des vacataires du Centre sont prises en compte dans le présent budget ; les autres vacataires travaillant pour les Nations Unies ou l'extérieur sont financés par d'autres mécanismes.

Tableau 1
Analyse de l'occupation des locaux du Centre de services mondial de l'ONU par les vacataires et le personnel autre que celui du Centre, par site

Entité	2020/21 Nombre effectif	2021/22 Nombre estimé	2022/23 Nombre visé			Accord de prestation de services/ remboursement des coûts (oui ou non)
			Brindisi	Valence	Total	
Centre international de calcul des Nations Unies						
Clients du Département de l'appui opérationnel	93	78	42	27	69	Non ^a
Autres	149	175	33	135	168	Oui ^b
Total partiel (Centre international de calcul)	242	253	75	162	237	
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets						
Clients du Département de l'appui opérationnel	161	186	30	118	148	Non ^a
Autres	10	22	19	10	29	Oui ^b
Total partiel (Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets)	171	208	49	128	177	
Autres vacataires	102	59	86	64	150	Non
Total partiel (autres vacataires)^c	102	59	86	64	150	
Autre personnel (postes de l'ONU)^d						
Bureau de l'informatique et des communications	5	6	–	10	10	Oui
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	–	–	–	100	100	Oui
Organisation internationale pour les migrations	–	–	–	30	30	Oui
Personnel chargé de la gestion des données de base dans Umoja	10	10	5	5	10	Non
Syndicat du personnel des missions hors Siège des Nations Unies	4	4	4	–	4	Non
Autre ^e	12	12	8	6	14	Non
Total partiel (autre personnel)	31	32	17	151	168	
Total	546	552	227	505	732	

^a Personnel du Centre international de calcul et de l'UNOPS travaillant sur des projets pour le compte du Département de l'appui opérationnel et des opérations de paix au titre du régime des engagements. Les coûts associés à ces membres du personnel ne sont pas mis en recouvrement.

^b Les coûts au titre de l'occupation des locaux par le personnel du Centre international de calcul et de l'UNOPS travaillant pour le compte de clients autres que ceux du Département de l'appui opérationnel sont recouverts par l'intermédiaire du fonds de recouvrement de coûts liés aux opérations de maintien de la paix.

^c Il n'y a pas de recouvrement des coûts pour les entités et les vacataires qui travaillent sur des projets pour le compte des opérations de paix des Nations Unies, ces coûts étant pris en compte dans les projets de budget des opérations concernées.

^d Cette catégorie correspond au personnel du Secrétariat de l'ONU qui occupe le Centre de services mondial de l'ONU, mais qui ne figure pas au tableau d'effectifs de celui-ci.

^e Pour l'exercice 2022/23 les postes correspondant à cette catégorie se répartissent comme suit : 3 postes au Département de la sûreté et de la sécurité ; 6 postes financés au moyen de fonds extrabudgétaires ; 1 poste de spécialiste hors classe de la réforme du secteur de la sécurité ; 1 poste de membre de la Force de police permanente, financé par le Gouvernement allemand ; 1 poste de spécialiste des questions d'environnement ; 2 postes d'assistant(e) aux opérations aériennes.

Services fournis à d'autres entités et recouvrement des coûts

77. Dans sa résolution 74/282, l'Assemblée générale a souscrit à la recommandation figurant dans le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/74/737/Add.6, par. 26) tendant à ce que l'Assemblée générale dispose d'informations complètes et plus transparentes sur les services fournis aux différentes entités. Cette recommandation a été réitérée dans le rapport suivant du Comité consultatif (A/75/822/Add.10), approuvé par l'Assemblée dans sa résolution 75/295.

78. Le Centre de services mondial continuera de coordonner la prestation de services informatiques et de services relatifs à la chaîne d'approvisionnement, sur la base du recouvrement des coûts, à l'ensemble des entités des Nations Unies qui ne bénéficient pas de l'appui du Département de l'appui opérationnel, comme indiqué de façon plus détaillée ci-dessous.

79. Pendant l'exercice 2022/23, le Centre de services mondial prévoit de maintenir au moins 36 accords de prestation de services avec différentes entités, comme le montre le tableau 2. Il fournira des services de connectivité, de stockage de données, d'informatique en nuage, de télécommunications, d'hébergement de centres de données et d'applications, de suivi des événements ainsi que des services internes, des services d'information géospatiale et des services de sécurité informatique et de résilience opérationnelle selon le principe du recouvrement des coûts en se servant des fonctions d'Umoja prévues à cet effet. En outre, des services de formation seront fournis aux missions selon ce même principe. Le Centre proposera également des services de réparation, d'entreposage et d'entretien. Les coûts sont établis à partir des grilles de tarifs approuvées, qui sont examinées chaque année par le Bureau du (de la) Contrôleur(se). On estime à 14,4 millions de dollars le montant qui sera mis en recouvrement en 2022/23, contre 10,6 millions en 2021/22. Ce montant n'est pas repris dans les ressources nécessaires pour le Centre telles que présentées dans le projet de budget pour 2022/23. Une analyse des coûts qu'il est prévu de recouvrer pour chaque entité cliente figure dans le tableau 2.

80. Il n'y a pas de recouvrement des coûts pour les entités et les vacataires qui travaillent sur des projets pour le compte des missions de maintien de la paix des Nations Unies, ces coûts étant pris en compte dans les projets de budget des missions concernées.

Tableau 2

Analyse du recouvrement des coûts prévu en 2022/23

(En milliers de dollars des États-Unis)

Entité recevant un appui	Services fournis	Montant
Bureau de l'informatique et des communications/Umoja	Services d'hébergement (hébergement de serveurs, infrastructure à la demande, services de conseil spécialisés concernant les centres de données, soutien à l'infrastructure, baies de stockage) ; stockage des données (moyens de stockage, réplication, sauvegarde, résilience opérationnelle) ; services de connectivité (liaison louée, Internet, réseau privé virtuel de site à site, accès client au réseau privé virtuel et à l'infrastructure de bureau virtuel, services de conseil en matière de réseau, connectivité réseau) ; suivi des événements ;	4 447,9

<i>Entité recevant un appui</i>	<i>Services fournis</i>	<i>Montant</i>
	services de plateforme (couche accès) ; services d'application (services de conseil spécialisés) ; services de gestion de projets (services de conseil en gestion de projets)	
Bureau de l'informatique et des communications	Services d'hébergement (hébergement de serveurs, infrastructure à la demande) ; stockage des données (moyens de stockage, réplication, sauvegarde, résilience opérationnelle) ; services de connectivité (liaison louée, Internet, réseau privé virtuel de site à site, accès client au réseau privé virtuel et à l'infrastructure de bureau virtuel, services concernant les pare-feu, services de conseil en matière de réseau, réseau étendu intelligent, SWIFTNet (plateforme de communication sécurisée servant aux opérations financières), connectivité de réseau) ; suivi des événements ; services de plateforme (antispam) ; services d'application (hébergement Moodle) ; services internes ; télécommunications (visioconférence)	3 583,3
Centre international de calcul des Nations Unies	Services d'hébergement (baies de stockage) ; services de connectivité (Internet, connectivité réseau) ; services internes	999,3
Service des solutions institutionnelles (Bureau de l'informatique et des communications)	Services d'hébergement (nuage public)	953,8
Bureau de la coordination des affaires humanitaires	Services d'hébergement (hébergement de serveurs, infrastructure à la demande) ; stockage des données (moyens de stockage, réplication, sauvegarde, résilience opérationnelle) ; services de base de données ; services de conseil ; services de connectivité (liaison louée, Internet, accès client au réseau privé virtuel et à l'infrastructure de bureau virtuel, connectivité réseau) ; suivi des événements ; entretien et entreposage	823,3
Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme	Services d'information géographique (solutions hors ligne)	524,4
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	Services d'hébergement (infrastructure à la demande, hébergement de serveurs) ; stockage des données (moyens de stockage, réplication, sauvegarde, résilience opérationnelle) ; services d'application (base de données) ; services de connectivité (connectivité réseau, réseau privé virtuel de site à site, accès client au réseau privé virtuel et à l'infrastructure de bureau virtuel, Internet) ; suivi des événements	500,0
Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie	Services d'application (messagerie électronique)	399,1
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	Services d'hébergement (hébergement de serveurs, infrastructure à la demande) ; stockage des données (moyens de stockage, sauvegarde) ; services de connectivité (réseau privé virtuel de site à site, accès client au réseau privé virtuel et à l'infrastructure de bureau virtuel) ; services d'application (hébergement de bases de données, hébergement Web, services de conseil en matière d'applications) ; suivi des événements ; services internes	337,1
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	Services d'hébergement (baies de stockage, hébergement de serveurs et soutien à l'infrastructure) ; stockage des données ; services de connectivité (liaison louée, Internet, réseau privé virtuel de site à site, accès client au réseau privé virtuel et à l'infrastructure de bureau virtuel, équilibrage de la charge réseau et connectivité réseau) ; suivi des événements ; services de bureaux ; services de sécurité ; télécommunications (communication vocale) ; entretien et entreposage	330,5
Commission économique pour l'Afrique	Services de connectivité (Internet, accès client au réseau privé virtuel et à l'infrastructure de bureau virtuel, liaison et services par satellite, services de conseil en matière de réseau, liaisons louées, réseau étendu intelligent, réseau privé virtuel de site à site) ; télécommunications (visioconférence, communication vocale)	252,7
Département des affaires économiques et sociales	Services d'hébergement (hébergement de serveurs, infrastructure à la demande) ; stockage des données (moyens de stockage, sauvegarde) ; services d'application (base de données) ; services de connectivité (Internet, accès	209,6

<i>Entité recevant un appui</i>	<i>Services fournis</i>	<i>Montant</i>
	client au réseau privé virtuel et à l'infrastructure de bureau virtuel, connectivité réseau) ; suivi des événements	
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	Services de connectivité (Internet, liaison et services satellitaires)	174,0
Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (Programme des Nations Unies pour l'environnement), Nairobi	Services d'hébergement (nuage) ; services de connectivité (réseau étendu intelligent, réseau privé virtuel site à site)	118,7
Tribunal spécial pour le Liban	Services d'application (courrier électronique) ; services de connectivité (réseau privé virtuel de site à site) ; services d'hébergement (hébergement de serveurs, infrastructure à la demande) ; services de communications sécurisées	109,8
Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux	Services de connectivité (services de conseil) ; télécommunications (communication vocale)	49,2
Assistance des Nations Unies aux procès des Khmers rouges	Services d'hébergement (infrastructure à la demande, infrastructure en nuage) ; stockage des données (moyens de stockage) ; services de connectivité (connectivité réseau, réseau privé virtuel de site à site, accès à l'infrastructure de bureau virtuel, réseau étendu intelligent) ; télécommunications (communication vocale)	36,6
Programme des Nations Unies pour les établissements humains	Services d'hébergement (nuage public)	33,8
Office des Nations Unies à Nairobi	Services d'hébergement (nuage public)	27,3
Bureau de l'administration de la justice	Services d'application (services de conseil)	25,0
Office des Nations Unies à Vienne	Services d'hébergement (nuage public)	23,6
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	Services de connectivité (connectivité réseau) ; stockage des données (sauvegarde) ; services d'hébergement (hébergement de serveurs, infrastructure à la demande) ; services de sécurité	18,6
Organisation internationale pour les migrations	Services internes	15,6
Mécanisme de surveillance de l'aide humanitaire en République arabe syrienne	Services de messagerie du Département de l'appui opérationnel ; hébergement d'applications ; infrastructure à la demande ; sauvegarde et restauration de données ; communications vocales ; suivi des événements concernant les infrastructures informatiques ; rapport mensuel sur les services	15,1
Programme alimentaire mondial	Services d'hébergement (baies de stockage) ; services de connectivité (Internet, connectivité réseau, liaison hertzienne) ; télécommunications (communication vocale) ; services internes ; entretien et entreposage	14,1
Office des Nations Unies contre la drogue et le crime	Services d'application (services de conseil spécialisés) ; services d'hébergement (hébergement de serveurs, infrastructure à la demande) ; stockage des données (moyens de stockage, sauvegarde) ; services de connectivité (Internet, équilibrage de la charge réseau) ; suivi des événements	12,3
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	Stockage des données (sauvegarde) ; services de connectivité	10,4
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	Services d'hébergement (baies de stockage) ; services de connectivité (Internet) ; suivi des événements ; services de bureaux	9,2
Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice	Stockage des données (sauvegarde) ; télécommunications (visioconférence)	4,1
Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat de l'ONU	Entretien et entreposage	3,8

<i>Entité recevant un appui</i>	<i>Services fournis</i>	<i>Montant</i>
Programme des Nations Unies pour l'environnement, Genève	Services d'hébergement (hébergement de serveurs) ; stockage des données (moyens de stockage, sauvegarde) ; suivi des événements ; connexion Internet	3,3
Service du renforcement des capacités et de la formation opérationnelle	Services d'hébergement (nuage public)	2,1
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	Services d'information géospatiale (solutions hors ligne, solutions en ligne, autres services)	1,4
Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	Services d'hébergement (nuage public)	1,1
Système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents	Appui à la gestion du matériel	130,5
Missions de maintien de la paix	Services de formation	160,0
Missions politiques spéciales	Services de formation	30,0
Total		14 390,6

81. Pendant l'exercice 2022/23, le Centre de services mondial utilisera les fonds issus du recouvrement des coûts pour financer un poste d'informaticien(ne) hors classe (P-5), un poste de spécialiste des systèmes informatiques (P-3), un poste d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national dont le (la) titulaire coordonne et gère les recettes provenant du recouvrement des coûts, un poste d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national aux fins de la capacité minimale requise en matière de soins de santé [infirmier(ère)], un poste d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national aux fins de la sécurité et un poste d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national aux fins de la gestion des installations. Ces trois derniers postes permettront de répondre aux besoins de plus en plus importants en matière d'installations, de santé et de sécurité résultant de l'augmentation du taux d'occupation des locaux. Ils relèvent du Bureau du (de la) Chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, à Valence. Le tableau 3 résume les dépenses prévues par catégorie.

Tableau 3
Analyse des montants qu'il est prévu de recouvrer en 2022/23

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Dépenses prévues</i>
Personnel civil	
Personnel recruté sur le plan international	358,5
Personnel recruté sur le plan national	239,4
Total partiel	597,9
Dépenses opérationnelles	
Voyages	10,0
Installations et infrastructures	1 072,8
Transports terrestres	10,0
Communications et informatique	12 360,4
Santé	8,6

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Dépenses prévues</i>
Fournitures, services et matériel divers	330,9
Total partiel	13 792,7
Total	14 390,6

Unités hébergées

82. Le Centre de services mondial continuera d'héberger et d'appuyer plusieurs unités, notamment la Force de police permanente et le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires, qui relèvent du Département des opérations de paix, et le Centre stratégique des opérations aériennes et le Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions, qui font rapport au Département de l'appui opérationnel. Les besoins en ressources des unités hébergées sont présentés dans le tableau 4 ci-dessous.

Tableau 4

Ressources demandées pour les unités hébergées pour l'exercice 2022/23

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

	<i>Force de police permanente</i>	<i>Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires</i>	<i>Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions</i>	<i>Centre stratégique des opérations aériennes</i>	<i>Total (unités hébergées)</i>
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	5 656,5	1 030,1	471,4	1 037,8	8 195,8
Personnel recruté sur le plan national	138,9	69,5	555,6	208,4	972,4
Total partiel	5 795,4	1 099,6	1 027,0	1 246,2	9 168,2
Dépenses opérationnelles					
Consultants et services de consultants	8,7	–	–	–	8,7
Voyages officiels	77,3	30,2	18,1	31,6	157,2
Communications et informatique	–	–	0,9	5,2	6,1
Fournitures, services et matériel divers	13,9	–	9,6	9,5	33,0
Total partiel	99,9	30,2	28,6	46,3	205,0
Total	5 895,3	1 129,8	1 055,6	1 292,5	9 373,2

Force de police permanente

83. La Force de police permanente, qui comprend 36 postes, continuera d'apporter un appui au titre de ses deux fonctions essentielles, à savoir aider au démarrage de composantes Police dans les opérations de paix et fournir une assistance aux composantes Police existantes. Sur demande, elle procédera également à des évaluations opérationnelles et au suivi des composantes Police.

84. Par ailleurs, la Force de police permanente continuera de donner suite de manière sélective aux demandes du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et de fournir aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies et à d'autres partenaires l'appui qu'ils sollicitent, dans le cadre du mandat de consolidation de la paix de l'Organisation.

85. La Force de police permanente continuera en outre de participer à la compilation, à la mise en correspondance et à l'analyse en interne d'informations et de statistiques et à l'élaboration de recueils à l'usage de la police des Nations Unies dans plusieurs opérations de paix. Pour ce faire, elle aura notamment recours aux méthodes suivantes : rapports, évaluations, visites sur le terrain, enquêtes, entretiens, réunions, débats et examen par des pairs.

86. La Force de police permanente continuera également de mieux se préparer au démarrage des opérations de paix, en maintenant ou en améliorant ses capacités institutionnelles et opérationnelles et en apportant une assistance aux composantes Police existantes des opérations de paix, y compris celles en cours de transition. Ces efforts accrus permettront d'obtenir des résultats quantifiables dans des domaines tels que les missions d'assistance auprès de composantes Police d'opérations de paix existantes, la constitution ou le renforcement des composantes Police, les programmes de renforcement des compétences à l'intention des experts de la Force de police permanente et le soutien aux missions d'évaluation des composantes Police existantes. La Force de police permanente continuera de collaborer avec le Département des opérations de paix et les composantes Police de diverses opérations de paix et d'élargir son rôle de prestataire de services à l'échelle du système des Nations Unies.

87. Durant l'exercice 2022/23, la Force de police permanente devrait continuer de recevoir des demandes d'appui de la part d'opérations des Nations Unies sur le terrain et d'autres partenaires. Elle s'attend également à ce qu'un allègement important, pendant l'exercice, des restrictions en matière de voyage et des protocoles liés à la pandémie lui permette de déployer les membres du personnel dans les opérations de paix en temps voulu.

Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires

88. Le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires est la composante déployée à Brindisi du Service des questions judiciaires et pénitentiaires du Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité, qui est basé au Siège. Il comprend actuellement six postes et un emploi de temporaire (autre que pour les réunions), qui a systématiquement été mis à profit depuis sa création et qu'il est proposé de transformer en poste. Il fournit un soutien hautement spécialisé et essentiel à la mise en œuvre des mandats. L'incertitude récurrente concernant l'avenir de l'emploi a engendré des coûts supplémentaires en raison de l'exécution répétée des formalités d'entrée en fonctions, due aux problèmes de rétention du personnel ; en effet, cet emploi a déjà été occupé par trois titulaires différents depuis sa création. Dans une certaine mesure, la rotation du personnel a également eu des effets négatifs sur la continuité et la cohérence de l'expertise fournie. La transformation de l'emploi en poste permettrait de remédier à ces problèmes en assurant une continuité hautement souhaitable et de réduire les coûts actuellement associés aux recrutements.

89. En 2022/23, le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires continuera d'assurer ses fonctions essentielles, à savoir : fournir les moyens nécessaires au démarrage des nouvelles composantes judiciaires et pénitentiaires dans les opérations de paix, appliquer rapidement des modalités de transition et consolider les composantes judiciaires et pénitentiaires existantes des opérations de paix et, le cas échéant, d'autres unités et entités des Nations Unies présentes sur le terrain, en leur prêtant ponctuellement une assistance technique ciblée. Il maintiendra son appui aux composantes judiciaires et pénitentiaires pour les aider à planifier et à appliquer les programmes relatifs à l'état de droit qui leur ont été confiés en leur fournissant des compétences et un appui fonctionnels concernant

l'exécution et la supervision des programmes, afin qu'elles puissent mener de façon efficace, cohérente et coordonnée les activités liées à l'état de droit qui leur incombent. Il continuera également de procéder à des évaluations opérationnelles des missions pour appuyer les composantes judiciaires et pénitentiaires sur le terrain.

90. Conformément à la réforme de l'architecture de paix et de sécurité engagée par le Secrétaire général, le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires traitera les demandes de soutien émanant du Département des opérations de paix et du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, en se concentrant sur le démarrage des missions, la planification et la mise en œuvre des transitions et le soutien ciblé à l'état de droit dans les domaines où les missions ne disposent pas de capacités ou de compétences suffisantes. Il apportera donc un soutien à la conception et à la mise en œuvre de programmes relatifs à l'état de droit, les connaissances spécialisées en matière de création de programmes n'étant souvent pas disponibles au sein des composantes État de droit des missions, dont les conseillers ou experts sont généralement des juges, des procureurs, des avocats ou des agents pénitentiaires. Comme le montre l'audit réalisé en 2019 par le BSCI⁶, les clients interrogés prévoient de faire appel au Corps permanent de manière continue pour obtenir de l'aide, notamment en ce qui concerne la planification stratégique et opérationnelle et la planification de la transition.

91. Du fait de la réduction progressive des effectifs dans certaines missions, le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires est davantage sollicité afin de faciliter une transition sans heurt et d'éviter une reprise du conflit. On prévoit qu'un certain nombre de missions des Nations Unies auront besoin d'un soutien stratégique et spécialisé essentiel au cours de l'exercice suivant et au-delà. Les demandes prévues, qui restent importantes et dépassent les capacités actuellement disponibles, concernent notamment la planification de la transition vers l'état de droit, les programmes relatifs à l'état de droit, la responsabilité pénale, la poursuite des crimes alimentant les conflits, y compris le terrorisme, la lutte contre la corruption, ainsi que la prévention de l'extrémisme violent et la lutte contre celui-ci.

92. Par ailleurs, étant donné que le Secrétaire général a salué le rôle joué par le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires en tant que prestataire de services à l'échelle du système, qu'un appui plus coordonné et plus cohérent doit être apporté à l'état de droit, et compte tenu du fait que le Comité spécial des opérations de maintien de la paix attend du Secrétariat qu'il s'attache davantage à appuyer les priorités que se sont fixées les États hôtes pour prévenir les conflits, le Corps permanent sera de plus en plus invité à partager ses compétences avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ou d'autres entités des Nations Unies, en particulier sous les auspices de la Cellule mondiale de coordination des questions relatives à l'état de droit.

Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions

93. Le Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions, qui relève de la Division de l'administration des ressources humaines du Bureau des opérations d'appui (Département de l'appui opérationnel), comprend le secrétariat des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions et le Groupe de la vérification des références, soit 11 postes. Il continuera d'épauler les clients parmi les opérations de maintien de la paix en leur apportant des conseils fonctionnels et techniques lors de l'examen des dossiers de recrutement sur le plan international et

⁶ Bureau des services de contrôle interne (Division de l'audit interne), rapport 2019/063, mission n° AP2018/600/04, par. 30, disponible à l'adresse : <https://oios.un.org/audit-reports>.

du processus de vérification des références des candidats sélectionnés pour servir dans les missions des Nations Unies, afin de garantir un recrutement de haute qualité et une exécution dans les délais.

Centre stratégique des opérations aériennes

94. Le Centre stratégique des opérations aériennes, qui comprend 10 postes, continuera d'assumer ses fonctions essentielles, à savoir : a) contrôler tous les mouvements aériens qui s'effectuent hors de la zone des missions et fournir un appui aérien stratégique à tous les clients ; b) gérer tous les aspects liés à la flotte aérienne des Nations Unies et le traitement des autorisations (survol et atterrissage) ; c) fournir une capacité de réserve 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à l'appui des évacuations sanitaires primaires et des évacuations sanitaires secondaires de patients atteints ou non de la COVID-19 dans le monde entier ; d) assurer la gestion technique du système mondial de localisation en temps réel des Nations Unies, des mouvements aériens stratégiques des contingents et de l'accord-cadre d'affrètement d'appareils de réserve, ainsi que des évacuations sanitaires primaires et secondaires à l'échelle mondiale pour tous les bureaux, organismes, fonds et programmes des Nations Unies ; e) procéder à la vérification, à la certification, au traitement et au rapprochement des factures d'opérations aériennes pour un montant de plus de 80 millions de dollars.

95. Le nouvel objectif pour l'exercice 2022/23 est que 80 % des relèves de contingents soient effectuées dans le cadre des nouveaux accords d'affrètement de longue durée et 20 % dans le cadre de lettres d'attribution, ce qui devrait représenter 7 813 heures de vol pour la relève d'environ 150 000 soldats. Les nouveaux contrats d'affrètement de longue durée ont un champ d'application élargi : outre les avions gros-porteurs, ils couvrent cinq autres types d'appareils, offrant ainsi plus de souplesse et des capacités accrues aux opérations et permettant d'accélérer le rythme de relève des contingents. Ils permettent également d'utiliser les appareils pour d'autres besoins ponctuels, comme le transport de larges groupes de civils, dans le cadre d'opérations d'évacuation ou de réinstallation du personnel ou pour des délégations de haut niveau.

Ventilation des ressources demandées par site : Brindisi et Valence

96. Au paragraphe 14 de son rapport (A/75/822/Add.10), qui a été approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 75/295, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée de prier le Secrétaire général de veiller à la clarté et à la transparence de la présentation des futurs projets de budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies en fournissant des informations ventilées sur l'évolution des ressources financières pour chaque lieu d'affectation, par groupe, classe et sous-classe. Dans les précédents rapports budgétaires, des informations ventilées sur les ressources financières demandées par site étaient fournies dans la présente section. Dans le cas du présent projet de budget pour l'exercice 2022/23, elles sont fournies dans le résumé et à la section II.A.

Variation du montant des ressources financières demandées

97. D'un montant de 66,3 millions de dollars, le budget proposé pour l'exercice 2022/23 est en augmentation de 0,6 million de dollars (1,0 %) par rapport aux crédits de 65,7 millions de dollars ouverts pour l'exercice 2021/22. Cette augmentation s'explique principalement par : a) l'évolution du tableau d'effectifs (trois nouveaux postes et huit reclassements, entre autres) ; b) des dépenses plus importantes en matière d'informatique et de communications pour remplacer le matériel obsolète considéré comme à haut risque ou à très haut risque, et de nouveaux

contrats pour des services haute performance de stockage et de sauvegarde de données ; c) la hausse des dépenses relatives aux installations et aux infrastructures, aux transports terrestres et au fret. Elle est compensée en partie par l'appréciation du dollar des États-Unis par rapport à l'euro, qui a eu un impact sur les traitements du personnel recruté sur le plan national et sur les indemnités de poste du personnel recruté sur le plan international.

C. Coopération au niveau régional

98. Le Centre de services mondial a joué un rôle clé dans l'action des Nations Unies face à la COVID-19, en particulier dans la livraison de stocks pour déploiement stratégique d'équipements de protection individuelle, d'équipements médicaux nouvellement acquis et de consommables, alors que les conditions de transport étaient extrêmement tendues. Son rôle n'a fait que grandir grâce aux interventions de l'une de ses unités hébergées, le Centre stratégique des opérations aériennes, qui a renforcé la coopération mondiale par le soutien qu'il a apporté au système des Nations Unies, en particulier s'agissant de mener des évacuations sanitaires 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans le cadre du dispositif d'évacuation sanitaire mis en place à l'échelle du système face à la COVID-19. Face à la propagation rapide de la pandémie, le Centre stratégique a été chargé de gérer neuf contrats d'affrètement de courte durée pour l'évacuation sanitaire aérienne afin d'appuyer l'Équipe spéciale des Nations Unies pour les évacuations sanitaires liées à la COVID-19, qui a dirigé plus de 300 évacuations sanitaires aériennes de membres du personnel des Nations Unies et de personnes à leur charge vers des établissements médicaux à même de leur donner les soins dont ils avaient besoin. En outre, le Bureau régional de la sécurité aérienne a fourni des services de formation à distance en matière de sécurité aérienne et de supervision des performances de sécurité pour toutes les missions recevant l'aide du Département de l'appui opérationnel. Le Centre stratégique continuera de faciliter l'action menée par l'Organisation en réponse à la crise liée à la COVID-19 si la pandémie se poursuit en 2022/23.

99. Avec la mise en place de l'équipe commune d'aviation des Nations Unies pour les évacuations sanitaires liées à la COVID-19, le Centre stratégique des opérations aériennes continuera d'apporter un appui dans les domaines suivants : gestion de 25 accords-cadres d'affrètement aérien ; soutien aérien pour les évacuations sanitaires liées à la COVID-19 ; rédaction d'instructions permanentes applicables à l'ensemble du système Nations Unies ; mise en œuvre conjointe, avec le PAM, des modalités de travail techniques de l'équipe aérienne commune Centre stratégique des opérations aériennes-PAM ; suivi quotidien des restrictions touchant l'espace aérien de chaque pays ; élaboration et gestion des comptes rendus de situation ; gestion de contrats d'affrètement de longue durée pour la relève mondiale et stratégique des contingents des missions.

D. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

100. À la demande du Département de l'appui opérationnel, du Département des opérations de paix et le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, le Centre de services mondial de aidera à mettre en place une politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain en organisant des activités de formation à la prévention des accidents liés au travail.

101. En outre, le Centre de services mondial fournira au Bureau de la coordination des affaires humanitaires des services d'entreposage, et au Département de la sûreté et de la sécurité des services d'entreposage et de gestion du matériel, sur la base du recouvrement des coûts et en vertu d'accords de prestation de services. Il fournira également à l'Entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies – administré par le PAM – des services de téléphonie et de données, et à l'UNICEF et à l'OIM des bureaux à Valence.

102. Le Centre de services mondial continuera de resserrer sa coopération avec d'autres fonds, programmes, institutions spécialisées et tribunaux internationaux des Nations Unies et bureaux hors Siège en leur fournissant, sur la base du recouvrement des coûts, des services numériques dans les domaines des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications et des services de visioconférence. Il continuera également à fournir au Centre international de calcul et à l'UNOPS des bureaux et d'autres services numériques.

103. Le (la) Directeur(trice) du Centre de services mondial continuera d'occuper la fonction de coordonnateur(trice) de secteur (sécurité) pour l'ensemble des entités des Nations Unies présentes dans la région, dont l'Entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies, l'UNOPS et le Centre international de calcul. Pour sa part, le (la) Chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications du Centre Informatique et communications des Nations Unies continuera de faire office de responsable des lieux et de coordonnateur(trice) de secteur (sécurité) pour le Centre et d'agent(e) habilité(e) par intérim pour l'Espagne.

104. Conformément à l'initiative de réforme du Secrétaire général visant à fournir un appui à un éventail plus large de clients, le Centre de services mondial étudiera les possibilités d'accroître les services d'appui fournis à l'échelle mondiale aux missions et aux autres entités dans des domaines tels que les achats, la gestion du matériel et la sécurité et la santé au travail. Les avis de vacance seront communiqués aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies afin d'attirer des candidats potentiels.

105. En outre, conformément aux réformes similaires menées dans l'Organisation et au changement d'approche concernant les partenariats externes, le Bureau du (de la) Directrice dirigera, en consultation avec d'autres bureaux, les travaux visant à étudier et mettre au point des accords de partenariat formels avec les universités locales et d'autres partenaires intéressés. En particulier, l'armée de l'air italienne, installée dans les locaux du Centre de services mondial, a exprimé le souhait de mener des activités conjointes d'intérêt commun, entrevoyant une possibilité de synergie naturelle dans le domaine de la logistique et d'autres services.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

106. Les tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats présentent les réalisations et les produits par domaine fonctionnel : chaîne d'approvisionnement ; technologies géospatiales, informatique et télécommunications ; services régionaux de sécurité aérienne ; services d'opérations aériennes stratégiques ; services des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions et de vérification des références ; services de sécurité au travail ; appui centralisé (réalisations escomptées 1.1 et 1.2). Dans le cadre de son objectif général, le Centre de services mondial contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations, en exécutant les produits clés présentés dans les tableaux ci-après. Ceux qui ont trait à la Force de police permanente et au Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires relèvent de la réalisation escomptée 1.3.

1.1 Fourniture aux missions clientes de services d'appui technique et opérationnel rapides, efficaces, efficaces et responsables

1.1.1 Pourcentage de clients du Service de la chaîne d'approvisionnement satisfaits des services fournis qui ressort des enquêtes sur la gestion de la relation client et des enquêtes ciblées (2020/21 : sans objet ; 2021/22 : sans objet ; 2022/23 : 96 %)

1.1.2 Pourcentage des commandes d'un ou plusieurs articles entrant dans la composition des solutions pour déploiement stratégique ou faisant partie de la réserve de matériel de l'ONU traitées dans un délai de 2 et 5 jours ouvrables, respectivement (2020/21 : sans objet ; 2021/22 : sans objet ; 2022/23 : 95 %)

1.1.3 Pourcentage d'articles entrant dans la composition des solutions pour déploiement stratégique ou faisant partie de la réserve de matériel de l'ONU reçus par la mission en provenance du Centre de services mondial dans un délai de 90 jours (2020/21 : sans objet ; 2021/22 : sans objet ; 2022/23 : 95 %)

1.1.4 Pourcentage d'articles entrant dans la composition des solutions pour déploiement stratégique ou faisant partie de la réserve de matériel de l'ONU reçus par la mission en provenance des stocks pour déploiement régional dans un délai de 30 jours (2020/21 : sans objet ; 2021/22 : sans objet ; 2022/23 : 30 %)

1.1.5 Pourcentage d'articles non munis d'un numéro d'inventaire (solutions pour déploiement stratégique, réserve de matériel de l'ONU, Centre de services mondial) se trouvant au Centre de services mondial dénombrés par inventaire tournant au cours de l'exercice (2020/21 : sans objet ; 2021/22 : sans objet ; 2022/23 : 95 %)

1.1.6 Pourcentage d'articles de l'inventaire des solutions pour déploiement stratégique dont la durée de vie utile est dépassée (2020/21 : sans objet ; 2021/22 : sans objet ; 2022/23 : 12 %)

1.1.7 Pourcentage de demandes d'entretien, de réparation et de mise à l'essai de solutions et de matériel pour déploiement stratégique traitées dans un délai de 15 jours ouvrables à compter de la date du bon d'intervention (2020/21 : 97,3 % ; 2021/22 : 100 % ; 2022/23 : 100 %)

1.1.8 Pourcentage de véhicules et d'éléments de matériel de la réserve de l'ONU remis en état dans un délai de 120 jours (2020/21 : sans objet ; 2021/22 : sans objet ; 2022/23 : 80 %)

1.1.9 Pourcentage des activités d'entretien effectuées sur la flotte du Centre de services mondial menées en

amont des problèmes (plutôt qu'en aval) (2020/21 : sans objet ; 2021/22 : sans objet ; 2022/23 : 75 %)

1.1.10 Pourcentage de demandes d'équipes d'appui présentées par des missions qui donnent lieu à un déploiement dans les 30 jours ouvrables suivant la date d'approbation (2020/21 : sans objet ; 2021/22 : sans objet ; 2022/23 : 95 %)

1.1.11 Pourcentage de missions de maintien de la paix et de missions politiques spéciales et d'entités externes satisfaites de l'utilisation de l'outil d'évaluation des prestations des fournisseurs et du système de retour d'information instantané (2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 80 % ; 2022/23 : 85 %)

1.1.12 Pourcentage de missions clientes satisfaites des services fournis dans les domaines des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications (2020/21 : 98,9 % ; 2021/22 : 92 % ; 2022/23 : 92 %)

1.1.13 Disponibilité des applications des missions hébergées sur un serveur central (2020/21 : 100 % ; 2021/22 : 99,8 % ; 2022/23 : 99,8 %)

1.1.14 Disponibilité du réseau étendu et de l'infrastructure des pôles informatiques (2020/21 : 100 % ; 2021/22 : 99,5 % ; 2022/23 : 100 %)

1.1.15 Pourcentage de problèmes informatiques traités conformément aux accords de prestation de services (2020/21 : 98,8 % ; 2021/22 : 95 % ; 2022/23 : 95 %)

1.1.16 Efficacité de l'exploitation de la capacité de transmission par satellite, mesurée en bits par hertz (2020/21 : 3,2 ; 2021/22 : 3,1 ; 2022/23 : 3,1)

1.1.17 Pourcentage de mouvements aériens stratégiques contrôlés et suivis centralement (2020/21 : 100 % ; 2021/22 : 100 % ; 2022/23 : 100 %)

1.1.18 Pourcentage de vols stratégiques et de vols nécessaires à la relève des contingents faisant l'objet d'accords d'affrètement à long terme qui sont gérés, programmés, contrôlés et surveillés (2020/21 : 100 % ; 2021/22 : 100 % ; 2022/23 : 100 %)

1.1.19 Pourcentage de demandes d'assistance technique environnementale sur le terrain et à distance visant à appuyer 12 missions dans les domaines de l'énergie, de l'eau et des eaux usées et de la gestion des déchets solides qui sont satisfaites dans un délai de 90 jours (2020/21 : 100 % ; 2021/22 : 95 % ; 2022/23 : 95 %)

1.1.20 Note globale concernant l'indice de performance en matière de gestion du matériel (sur 2000), sur la base de 20 indicateurs clés de

performance (2020/21 : 1 806 ; 2021/22 : \geq 1 800 ;
2022/23 : \geq 1 800)

Produits

Services liés à la chaîne d'approvisionnement

- Mise en œuvre des phases initiales du nouveau concept de solutions pour déploiement stratégique ; déploiement de 10 produits de base dans des stocks de déploiement régionaux ; établissement d'un contrat de service de soutien supplémentaire ; intégration des stratégies pour 35 % de la composition globale
- Coordination et facilitation de 6 réunions locales de planification intégrée des activités par an avec toutes les parties prenantes du Centre de services mondial de l'ONU
- Fourniture, à 5 opérations de maintien de la paix, d'un appui technique et opérationnel en matière de planification et de conception de projets de génie, et établissement de 5 dossiers d'appel d'offres, y compris rédaction de tous les documents techniques demandés par les clients
- Assistance au nettoyage des données mondiales et établissement de l'analyse des sources d'approvisionnement en vue de finaliser la demande nette mondiale pour 15 missions de maintien de la paix et 19 missions politiques spéciales dans les 20 jours ouvrables suivant la réception
- Réalisation de 4 visites d'évaluation des moyens dans les missions afin de déterminer quels moyens de grande valeur sont sous-utilisés et peuvent faire l'objet des 3 R (restitution, remise à neuf, réutilisation) ; soutien et coordination des activités de planification des projets ou des tâches concernant l'établissement du plan de développement du Centre de services mondial
- Suivi et communication de l'information, dans l'outil de suivi, de l'achèvement du processus de planification à plusieurs étapes (mensuel-annuel) dans les 5 jours ouvrables suivant la réception, tel que constaté dans l'outil de planification de la chaîne d'approvisionnement, au cours des processus locaux de planification de la demande brute, de la demande nette et des sources d'approvisionnement du Centre de services mondial
- Fourniture, dans les délais prévus par les instructions permanentes, d'avis et de conseils techniques pour 50 cas, dans les domaines du génie, du transport et de l'approvisionnement général en biens et services
- Réalisation de 6 inspections du matériel visant à garantir la conformité aux spécifications, l'optimisation énergétique et la réduction des déchets et à déterminer les possibilités d'innovation et les solutions d'approvisionnement pour les nouveaux produits
- Tenue de 4 réunions trimestrielles du conseil de gestion des solutions pour déploiement stratégique
- Remise à neuf de 15 biens de grande valeur et à faible utilisation, restitués par des missions
- Entretien, réparation et mise à l'essai d'environ 752 véhicules (578 faisant partie des stocks pour déploiement stratégique, 40 provenant de la réserve de matériel de l'ONU et 134 appartenant au Centre de services mondial), de quelque 758 articles (matériel divers) tels que des groupes électrogènes et du matériel de bureau, et de 2 195 autres articles (fournitures) entrant dans la composition des stocks pour déploiement stratégique ou faisant partie de la réserve de matériel de l'ONU
- Acquisition et coordination de 14 séances de formation technique et de formation à la chaîne d'approvisionnement
- Examen et approbation d'un plan préliminaire de cession des actifs pour les opérations de maintien de la paix en cours de liquidation, dans les délais suivants : 5 jours ouvrables pour les missions politiques spéciales et les missions de maintien de la paix de petite taille et autres missions ; 10 jours ouvrables pour les missions de maintien de la paix de taille moyenne ; 15 jours ouvrables pour les missions de maintien de la paix de grande taille
- Fourniture d'un appui et d'une assistance technique dans le domaine environnemental en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre d'orientations opérationnelles et techniques conformes aux instructions permanentes approuvées (1 plan de gestion de l'infrastructure énergétique, 1 plan de gestion des déchets et

1 plan de gestion des eaux usées pour chacune des 10 missions les plus importantes, soit 30 plans de gestion au total), à des fins d'efficacité opérationnelle et de gestion des risques

- Fourniture d'orientations concernant les domaines techniques (énergie, eau et eaux usées, et déchets solides) de la stratégie environnementale pour les opérations de paix (2017-2023) du Département de l'appui opérationnel, y compris tenue d'au moins 30 visioconférences avec le personnel des missions concerné au cours de l'exercice
- Organisation d'au moins 10 cours pratiques destinés à renforcer la capacité des missions d'appliquer l'instruction permanente relative aux évaluations de l'impact sur l'environnement, qui seront dispensés aux principales parties prenantes et au personnel concerné dans les nouvelles missions, selon les besoins, et dans le cadre de nouveaux projets dans les missions existantes

Services d'appui technologique à l'échelle mondiale

- Gestion et mise à jour de 6 bases de données mondiales (OGI, BASE, CARTO, UN Open Street Map, DATASTORE et RASTER) et de normes en matière d'informations géospatiales opérationnelles communes aux opérations ou aux missions (normes COGI/MOGI et Unite Maps) et de visualisation des données géographiques
- Production de 250 cartes (thématiques, topographiques et de base et d'autres représentations ou produits visuels) et de 100 rapports de localisation et analyses de données géographiques ; prestation de 40 services liés aux eaux souterraines et au sous-sol (études, levés, remise en état et surveillance de puits, repérage de charniers et d'infrastructures)
- Fourniture et gestion des services et solutions ci-après, et appui connexe : service Clear Map ; service Unite Maps (7 composantes : Field Street Map, Image Map, Terrain Map, Operational Map, Globe, Directions et Search) pour toutes les missions de maintien de la paix et les missions politiques spéciales, reposant sur la collecte et la mise à jour de données géospatiales sur une superficie de 150 000 km² et sur les contributions apportées par 2 000 cartographes des Nations Unies selon le principe de la production participative ; 3 plateformes géospatiales mises à disposition via le système d'information géospatiale en nuage du Centre de services mondial (GeoPortal (système de gestion des contenus), GeoCortex (plateforme regroupant plusieurs applications géospatiales) et hébergement de bases de données géospatiales institutionnelles) ; 150 services de cartographie Web et 13 solutions sur mesure destinées à telle ou telle mission ; solutions Unite Aware Maps, visant à appuyer l'exécution du programme d'appréciation de la situation dans 7 missions ; services d'informatique décisionnelle et d'analyse pour 6 applications
- Mise au point et gestion de solutions géospatiales innovantes, notamment : automatisation de l'application environnementale e-App pour 21 missions de maintien de la paix et missions politiques spéciales ; solution de gestion et de surveillance des installations et infrastructures pour 7 missions ; données de gestion à distance des infrastructures de terrain en tant que service ; système d'information géographique WorkSpace (service en nuage) pour 75 utilisateurs de données géospatiales ; une application de réalité virtuelle et étendue (Virtual Operation Centre) destinée à appuyer le Secrétariat ; une application d'intelligence artificielle destinée à appuyer le Secrétariat ; l'application Recce Management à l'appui de 17 missions et bureaux des Nations Unies opérant sur le terrain
- Appui à 4 000 utilisateurs des services géospatiaux fournis aux missions de maintien de la paix et aux missions politiques spéciales, au Secrétariat et aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies
- Exploitation et gestion de 194 applications hébergées sur un serveur central (Umoja, par exemple) et appui connexe, y compris installation et mise à l'essai de fonctionnalités de reprise des activités après sinistre dans les opérations de maintien de la paix et missions politiques spéciales, pour 65 000 utilisateurs environ
- 9 mises à l'essai de nouvelles applications par an
- Maintien de 2 certifications concernant la gestion des services informatiques (ISO/IEC 20000) et la sécurité de l'information (ISO/IEC 27001:2013)
- Exploitation et maintenance de 2 centres de données certifiés situés dans 2 endroits distincts et appui connexe, dont la fourniture de services d'hébergement, de centres de données virtuels, d'infrastructures de

bureau virtuel, de l'infrastructure sous-jacente des services de messagerie et de services de courtage et de gestion de l'informatique en nuage hybride pour 62 000 utilisateurs

- Exploitation et gestion de 10 systèmes de soutien à l'infrastructure nécessaires à l'hébergement et à la connectivité du progiciel de gestion intégré Umoja, y compris appui relatif à la couche d'accès pour 18 000 utilisateurs
- Gestion, mise à jour et amélioration de 18 processus de gestion des services informatiques
- Gestion et mise à jour de 1 plan antisinistre pour les services mondiaux fournis par le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, et gestion et coordination de 5 exercices de reprise après sinistre pour les systèmes d'appui à l'échelle mondiale
- Exploitation, gestion et configuration de 1 service de suivi des événements à l'échelle mondiale pour 14 opérations de paix (dont le Centre de services régional d'Entebbe, le Centre de services mondial et le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie)
- Coordination, gestion et mise à jour de 2 évaluations de la conformité informatique aux politiques et normes de l'Organisation
- Examen et coordination des mesures correctrices à appliquer à la configuration des règles de pare-feu pour 4 pare-feux de gestion du réseau mondial
- Coordination de 5 évaluations par an de la sécurité des infrastructures mondiales du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications
- Fourniture de services de raccordement au réseau étendu à plus de 250 sites dans le monde entier (missions clientes et autres bureaux des Nations Unies), afin que plus de 50 000 utilisateurs finaux aient accès à des liaisons satellite, à des liaisons louées et à Internet
- Exploitation et maintenance de l'infrastructure et appui connexe aux fins de la prestation de services de liaison radio numérique à plus de 35 000 utilisateurs dans les 10 entités des Nations Unies (missions de maintien de la paix, centres de services et missions politiques spéciales) suivantes : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine ; Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali ; MONUSCO ; Centre de services régional d'Entebbe ; Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan ; Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (liquidation) ; Centre de services mondial de l'ONU ; Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei ; Mission des Nations Unies au Soudan du Sud ; Mission d'appui des Nations Unies en Libye
- Exploitation et maintenance de l'infrastructure et appui connexe aux fins de la prestation de services de visioconférence aux missions de maintien de la paix et à d'autres bureaux des Nations Unies, y compris au Conseil de sécurité, au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et à d'autres organes directeurs de haut niveau, soit en moyenne 800 visioconférences organisées et 3 000 points raccordés chaque mois
- Exploitation et maintenance de l'infrastructure et appui connexe aux fins de la prestation de services de téléphonie entre missions et vers l'étranger à 27 missions clientes et bureaux des Nations Unies, pour une capacité moyenne de 190 000 appels chaque mois
- Test trimestriel de basculement des composants essentiels des liaisons satellite et réseau entre Brindisi et Valence pour garantir la résilience et régler tout problème détecté durant le même trimestre
- Exploitation et maintenance de l'infrastructure et appui connexe aux fins de la gestion de liaisons satellite de haute efficacité avec une capacité allouée dynamiquement selon la demande utilisateurs pour un maximum de 190 lieux d'affectation hors Siège
- Établissement de liaisons dans les nouvelles missions ou les missions de renfort dans les 24 heures suivant l'arrivée du matériel informatique et du matériel de communications ainsi que du personnel spécialisé du Centre de services mondial
- Fourniture d'un appui à la gestion de projets pour 80 projets

- Fourniture de services complets de gestion de projet pour 2 programmes et 20 projets de type et d'ampleur variables en fonction des besoins institutionnels et régionaux ainsi que des besoins des missions et du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications
- Organisation de 2 ateliers sur le cadre de gestion de projet à l'intention des gestionnaires de projet
- Organisation de 4 réunions virtuelles à l'intention des personnes chargées des questions informatiques dans les missions
- Conception, développement et évaluation de 4 solutions informatiques à l'appui des missions, dans les domaines du commandement, du contrôle, des communications et de l'informatique ainsi que de la sécurité des camps des Nations Unies
- Mise au point de 4 cours de formation personnalisés pour les spécialistes de l'informatique et des technologies travaillant dans les missions et pour l'École C4ISR des Nations Unies au service des opérations de paix
- Mise au point de 10 supports de formation et de promotion à l'appui des missions

Services de conférence et de formation

- Services de coordination et d'appui pour les conférences et les activités de formation, notamment pour des réunions virtuelles organisées à l'intention de 700 participants externes travaillant pour le Secrétariat et les organismes, fonds et programmes, pour lesquels les taux de satisfaction des clients sont élevés (bons ou excellents) selon au moins 90 % des réponses reçues
- Communication d'informations à jour sur l'intranet (iSeek) et le site Web du Centre de services mondial et promotion des initiatives, des projets, des services et des prestations du Centre sur les médias sociaux et par d'autres moyens

Services de sécurité aérienne

- Prestation de services de formation en matière de sécurité aérienne au personnel du Département de l'appui opérationnel et des missions et dans le cadre du programme de sécurité aérienne du Service de gestion de la chaîne d'approvisionnement, dont 2 cours en salle (1 cours sur la gestion des risques aériens et 1 cours sur l'évaluation de la performance en matière d'inspection des aéronefs et les rapports d'évaluation des transporteurs) et 2 cours en ligne (initiation à la sécurité aérienne) et facilitation de cours à distance à la demande des missions
- Facilitation de la mise en œuvre de la politique sur la sécurité aérienne grâce à l'amélioration des modules de prévention des accidents et de registre des dangers et à la mise au point du module portant sur la surveillance en continu et les mesures correctrices de l'application iAviationSafety, ainsi qu'à l'élaboration du tableau de bord permettant le suivi de la performance en matière de sécurité

Services d'opérations aériennes stratégiques

- Attribution des tâches opérationnelles, coordination et suivi pour la totalité des opérations aériennes menées à l'aide de plusieurs avions à fuselage large affectés au Centre stratégique des opérations aériennes à l'appui de la relève des contingents de toutes les missions de maintien de la paix, ainsi que dans le cadre d'accords d'affrètement de réserve et à la demande aux fins de l'exécution d'évacuations sanitaires
- Contrôle et surveillance centralisés de la totalité des mouvements aériens stratégiques (jusqu'à 350 mouvements) au moyen du système mondial de suivi, l'objectif étant de maintenir une appréciation stratégique de la flotte et un contrôle efficace des coûts d'exploitation
- Analyse coûts-avantages et sélection des aéronefs pour la totalité des opérations d'appui aérien stratégique demandées
- Publication de 12 rapports assortis de tableaux de référence sur l'utilisation et le rendement de tous les avions utilisés pour la relève des contingents

- Publication de 12 rapports sur l'utilisation de la flotte aérienne stratégique aux fins de la veille économique et de l'analyse des coûts

Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions et services de vérification des références

- Examen de 80 % des critères d'évaluation et des nouvelles offres d'emploi et postes vacants pourvus dans un délai moyen de 7 jours, conformément au calendrier prévu pour la procédure de recrutement
- Organisation de 3 séances de formation au maximum sur les procédures des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions à l'intention d'au moins 20 participants
- Réalisation de 80 % des vérifications des références des candidats sélectionnés dans un délai de 15 jours, conformément au calendrier prévu pour la procédure de recrutement
- Organisation de 2 séances de formation au maximum sur la procédure de vérification des références à l'intention d'au moins 20 participants

Services de sécurité au travail

- Conformité totale (100 %) avec le programme de gestion des risques liés à la sécurité et à la santé au travail du Département de l'appui opérationnel
- Organisation et présentation au personnel des missions des Nations Unies de 3 cours sur la sécurité et la santé au travail sur le terrain
- Réception et examen de 150 comptes rendus d'incidents touchant à la sécurité au travail établis par des missions et des lieux d'affectation, puis enregistrement de ces comptes rendus dans le système d'information sur les incidents touchant à la sécurité au travail du Département de l'appui opérationnel
- Réalisation de 1 estimation des risques en matière de sécurité au travail sur les lieux de travail du Centre de services mondial, puis élaboration et mise en œuvre d'un plan de mesures correctrices
- Poursuite de la coordination et de l'échange d'informations techniques avec la Division de la gestion des soins et de la sécurité et de la santé au travail du Département de l'appui opérationnel et son responsable de la sécurité sur le terrain et directeur de programme, au moyen d'au moins 52 activités de coordination ou comptes rendus par an, par courrier électronique, téléconférence, visioconférence, soumission de rapports ou communication d'informations
- Élaboration de 1 rapport statistique annuel sur les incidents concernant la sécurité au travail signalés par le Département de l'appui opérationnel, les opérations hors Siège et les différents lieux d'affectation
- Gestion de sites Web et de plateformes de médias sociaux portant sur la santé et la sécurité au travail, y compris la communication opérationnelle et technique avec le réseau de praticiens de la sécurité et de la santé au travail, à savoir au moins 12 mises à jour ou mises à niveau de site Web ou de plateforme de médias sociaux, ou d'activités s'y rapportant (soit une par mois), notamment la publication, la communication ou la diffusion de renseignements sur des questions connexes
- Gestion et mise à jour hebdomadaires des applications mobiles de sécurité et de santé au travail : RA – estimation des risques ; RS – système de communication de l'information ; HD – déclaration de santé ; MR – activité opérationnelle technique mensuelle
- Fourniture, à distance ou sur place, d'un appui professionnel à au moins 2 services du Siège, missions ou lieux d'affectation aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre du système de gestion interne de la sécurité et de la santé au travail et de toutes ses composantes (notamment énoncés de vision et de mission, objectifs, politique, programmes, plans, budgets, règles, rapports), comme le prescrit la norme ISO 45001

Réalisation escomptée

Indicateurs de succès

1.2 Prestation de services internes rapides, efficaces, efficaces et responsables

1.2.1 Pourcentage annuel moyen de postes autorisés soumis à recrutement international qui ne sont pas pourvus, hors unités hébergées, dans la fourchette

visée (2020/21 : 11,1 % ; 2021/22 : 10 % \pm 3 % ; 2022/23 : 10 % \pm 3 %)

1.2.2 Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2020/21 : 28 % ; 2021/22 : \geq 41 % ; 2022/23 : \geq 41 %)

1.2.3 Nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement, de la publication de l'avis de vacance à la sélection des candidats, pour les postes soumis à recrutement international (2020/21 : 244 ; 2021/22 : \leq 120 ; 2022/23 : \leq 120)

1.2.4 Note globale dans le tableau de bord d'évaluation environnementale du Département de l'appui opérationnel (2020/21 : 88 % ; 2021/22 : 100 % ; 2022/23 : 100 %)

1.2.5 Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés dans les délais impartis en fonction de leur degré de gravité (élevé, moyen ou faible) (2020/21 : 92 % ; 2021/22 : $>$ 85 % ; 2022/23 : $>$ 85 %)

1.2.6 Respect des 10 exigences de base du programme de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2020/21 : 95 % ; 2021/22 : 100 % ; 2022/23 : 100 %)

Produits

Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap

- Accès des personnes en situation de handicap aux infrastructures, services et événements du Centre de services mondial (information, communications, conférences et les réunions, etc.)

Amélioration des services

- Exécution du plan d'action environnemental du Centre de services mondial pour 2022/23, conformément à la stratégie environnementale pour les opérations de paix (2017-2023)
- Appui à la mise en œuvre de la stratégie et du plan détaillé de gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui opérationnel

Audit, contrôle des risques et conformité

- Application des recommandations du Bureau des services de contrôle interne devant être mises en œuvre avant la fin de l'année (31 décembre) et des recommandations non encore appliquées formulées par le Comité des commissaires aux comptes au cours d'exercices budgétaires antérieurs et acceptées par l'administration

Budget, finances et communication de l'information

- Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services budgétaires, financiers et comptables concernant un budget de 66,3 millions de dollars
- Établissement de la version définitive des états financiers annuels du Centre de services mondial, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public et au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU

Personnel civil

- Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal de 450 membres du personnel civil (144 recrutés sur le plan international, 305 recrutés sur le plan national et 1 temporaire), 6 titulaires de postes extrabudgétaires, 4 membres du personnel du Syndicat du personnel des missions hors Siège des Nations Unies, 10 personnes chargées de la gestion des données de base dans Umoja et 8 titulaires d'autres postes (3 membres du personnel du Département de la sûreté et de la sécurité ; 2 assistant(e)s aux opérations aériennes (extrabudgétaires) ; 1 assistant(e) administratif(ve), dont le poste est financé par le Gouvernement allemand ; 1 spécialiste hors classe de la réforme du secteur de la sécurité ; 1 spécialiste des questions d'environnement), notamment fourniture d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, le recrutement, la gestion des postes, la gestion prévisionnelle des besoins en personnel, le déploiement du personnel, la médiation, le règlement des conflits, la coordination de la suite donnée aux demandes formelles et informelles soumises par différentes entités dans le cadre du système d'administration de la justice (notamment par le Groupe du contrôle hiérarchique) et l'application des décisions, l'établissement du budget et la gestion de la performance du personnel
- Organisation d'activités de formation dans la zone de la mission à l'intention de 517 membres du personnel civil et appui à la formation organisée à l'extérieur de la zone de la mission pour 48 membres du personnel civil
- Appui au traitement de demandes d'autorisation de voyage présentées par des membres du personnel civil : 54 demandes dans la zone de la mission et 82 demandes en dehors de la zone de la mission à des fins autres que la formation, et 48 demandes à des fins de formation

Services de conférence et de formation

- Conception, organisation et offre de cours de formation pour les membres du personnel du Centre de services mondial et fourniture d'un soutien logistique à ces cours, dont devraient bénéficier 800 personnes
- Maintien du taux de suivi des formations obligatoires : taux de suivi d'au moins 90 % pour toutes les formations obligatoires

Déontologie et discipline

- Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline applicable à l'ensemble du personnel, qui mette l'accent sur la prévention (notamment par la formation), le suivi des enquêtes et les mesures disciplinaires

Technologies géospatiales, informatique et télécommunications

- Fourniture de 161 radios portatives, de 15 radios mobiles pour véhicules et de 15 radios fixes, ainsi que de l'appui connexe
- Exploitation et gestion d'un réseau permettant la communication par téléphone, télécopie et visioconférence et l'échange de données, notamment 1 standard téléphonique groupé et 2 liaisons hertziennes, gestion de 3 forfaits de téléphonie mobile, et gestion de 2 réseaux locaux et fourniture de l'appui connexe dans 2 sites
- Fourniture de 1 078 dispositifs informatiques (ordinateurs portables, infrastructures de bureau virtuel et tablettes) et de l'appui connexe à un effectif moyen de 1 151 utilisateurs finaux civils, personnel contractuel compris, ainsi que dans les salles de formation et de conférence
- Appui et maintenance pour 2 réseaux locaux internes sur 2 sites (Brindisi et Valence) et 250 sites de réseau étendu

Services d'ingénierie et de gestion des installations et des infrastructures

- Services d'entretien et de réparation portant sur 78 bâtiments répartis entre 2 sites
- Exécution de 4 projets de construction, de rénovation et d'aménagement approuvés au Centre de services mondial (Brindisi et Valence)

- Exploitation et entretien de 3 systèmes d'alimentation ininterrompue au diesel et de 4 centrales solaires, en plus des contrats souscrits auprès de fournisseurs locaux d'électricité, dans 2 sites
- Fourniture de services de gestion des déchets, y compris de collecte et d'élimination des déchets liquides et solides, dans 2 sites
- Fourniture de services de nettoyage, d'entretien des périmètres et de lutte phytosanitaire dans 2 sites, et de services de restauration dans 2 sites

Gestion du carburant

- Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 127 000 litres d'essence (65 000 litres pour les transports terrestres et 62 000 litres pour les groupes électrogènes et d'autres installations)

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

- Aide à la planification et à la recherche de fournisseurs pour l'achat de biens et de produits d'un montant estimatif de 7,2 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués
- Dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total variant entre 170 et 220 millions de dollars, et communication de l'information y relative

Gestion des véhicules et services de transport terrestre

- Exploitation et entretien de 134 véhicules appartenant à l'ONU et fourniture de services de transport et de navette dans 2 sites

Services médicaux

- Exploitation et entretien de 1 unité médicale de niveau I appartenant à l'ONU
- Fourniture au personnel civil et aux visiteurs et stagiaires de l'ONU à Brindisi de 1 500 consultations avec un infirmier ou une infirmière (évaluation et traitement, consultations de médecine des voyages et orientation vers des services de soins spécialisés si nécessaire)
- Réalisation de 1 évaluation des risques pour la santé de dangers liés au travail tels que le bruit, les problèmes d'ergonomie ou les agents chimiques et biologiques (enquête, dépistage et plan d'action)
- Réalisation de 1 campagne de promotion de la santé, par exemple sur la santé cardiovasculaire, le VIH, la santé mentale ou la santé des femmes
- Coordination avec d'autres entités des Nations Unies, à l'intérieur et à l'extérieur du pays hôte, d'au moins 5 échanges sur la gestion des cas et la mise en œuvre des procédures médicales
- Liaison et coordination avec les autorités sanitaires locales (au moins 5 échanges) pour la gestion des protocoles, des droits, des procédures et des services médicaux concernant le personnel des Nations Unies

Services de sûreté et de sécurité

- Application de mesures visant à assurer parfaitement la sécurité des membres du personnel et des personnes à leur charge remplissant les conditions voulues et à faire en sorte que les programmes et activités des organismes des Nations Unies situés à Brindisi et à Valence puissent se dérouler dans de bonnes conditions de sécurité physique et matérielle

Gestion de l'environnement

- Exécution du plan d'action environnemental du Centre de services mondial pour 2022/23, conformément à la stratégie environnementale pour les opérations de paix (2017-2023)

*Réalisation escomptée**Indicateurs de succès*

1.3 Fourniture aux missions de maintien de la paix et aux autres missions, par les unités hébergées, d'un appui en matière de maintien de l'ordre, d'état de droit et de formation

1.3.1 Traitement rapide des demandes de déploiement par la Force de police permanente (2020/21 : sans objet ; 2021/22 : sans objet ; 2022/23 : ≤ 21 jours ouvrables)

1.3.2 Application satisfaisante des conditions convenues de déploiement par la Force de police permanente (2020/21 : 100 % ; 2021/22 : 90 % ; 2022/23 : 90 %)

1.3.3 Déploiement des fonctionnaires du Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires dans les opérations nouvelles, modifiées ou en transition dans les 30 jours suivant l'adoption d'une résolution par le Conseil de sécurité ou la demande formulée par ce dernier (2020/21 : 100 % ; 2021/22 : 90 % ; 2022/23 : 90 %)

1.3.4 Application satisfaisante des conditions convenues de déploiement des fonctionnaires du Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires (2020/21 : 100 % ; 2021/22 : 90 % ; 2022/23 : 90 %)

*Produits***Force de police permanente**

- Conduite de 10 missions d'assistance auprès des composantes Police d'opérations de paix en vue d'aider au renforcement des capacités et aux activités opérationnelles des services nationaux de maintien de l'ordre
- Création ou renforcement des composantes Police de 2 nouvelles missions ou réduction des effectifs ou liquidation des composantes Police de missions existantes
- Conduite de 2 missions d'évaluation visant à appuyer les opérations de paix
- Appui à 1 pays qui fournit du personnel de police, y compris dans ses propres centres de formation aux opérations de paix, afin de préparer ses policiers à la mise en œuvre du cadre d'orientation stratégique après leur déploiement
- Organisation de 1 programme de formation à l'intention des missions sur l'état de droit et d'autres questions interdisciplinaires
- Participation à 2 conférences internationales annuelles des forces de police sur le maintien de la paix et les questions de police connexes
- Participation à 10 programmes de formation des membres de la Force de police permanente au maintien de la paix et au perfectionnement de techniques de police spécialisées en vue de répondre à la demande croissante d'appui technique opérationnel

Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires

- 6 déploiements de 3 mois au maximum dans des opérations de paix en vue de renforcer les composantes judiciaires et pénitentiaires
- 5 missions d'analyse et d'évaluation opérationnelles en appui aux composantes judiciaires et pénitentiaires sur le terrain
- Organisation d'activités d'information, dont 4 articles publiés et 3 visites effectuées, auprès d'autres entités à déploiement rapide ou organisations internationales

- Élaboration et publication de 8 rapports de fin de mission, de visite ou d'évaluation permettant de fournir des données actualisées sur les résultats obtenus et leurs effets et de mettre en lumière des recommandations stratégiques et mesures de suivi à prendre à l'issue du déploiement dans les missions

Facteurs externes

Plusieurs facteurs peuvent influencer sur la capacité d'exécuter les produits prévus, notamment l'évolution des conditions de sécurité et de la situation politique, économique et humanitaire ou des conditions météorologiques qui n'étaient pas envisagées dans les hypothèses budgétaires ; des cas de force majeure ; des modifications apportées au mandat au cours de l'exercice ; le non-respect par le Gouvernement du pays hôte des dispositions de l'accord sur le statut des forces ou le statut de la mission ; des retards dans la signature par les États Membres des mémorandums d'accord et des lettres d'attribution concernant le déploiement du personnel en tenue et du matériel ; des ruptures de capacités causées par une défaillance de pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police ; des déficits de trésorerie dus à des retards dans le versement des contributions par les États Membres ; l'impossibilité d'obtenir toutes les autorisations nécessaires au recrutement de candidats sélectionnés à des postes de personnel civil ; des variations imprévues des taux de change ou des prix du marché local ; l'impossibilité d'obtenir toutes les autorisations de vol et tous les permis nécessaires en raison des restrictions liées à la COVID-19 ou d'autres restrictions similaires.

107. Pour simplifier la présentation des changements proposés au titre des ressources humaines, on a distingué six interventions possibles concernant les postes, qui sont définies dans l'annexe I.A au présent rapport.

Bureau du (de la) Directeur(trice)

108. Pendant l'exercice 2022/23, le Bureau du (de la) Directeur(trice) sera composé de l'équipe de proches collaborateur(trice)s du (de la) Directeur(trice) et du Bureau régional de la sécurité aérienne.

Tableau 5
Ressources humaines : Bureau du (de la) Directeur(trice)

	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile			
Équipe de proches collaborateur(trice)s du (de la) Directeur(trice)								
Postes approuvés 2021/22	–	1	3	2	–	6	13	19
Postes proposés 2022/23	–	1	3	2	–	6	15	21
Variation nette	–	–	–	–	–	–	2	2
Bureau régional de la sécurité aérienne								
Postes approuvés 2021/22	–	–	1	1	–	2	–	2
Postes proposés 2022/23	–	–	1	1	–	2	–	2
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–
Total [Bureau du (de la) Directeur(trice)]								
Postes approuvés 2021/22	–	1	4	3	–	8	13	21
Postes proposés 2022/23	–	1	4	3	–	8	15	23
Variation nette	–	–	–	–	–	–	2	2

^a Comprend les agent(e)s des services généraux.

Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 2 postes

Équipe de proches collaborateur(trice)s du (de la) Directeur(trice)

Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 2 postes

109. Il est proposé que le poste de fonctionnaire d'administration (P-4) soit reclassé pour en faire un poste de fonctionnaire d'administration (hors classe) (P-5). Cette personne sera chargée de superviser le personnel (1 P-4, 1 P-3 et 5 agent(e)s des services généraux recrutés sur le plan national) et d'exercer les fonctions suivantes : liaison, communication, gestion des connaissances et des données, assurance qualité, veille économique et communication de l'information. Elle supervisera la planification stratégique, entretiendra les relations avec les entités clientes et nouera des partenariats avec les institutions locales, le monde universitaire et d'autres parties prenantes. Le changement proposé améliorera les résultats car il permettra que le profil du personnel du Bureau du (de la) Directeur(trice) soit mieux adapté aux nouveaux besoins stratégiques et opérationnels du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui opérationnel.

110. Il est proposé que le poste de spécialiste de la déontologie et de la discipline (P-3) soit réaffecté pour en faire un poste de fonctionnaire d'administration. Le (la) titulaire du poste relèvera du (de la) fonctionnaire d'administration (hors classe) et exercera, outre les activités liées à la déontologie et à la discipline, d'autres fonctions administratives essentielles pour le Bureau (de la) Directeur(trice), comme la promotion de l'excellence et la communication avec les clients. Cette réaffectation permet d'ajouter au poste des compétences et des fonctions qui font actuellement défaut et qui prennent de l'importance, telles que la gestion des connaissances, le suivi et l'évaluation, la gestion des données et la communication de l'information sur les avantages. Le (la) titulaire sera chargé(e) des activités de déontologie et de discipline, notamment de celles qui touchent à la prévention, à la formation, au suivi des enquêtes et aux mesures disciplinaires, ainsi que des fonctions administratives liées aux ressources humaines, à l'établissement du budget, aux questions financières et à l'administration en général. Il s'agira notamment d'élaborer pour le Centre de services mondial des plans de travail ou des stratégies, de définir des domaines d'activité relatifs aux programmes et d'en faire le suivi, d'aider à obtenir les ressources humaines et financières nécessaires, de planifier et de prévoir les besoins du Centre en matière de personnel, de finances et de logistique. Le (la) titulaire sera chargé(e) d'établir pour le (la) Directeur(trice) des directives, des rapports et des communications portant sur divers domaines ; d'aider pour les questions d'audit et de conformité ; de veiller au respect des règlements, règles et politiques pertinents des Nations Unies. Il (elle) aidera également le Bureau à assurer la liaison avec le Bureau du Secrétaire général adjoint à l'appui opérationnel et du Sous-Secrétaire général chargé de la gestion de la chaîne d'approvisionnement pour les questions et activités administratives.

111. Il est proposé que deux postes (agent(e)s des services généraux recruté(e)s sur le plan national) de l'équipe chargée de la communication soient transférés du Centre de conférence et de perfectionnement (Service de l'appui centralisé) au Bureau du (de la) Directeur(trice). L'équipe de communication relèvera du (de la) fonctionnaire d'administration (hors classe) (P-5) et contribuera à l'élaboration de la stratégie de communication du Centre de services mondial en créant des produits et du contenu sur plusieurs plateformes.

Tableau 6
Changements proposés : Bureau du (de la) Directeur(trice)

<i>Postes</i>						
<i>Unité administrative</i>	<i>Variation</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Description</i>	
Équipe de proches collaborateur(trice)s du (de la) Directeur(trice)						
	-1	P-4	Fonctionnaire d'administration	} Reclassement	De P-4 à P-5	
	+1	P-5	Fonctionnaire d'administration (hors classe)			
	-1	P-3	Spécialiste de la déontologie et de la discipline	} Réaffectation		
	+1	P-3	Fonctionnaire d'administration			
	+2	PN	Assistant(e) graphiste, assistant(e) de production télévision/vidéo	Transfert	Du Centre de conférence et de perfectionnement	
Variation nette	+2^a					

Abréviation : PN = personnel recruté sur le plan national.

^a Voir tableau 5.

Service de l'appui centralisé

Tableau 7
Ressources humaines : Service de l'appui centralisé

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>				<i>Service mobile</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>				
Service de l'appui centralisé, Bureau du (de la) Chef								
Postes approuvés 2021/22	-	-	1	-	-	1	6	7
Postes proposés 2022/23	-	-	1	-	-	1	6	7
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre de conférence et de perfectionnement								
Postes approuvés 2021/22	-	-	-	-	-	-	7	7
Postes proposés 2022/23	-	-	-	-	-	-	5	5
Variation nette	-	-	-	-	-	-	(2)	(2)
Cellule des services auxiliaires internes								
Postes approuvés 2021/22	-	-	-	-	1	1	27	28
Postes proposés 2022/23	-	-	-	-	1	1	27	28
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe des ressources humaines								
Postes approuvés 2021/22	-	-	1	1	1	3	9	12
Postes proposés 2022/23	-	-	1	1	1	3	9	12
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-

	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile			
Groupe des achats								
Postes approuvés 2021/22	–	–	1	1	1	3	11	14
Postes proposés 2022/23	–	–	1	1	1	3	11	14
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe des finances et du budget								
Postes approuvés 2021/22	–	–	1	1	2	4	9	13
Postes proposés 2022/23	–	–	1	1	2	4	9	13
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe de la gestion du matériel								
Postes approuvés 2021/22	–	–	–	1	–	1	6	7
Postes proposés 2022/23	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette	–	–	–	(1)	–	(1)	(6)	(7)
Groupe de la sécurité et de la santé au travail								
Postes approuvés 2021/22	–	–	–	–	–	–	4	4
Postes proposés 2022/23	–	–	–	–	–	–	4	4
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–
Emplois de temporaire approuvés ^b 2021/22	–	–	–	1	–	1	–	1
Emplois de temporaire proposés ^b 2022/23	–	–	–	1	–	1	–	1
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel (Groupe de la sécurité et de la santé au travail)								
Effectif approuvé 2021/22	–	–	–	1	–	1	4	5
Effectif proposé 2022/23	–	–	–	1	–	1	4	5
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel (Service de l'appui centralisé)								
Postes approuvés 2021/22	–	–	4	4	5	13	79	92
Postes proposés 2022/23	–	–	4	3	5	12	71	83
Variation nette	–	–	–	(1)	–	(1)	(8)	(9)
Emplois de temporaire approuvés ^b 2021/22	–	–	–	1	–	1	–	1
Emplois de temporaire proposés ^b 2022/23	–	–	–	1	–	1	–	1
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–
Total (Service de l'appui centralisé)								
Effectif approuvé 2021/22	–	–	4	5	5	14	79	93
Effectif proposé 2022/23	–	–	4	4	5	13	71	84
Variation nette	–	–	–	(1)	–	(1)	(8)	(9)

^a Comprend les agent(e)s des services généraux.

^b Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Personnel recruté sur le plan international : diminution de 1 poste

Personnel recruté sur le plan national : diminution de 8 postes

112. Étant donné que le Centre de services mondial élargit sa clientèle, le Service de l'appui centralisé fournira des conseils et des orientations générales dans les domaines des ressources humaines, de la gestion des conférences et de la formation, de la sécurité et de la santé au travail, des finances et du budget, des achats, de l'administration et de la gestion des programmes, et des services auxiliaires internes. Il est proposé que le Groupe de la gestion du matériel (1 P-3 et 6 agent(e)s des services généraux) soit transféré à la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks du Service de la chaîne d'approvisionnement.

113. Il est proposé que, pour l'exercice 2022/23, le Service de l'appui centralisé compte 83 postes et 1 emploi de temporaire (13 personnes recrutées sur le plan international et 71 recrutées sur le plan national). Le Service apportera un appui administratif au pilier Services et aux unités hébergées de manière que ceux-ci puissent se concentrer sur leurs services techniques et leurs fonctions d'appui aux clients.

114. Il est proposé qu'au Bureau du (de la) Chef du Service de l'appui centralisé, le poste d'assistant(e) (gestion des programmes) (G-6) soit reclassé pour en faire un poste d'assistant(e) principal(e) (gestion des programmes) (G-7), relevant du (de la) Chef du Service de l'appui centralisé. Le reclassement refléterait la complexité accrue des fonctions et des responsabilités requises, qui comprendront notamment la définition, aux fins de l'établissement du budget, des besoins de toutes les unités administratives qui relèvent du Bureau du (de la) Directeur(trice), à savoir, l'équipe de proches collaborateur(trice)s du (de la) Directeur(trice) et les quatre unités hébergées, et du Service de l'appui centralisé. Le (la) titulaire sera chargé(e) de gérer l'exécution des budgets approuvés, sur le plan financier et sur le plan des résultats, de conseiller les hauts responsables dans les domaines de la gestion des programmes et de l'utilisation des ressources et de répondre aux demandes du Siège, des organes délibérants et des auditeurs externes. Il ou elle donnera des orientations au Service de l'appui centralisé sur l'application des instructions permanentes concernant l'acquisition de biens et services et sera responsable de l'administration des contrats pour les projets d'entretien, de rénovation et de construction à Brindisi et Valence. Pour exercer ces fonctions, il faut diverses compétences, notamment des compétences en matière d'encadrement, et des connaissances pointues dans les domaines des achats, du budget et de la gestion de projet. Le reclassement proposé reflétera le degré de responsabilités requis pour s'acquitter des diverses tâches incombant au Bureau du (de la) Chef, y compris la liaison avec les parties prenantes existantes et nouvelles et la gestion de la performance de l'équipe. Avec le reclassement proposé, le Bureau du (de la) Chef sera mieux à même de répondre aux besoins opérationnels du Bureau et pourra donner suite plus efficacement aux demandes qui concernent la planification et l'exécution des programmes.

Centre de conférence et de perfectionnement

115. Il est proposé que le poste d'assistant(e) d'équipe (agent(e) des services généraux) soit réaffecté pour en faire un poste d'assistant(e) à la formation au Centre de conférence et de perfectionnement. Depuis sa création, le Centre a beaucoup élargi sa gamme de services et son portefeuille de clients. Il jouit d'une grande notoriété, accueillant conférences, ateliers, cours de formation et visites officielles de dignitaires, de diplomates et de représentants d'universités ou de représentants locaux. Il s'attache à créer un pôle de formation de pointe qui mette la technologie au service de l'apprentissage virtuel et de l'enseignement à distance. En conséquence, l'assistant(e) à la formation devra mettre au point et dispenser des cours de formation,

assurer la liaison avec les responsables de la coordination de la formation afin de déterminer les publics visés et les activités d'apprentissage nécessaires, produire des rapports sur les programmes de formation, aider à organiser et gérer les conférences et les séances de formation, et rédiger et distribuer par différents moyens des communications sur les cours prévus.

Cellule des services auxiliaires internes

116. Il est proposé que le poste de menuisier (agent(e) des services généraux) soit réaffecté pour en faire un poste d'assistant(e) d'équipe à la Cellule des services auxiliaires internes. Avec le déploiement d'Umoja et des nouveaux modules de planification de la demande et de gestion des installations pour l'entretien préventif, les tâches administratives de la Cellule, notamment celles qui concernent la saisie des données, ont beaucoup augmenté. L'assistant(e) d'équipe établira, coordonnera et enregistrera les plans d'action de la Cellule dans l'outil de planification de la demande de manière à faciliter les changements. Les services de menuiserie seront externalisés.

Tableau 8
Changements proposés : Service de l'appui centralisé

<i>Postes</i>					
<i>Unité administrative</i>	<i>Variation</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Description</i>
Bureau du (de la) Chef					
	-1	G-6	Assistant(e) (gestion des programmes)	} Reclassement	De G-6 à G-7
	+1	G-7	Assistant(e) principal(e) (gestion des programmes)		
Groupe de la gestion du matériel					
	-1	P-3	Spécialiste de la gestion du matériel	} Transfert	À la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks du Service de la chaîne d'approvisionnement
	-6	GN	Assistant(e) (gestion du matériel) (5), assistant aux réclamations		
Centre de conférence et de perfectionnement					
	-2	GN	Assistant(e) graphiste, assistant(e) de production télévision/vidéo	Transfert	Au Bureau du (de la) Directeur(trice)
	-1	GN	Assistant(e) d'équipe	} Réaffectation	
	+1	GN	Assistant(e) à la formation		
Cellule des services auxiliaires internes					
	-1	GN	Menuisier	} Réaffectation	
	+1	GN	Assistant(e) d'équipe		
Variation nette	-9^a				

Abréviation : GN = agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national

^a Voir tableau 7.

Service de la chaîne d'approvisionnement

117. Le Service de la chaîne d'approvisionnement continuera d'offrir aux missions de maintien de la paix ainsi qu'à d'autres entités guidées par la stratégie mondiale du

Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement des services et un appui ciblé et innovant, en leur fournissant notamment des solutions pour déploiement stratégique et des services de gestion des biens et des actifs, l'accent étant mis sur l'efficacité, la transparence et la performance. Le Service continuera de mettre en œuvre une démarche « d'amélioration continue » et de renforcer ses capacités en tant que prestataire de services. Le Bureau du (de la) Chef du Service restera composé de deux sections : la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement et la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks. L'effectif proposé pour l'exercice 2022/23 comprend 155 postes, soit une augmentation de huit postes par rapport au nombre approuvé pour l'exercice 2021/22. Il est proposé de transférer sept postes du Service de l'appui centralisé, de procéder à quatre reclassements, de créer un poste, de réaffecter un poste et de transformer en poste un emploi de temporaire (autre que pour les réunions).

Tableau 9
Ressources humaines : Service de la chaîne d'approvisionnement

	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile			
Bureau du (de la) Chef du Service de la chaîne d'approvisionnement								
Postes approuvés 2021/22	–	1	1	–	–	2	10	12
Postes proposés 2022/23	–	1	1	1	–	3	14	17
Variation nette	–	–	–	1	–	1	4	5
Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement								
Postes approuvés 2021/22	–	–	4	14	2	20	24	44
Postes proposés 2022/23	–	–	5	11	2	18	35	53
Variation nette	–	–	1	(3)	–	(2)	11	9
Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks								
Postes approuvés 2021/22	–	–	4	2	3	9	82	91
Postes proposés 2022/23	–	–	4	5	3	12	73	85
Variation nette	–	–	–	3	–	3	(9)	(6)
Total partiel (Service de la chaîne d'approvisionnement)								
Postes approuvés 2021/22	–	1	9	15	5	30	116	146
Postes proposés 2022/23	–	1	10	17	5	33	122	155
Variation nette	–	–	1	2	–	3	6	9
Emplois de temporaire approuvés^b 2021/22								
Emplois de temporaire approuvés ^b 2021/22	–	–	–	1	–	1	–	1
Emplois de temporaire proposés^b 2022/23								
Emplois de temporaire proposés ^b 2022/23	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette	–	–	–	(1)	–	(1)	–	(1)
Total (Service de la chaîne d'approvisionnement)								
Effectif approuvé 2021/22	–	1	9	16	5	31	116	147
Effectif proposé 2022/23	–	1	10	17	5	33	122	155
Variation nette	–	–	1	1	–	2	6	8

^a Agents des services généraux.

^b Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 2 postes

Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 6 postes

Bureau du (de la) Chef du Service de la chaîne d'approvisionnement

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 1 poste

Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 4 postes

118. Le Bureau du (de la) Chef du Service de la chaîne d'approvisionnement comprendra 17 postes (1 D-1, 1 P-4, 1 P-3 et 14 agent(e)s des services généraux), soit une augmentation nette de cinq postes. Il est proposé qu'un poste P-3 et trois postes d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national soient transférés de la Section de la planification et de l'appui à l'approvisionnement, qu'un poste d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national soit transféré de la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks, qu'un poste de technicien(ne) véhicules (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national) soit transféré de la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks et devienne un poste d'assistant(e) chargé(e) de la gestion des marchés et qu'un poste d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national soit transféré à la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement. Le Bureau du (de la) Chef, qui fournit déjà au Service un appui administratif et une aide à la gestion des programmes (gestion et exécution du budget, recouvrement des coûts, coordination administrative à l'échelle du Service et formation à la gestion de la chaîne d'approvisionnement mondiale dispensée aux opérations sur le terrain et à d'autres entités), sera doté de nouvelles capacités en matière de gestion des acquisitions, qui viseront à élaborer les plans locaux de gestion de la chaîne d'approvisionnement du Centre de services mondial, et à en assurer la gestion et l'exécution en s'appuyant sur la fonction intégrée de demande d'achat et les fonctions de gestion de la performance des fournisseurs.

119. Le (la) Chef du Service de la chaîne d'approvisionnement (D-1) et ses collaborateurs directs assureront la prestation continue de services de qualité aux clients par les moyens suivants : a) une harmonisation régulière et transparente avec les stratégies et les directives du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement ; b) l'application du nouveau concept de solutions pour déploiement stratégique, élément clé du réseau mondial d'approvisionnement du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement ; c) le passage d'une chaîne d'approvisionnement linéaire à une chaîne d'approvisionnement circulaire compte tenu des dimensions du triple bilan (sociale, économique, environnementale), l'accent étant mis sur le Programme 2030 et les objectifs de développement durable ; d) une transition réussie vers l'ère de la chaîne d'approvisionnement numérique, le Centre de services mondial menant des initiatives et des projets mondiaux au nom du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, en collaboration avec ses partenaires et ses clients ; e) l'ouverture des services à un groupe plus large de clients autres que les opérations de maintien de la paix et les missions sur le terrain, grâce à un renforcement des capacités, au développement des ressources et à l'application d'un modèle rigoureux de recouvrement des coûts.

120. Il est proposé de reclasser de G-6 à G-7 un poste d'assistant(e) (gestion des programmes) (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national) et de le transformer en poste d'assistant(e) principal(e) (gestion des programmes), afin de tenir compte de l'augmentation des tâches, de leur complexité croissante et des responsabilités exigées pour soutenir l'exécution des nouvelles fonctions transférées au Bureau du (de la) Chef de Service. Le ou la titulaire sera chargé(e) de l'élaboration, de l'exécution et du suivi du budget du Service et supervisera l'équipe en charge des demandes d'achats, qui comprend trois postes d'agent(e) des services généraux

recruté(e) sur le plan national. Il ou elle veillera à ce que des contrôles budgétaires soient mis en œuvre en réponse aux recommandations d'audit et examinera les propositions soumises par les différentes parties prenantes du Centre de services mondial concernant les programmes de fond et les projets. Ces fonctions requièrent des compétences et des connaissances polyvalentes en matière d'encadrement, ainsi que des compétences spécialisées dans les domaines des achats, du budget et de la gestion de projet. Ce reclassement permettra d'attribuer au poste le niveau de responsabilité nécessaire pour gérer le large éventail d'activités qui relèvent du Bureau du (de la) Chef. L'assistant principal(e) (gestion des programmes) exécutera également des tâches administratives et de coordination dans le cadre des activités relatives aux programmes et aux projets portant sur les opérations de logistique inverse, en recherchant des fournisseurs pour les matériaux et les services nécessaires.

121. Il est proposé de transférer un poste d'assistant(e) administratif(ve) (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national) de l'actuelle Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement au Bureau du (de la) Chef du Service de la chaîne d'approvisionnement, afin de renforcer la fonction d'appui administratif centralisé du Bureau et de fournir un appui administratif direct au (à la) Chef du Service.

122. Il est proposé de transférer un poste d'assistant(e) principal(e) (soutien logistique) (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national) de la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks au Bureau du (de la) Chef, qui se consacrerait à la communication, à la relation clients et à des activités de promotion, afin de garantir que tous les services fournis par le Service de la chaîne d'approvisionnement présentent un intérêt et un bon rapport coût-efficacité pour les clients par la mise en œuvre d'une démarche active axée sur la gestion des relations commerciales, le but étant d'optimiser les procédures et les activités internes en ce qui concerne la coordination de la gestion des services. Le ou la titulaire sera également chargé(e) de mettre à jour le catalogue de services institutionnels du Service de la chaîne d'approvisionnement et d'échanger et de dialoguer avec les clients existants et potentiels, en développant et en favorisant les partenariats.

123. Il est proposé de créer (par le transfert de ressources existantes) une équipe spécialement chargée de la gestion des acquisitions au sein du Bureau du (de la) Chef du Service de la chaîne d'approvisionnement, qui comprendra des ressources pour la gestion des demandes d'achat et des marchés des missions. Ces capacités seront pleinement alignées sur la structure et l'organisation des missions et dotées des compétences techniques nécessaires pour fournir des services directs aux missions clientes et à d'autres entités. Ces services, en particulier ceux relatifs aux demandes d'achat, sont très demandés et, dans le cadre du concept révisé de solutions pour déploiement stratégique, ils permettront de centraliser les acquisitions du Centre de services mondial pour le compte des missions. L'équipe chargée de la gestion des acquisitions qu'il est proposé de créer répondra à cette demande et sera responsable de la planification des achats et de l'élaboration, de la gestion et de la mise en œuvre de la procédure d'acquisition concernant la fourniture de biens et de services disponibles auprès de différentes sources d'approvisionnement, y compris les solutions pour déploiement stratégique, dans une optique d'appui aux clients. Au sein de l'équipe, le personnel chargé de la gestion de l'exécution des contrats continuera à assurer le suivi et l'évaluation des contrats à l'échelle mondiale et à aider les unités techniques concernées et les spécialistes des achats à gérer les contrats conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'Organisation, au moyen de l'outil d'évaluation des prestations des fournisseurs et du système de retour d'information instantané. L'équipe fournira également un soutien opérationnel au Service de la facilitation des opérations et de la communication du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Cette consolidation et cette intégration

sont essentielles pour combler les lacunes de la procédure d'acquisition aux niveaux local et mondial, déployer les capacités nécessaires sur le terrain et remédier aux retards et au manque de fiabilité dans l'approvisionnement en biens et services du Centre de services mondial et des entités sur le terrain.

124. Il est donc proposé que l'actuel Groupe de la gestion des marchés des missions, qui comprend trois postes (un P-3 et deux agents des services généraux recrutés sur le plan national), soit transféré de la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement au Bureau du (de la) Chef du Service de la chaîne d'approvisionnement. Les titulaires des trois postes contribueront à la gestion des acquisitions en supervisant l'exécution des contrats au niveau mondial et ils continueront de s'acquitter de leurs fonctions actuelles, mais dans un cadre centralisé.

125. Il est proposé de réaffecter un poste de technicien(ne) véhicules (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national), précédemment rattaché à la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks, et d'en faire un poste d'assistant(e) chargé(e) de la gestion des marchés au Bureau du (de la) Chef du Service de la chaîne d'approvisionnement, afin d'appuyer la fonction de gestion des acquisitions. L'équipe chargée de la gestion des acquisitions devrait connaître une forte augmentation de sa charge de travail au cours du prochain exercice en raison de l'application du nouveau concept de solutions pour déploiement stratégique, et notamment une hausse importante des demandes d'achats dans le cadre d'un programme très dynamique de reconstitution des solutions pour déploiement stratégique, ainsi que des demandes spéciales relatives à la fourniture de pièces de rechange et de services de réparation dans le cadre du programme 3 R (restitution, remise à neuf, réutilisation). Un(e) membre du personnel devra se consacrer à cette fonction afin de superviser les demandes d'achat et la gestion de la performance des fournisseurs dans les domaines spécialisés visés.

Tableau 10

Changements proposés : Bureau du (de la) Chef du Service de la chaîne d'approvisionnement

<i>Postes/emplois de temporaire</i>					
<i>Unité administrative</i>	<i>Variation</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre fonctionnel</i>	<i>Modification</i>	<i>Description</i>
Bureau du (de la) Chef du Service de la chaîne d'approvisionnement					
	-1	G-6	Assistant(e) (gestion des programmes)	} Reclassement	
	+1	G-7	Assistant(e) principal(e) (gestion des programmes)		
	+1	PN	Assistant(e) principal(e) (soutien logistique)	Transfert	Origine : Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks
	+1	P-3	Spécialiste de la gestion des marchés	} Transfert	Origine : Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement/Gestion des marchés des missions
	+3	PN	Assistant(e) principal(e) chargé(e) de la gestion des marchés, assistant(e) chargé(e) de la gestion des marchés, assistant(e) administratif(ve)		
	+1	PN	Assistant(e) chargé(e) de la gestion des marchés		

<i>Postes/emplois de temporaire</i>					
<i>Unité administrative</i>	<i>Variation</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre fonctionnel</i>	<i>Modification</i>	<i>Description</i>
	-1	PN	Assistant(e) (soutien logistique)	Transfert	Destination : Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement/Appui à la planification
Variation nette^a		+5			

Abréviation : PN = personnel recruté sur le plan national.

^a Voir tableau 9.

Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement

Personnel recruté sur le plan international : diminution de 2 postes

Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 11 postes

126. La Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement comprendra 53 postes (1 P-5, 4 P-4, 11 P-3, 2 agents du Service mobile et 35 agents des services généraux). Elle continuera de fournir aux missions, tout au long de leur cycle de vie, des services relatifs aux activités de planification et d'approvisionnement, ainsi qu'à d'autres entités, et elle renforcera ses capacités dans les domaines d'intervention suivants : innovation et appui aux infrastructures, solutions pour déploiement stratégique et gestion du réseau d'approvisionnement, et services d'appui technique en matière d'environnement.

127. Il est proposé de transférer 18 postes (1 P-4, 1 P-3 et 16 agents des services généraux recrutés sur le plan national) de la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks. Il est proposé de transférer 10 postes d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national des Services centraux d'entretien et de réparation de la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks à l'Appui à l'approvisionnement. Huit de ces postes serviront à renforcer les capacités en matière d'innovation et d'infrastructures (à savoir, l'« usine à solutions ») afin de soutenir un changement d'orientation, dans le cadre duquel le personnel ne sera plus seulement chargé de faire fonctionner et d'entretenir le matériel de génie, mais jouera un rôle moteur dans l'innovation et testera tout le matériel avant qu'il soit déployé sur le terrain. Cela permettra aux équipes chargées de l'appui à l'approvisionnement d'être dotées des ressources nécessaires pour créer des prototypes et tester le matériel en amont des activités d'approvisionnement proprement dites. Deux autres postes d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national seront transférés afin de regrouper toutes les activités de planification et de conception au sein de l'équipe chargée de l'appui à l'approvisionnement, étant donné que les titulaires de ces postes mènent déjà des activités d'approvisionnement similaires pour le Service de la chaîne d'approvisionnement au niveau local. Le regroupement de ces services permettra de créer des synergies, l'objectif étant de fournir un éventail complet de services d'appui à l'approvisionnement.

128. Il est proposé de transférer quatre postes d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national de la fonction du service aux clients de la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks et un poste d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national du Bureau du (de la) Chef du Service de la chaîne d'approvisionnement au service chargé de l'appui à la planification, afin de consolider les activités en mettant l'accent sur la gestion des commandes et la relation clients. Ces mesures restent conformes au plan détaillé de gestion de la chaîne d'approvisionnement, qui indique que le Centre de services

mondial est responsable des relations avec les clients et doit s'employer à soutenir les missions et à collaborer avec elles.

129. Il est proposé de transférer quatre postes du service chargé des stocks pour déploiement stratégique de la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks à l'appui à la planification, afin de regrouper toutes les activités de planification des différentes chaînes d'approvisionnement qui fournissent des services aux clients. La fourniture de solutions aux clients sera planifiée compte tenu des éléments suivants : excédents de stocks, solutions pour déploiement stratégique, stocks pour déploiement régional, stocks gérés par les fournisseurs et catégories spéciales de matériel, y compris l'approvisionnement en sang, les accessoires d'uniforme réglementaires des Casques bleus, ainsi que la préparation et la livraison du matériel utilisé en première ligne de défense. Ces chaînes d'approvisionnement constitueront un réseau à valeur ajoutée entre les fournisseurs, le Siège, le Centre de services mondial et les clients finaux.

130. Il est proposé que la Section soit dirigée par un(e) Chef de Section (logistique) (P-5). La réussite de la transition vers le nouveau concept de solutions pour déploiement stratégique dépendra des capacités et des compétences de cette section, qui joue le rôle d'interface avec les clients de manière à fournir des services de manière fiable, réactive et transparente. La Section s'appuiera sur des compétences solides en matière de gestion de la relation clients et le ou la titulaire du poste devra avoir un niveau hiérarchique comparable à celui des responsables d'autres services du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Si le poste actuel n'est pas reclassé et que le poste de chef de Section, dont le rôle est essentiel, ne se voit pas attribuer le niveau de responsabilité adéquat, la Section n'aura pas les compétences requises pour mener à bien le processus de transition et s'expose à une mauvaise gestion des stocks et des fonds qui lui ont été alloués, qui représentent un montant de 135 millions de dollars.

131. Il est donc proposé de reclasser de P-4 à P-5 le poste de logisticien(ne), et d'en faire un poste de chef de Section (logistique). La Section est notamment chargée de la gestion financière des solutions pour déploiement stratégique, d'une valeur totale de 135 millions de dollars. Le (la) Chef de Section sera habilité(e) par délégation à mettre à disposition et à reconstituer les stocks entreposés dans les différents sites du nouveau réseau d'approvisionnement, et orientera et coordonnera les activités de l'équipe chargée des stocks pour déploiement régional basée à Entebbe, ainsi que les activités de deux logisticien(ne)s (P-4) qui travaillent au Centre de services mondial. En raison des responsabilités financières et des fonctions d'encadrement qui s'y rattachent, il est nécessaire de nommer un(e) fonctionnaire de rang supérieur à ce poste. Le ou la titulaire devra également avoir un niveau d'expérience suffisant pour diriger les activités d'innovation et repenser dans leur globalité les solutions d'approvisionnement, ainsi que pour assurer un dialogue et une concertation efficaces avec les missions clientes, le Siège et les fournisseurs.

132. Il est proposé de transformer en poste un emploi de temporaire (autre que pour les réunions) d'ingénieur(e) écologue (P-3). S'inscrivant dans le cadre de la phase II de la stratégie environnementale pour les opérations de paix (2017-2023) du Département de l'appui opérationnel, qui a été lancée en mars 2021, l'approche de la gestion de l'eau et des eaux usées est une stratégie pluriannuelle qui doit s'appuyer sur des ressources durables et de qualité afin d'atteindre les objectifs suivants : a) aider les missions à mettre à niveau les infrastructures d'assainissement – remplacement des stations d'épuration compactes par des systèmes construits sur les sites eux-mêmes ; b) moderniser les opérations pour qu'elles soient conformes aux directives relatives à l'eau et aux eaux usées publiées en décembre 2021 par le Département de l'appui opérationnel. Bien qu'il s'agisse d'une première version, ce

document obligera les missions à rechercher un appui constant pour définir des normes opérationnelles cohérentes sur lesquelles fonder la gestion continue des risques après la période de mise en œuvre de la stratégie ; c) concevoir et dispenser un module de formation technique spécialisée, car il n'existe aucune formation permettant d'aider les ingénieurs de rang intermédiaire à planifier, à mettre en œuvre et à suivre de manière efficace et cohérente des projets pluriannuels sur la mise en place d'équipements non couverts par les contrats-cadres mondiaux ; d) soutenir la mise en œuvre de la stratégie de gestion par catégorie de la chaîne d'approvisionnement, afin de proposer un catalogue plus large de biens et de services aux missions.

133. Il est essentiel de procéder à cette transformation de poste du fait de l'importance croissante de l'assistance en matière d'environnement, sachant qu'il s'agit d'une activité à long terme qui intervient tout au long du processus de gestion de bout en bout de la chaîne d'approvisionnement et du cycle de vie d'une mission, ainsi que de la nécessité d'apporter une expertise à l'appui de l'objectif de la stratégie environnementale consistant à réduire le niveau de risque auquel sont exposés le personnel, les communautés locales et les écosystèmes en raison des pratiques de gestion des eaux usées. Il est proposé de transformer ce poste de classe P-3 afin de fournir les ressources nécessaires pour relever les défis actuels en matière d'ingénierie écologique et s'acquitter des tâches connexes. Le ou la titulaire du poste entretiendra le dialogue avec les missions, le Département de l'appui opérationnel et les interlocuteurs externes, notamment en établissant des partenariats avec les différentes équipes afin de mettre au point des solutions pratiques et des procédures visant à améliorer la situation environnementale actuelle et à faciliter la prise de décisions relatives à l'environnement.

134. Le fait de ne pas transformer ce poste nuirait à l'efficacité et à l'efficience des fonctions d'ingénierie environnementale qui prennent une place de plus en plus importante sur les plans opérationnel et stratégique, avec le lancement de la stratégie environnementale pour les opérations de maintien de la paix (2017-2023), la mise en œuvre du cadre de gestion des risques et de la performance (comprenant la réalisation d'évaluations des risques liés aux eaux usées au niveau des sites), qui est en cours, et la prise en compte, depuis l'exercice 2017/18, des résultats du tableau de bord d'évaluation environnementale dans les rapports d'exécution du budget présentés aux États Membres. En raison des effets préjudiciables pour l'environnement des risques liés aux eaux usées, l'Organisation est potentiellement exposée à des atteintes à sa réputation, à des réclamations et à des conséquences négatives pour la santé publique.

135. Il est proposé de transférer un poste d'assistant(e) (soutien logistique) (agent(e) des services généraux) du Bureau du (de la) Chef du Service de la chaîne d'approvisionnement pour exercer la nouvelle fonction de gestion des commandes à la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement. Cette fonction remplacera le rôle de l'actuelle Cellule du service aux clients. Le ou la titulaire apportera un appui direct au point de contact unique de niveau I, en enregistrant, en coordonnant et en transmettant les demandes internes et externes au moyen de l'outil de gestion de la relation client.

Tableau 11
Changements proposés : Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement

<i>Postes/emplois de temporaire</i>					
<i>Unité administrative</i>	<i>Variation</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre fonctionnel</i>	<i>Modification</i>	<i>Description</i>
Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement					
	+1	P-4	Logisticien(ne)	} Transfert	Origine : Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks
	+1	P-3	Logisticien(ne)		
	+16	GN	Mécanicien(ne) (groupes électrogènes) (7), assistant(e) (soutien logistique) (6), assistant(e) (gestion des programmes), assistant(e) d'équipe, assistant(e) (gestion du matériel)		
	-1	P-4	Logisticien(ne)	} Reclassement	
	+1	P-5	Chef de Section (logistique)		
	1	P-3	Ingénieur(e) écologue	Transformation	Transformation en poste d'un emploi de temporaire
	+1	GN	Assistant(e) (soutien logistique)	Transfert	Du Bureau du (de la) Chef du service de la chaîne d'approvisionnement à l'Appui à l'approvisionnement
	-1	GN	Assistant(e) administratif(ve)	Transfert	Destination : Bureau du (de la) Chef du Service de la chaîne d'approvisionnement
	-3	P-3	Logisticien(ne)	} Transfert	De l'Appui à la planification à la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks/Soutien logistique
	-3	GN	Assistant(e) (gestion du matériel)		
	-1	P-3	Spécialiste de la gestion des marchés	} Transfert	De la Gestion des marchés des missions au Bureau du (de la) Chef du Service de la chaîne d'approvisionnement
	-2	GN	Assistant(e) principal(e) chargé(e) de la gestion des marchés, assistant(e) chargé(e) de la gestion des marchés		
Variation nette^a	+9				

Abréviation : GN = agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national.

^a Voir tableau 9.

Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 3 postes

Personnel recruté sur le plan national: diminution de 9 postes

136. La Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks comprendra 85 postes (1 P-5, 3 P-4, 5 P-3, 3 agents du Service mobile et 73 agents des services généraux).

137. Il est proposé de créer un poste de logisticien(ne) (P-4) dans le service chargé du soutien logistique pour aider le personnel responsable du contrôle des mouvements à gérer l'augmentation prévue des activités de logistique d'entrée, qui résulte de la mise en œuvre du nouveau concept de solutions pour déploiement stratégique et de stocks pour déploiement régional, y compris les services logistiques de tiers pour le fret payable à destination et les activités connexes, et pour superviser le processus de transformation et de numérisation, ce qui nécessite des capacités et des compétences qui ne sont pas disponibles actuellement au Centre de services mondial. Le ou la titulaire du poste se concertera avec la Cellule de l'appui aux mouvements et aux expéditions de marchandises à Entebbe, qui relève du Centre de déploiement et de soutien avancés, et optimisera le réseau d'approvisionnement et les modalités de livraison en analysant les modes de transport, les centres régionaux, les entrepôts, les zones d'étape, la gestion portuaire, les accords avec le pays hôte, les procédures de dédouanement et les fournisseurs tiers. Il ou elle sera également chargé(e) de concevoir, de mettre en œuvre et de gérer la transition numérique des activités de contrôle des mouvements et le programme de contrôle de la qualité du contrôle des mouvements, les plans d'urgence, le programme d'audit interne, le mécanisme de suivi des factures et des dépenses budgétaires, les activités de recrutement du personnel et la procédure relative à la gestion et au respect des contrats. Il convient de nommer à ce poste un(e) spécialiste qui dispose des compétences et de l'esprit d'initiative requis pour gérer les processus numériques relatifs au mouvement de marchandises, sous peine de manquer une occasion de réaliser des gains d'efficacité grâce au groupage de fret, à la planification automatisée des expéditions et à la numérisation des dispositifs de suivi et de traçabilité.

138. Il est proposé de reclasser de G-6 à G-7 un poste d'assistant(e) (soutien logistique) et d'en faire un poste d'assistant(e) principal(e) (soutien logistique), qui sera chargé(e) d'encadrer l'équipe et de superviser les opérations au sein du service chargé de la gestion centralisée des stocks. Ce reclassement est rendu nécessaire par la complexité croissante des méthodes de travail, en raison des nouvelles applications et des nouveaux outils numériques. Cette fonction s'est considérablement transformée ces dernières années en raison du déploiement d'Umoja et continuera d'évoluer dans le cadre du futur projet d'entrepôt intelligent, qui permettra d'améliorer ou de remplacer les procédures et les activités qui sont aujourd'hui exécutées manuellement dans l'entrepôt, grâce à la technologie du XXI^e siècle, notamment à l'Internet des objets. Le projet d'entrepôt intelligent est en cours de développement au Centre de services mondial et devrait passer de la phase d'analyse à la phase pilote au cours du prochain exercice. Ensuite, sur la base d'un test de validation, un dossier de décision sera établi pour les futurs exercices. En outre, la charge de travail liée aux opérations d'entreposage s'est accrue au fil du temps en raison du lancement du module Umoja de gestion des stocks et des entrepôts en 2017 et de l'augmentation continue des livraisons sortantes.

139. Il est proposé de reclasser de G-6 à G-7 un poste d'assistant(e) (soutien logistique) et d'en faire un poste d'assistant(e) principal(e) (soutien logistique) qui sera en charge de la gestion globale du cycle de vie du matériel, notamment dans le cadre de la liquidation des missions, et des activités de la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks, afin de tenir compte des nouvelles responsabilités rattachées à ce poste, ainsi que des tâches et des missions liées à la fourniture d'un tel soutien. Ce reclassement permettra de renforcer la capacité de répondre aux demandes de services d'assistance émanant non seulement des missions, mais aussi du Secrétariat des Nations Unies dans son ensemble. Le ou la titulaire du poste facilitera le rapprochement des données dans Umoja pendant et après la liquidation et fournira des avis techniques et des données exactes à la Division des finances des missions sur les questions soulevées par le BSCI, le Comité des

commissaires aux comptes et le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. Il ou elle sera également chargé(e) d'établir les rapports d'inventaire de fin d'année pendant les phases de liquidation ou d'après-liquidation, d'examiner le plan de cession des actifs, d'élaborer des rapports de situation détaillés, de donner des conseils et des orientations aux missions sur les procédures de liquidation et de signaler les risques potentiels liés à la liquidation. Étant donné qu'il est proposé de mettre en place une chaîne d'approvisionnement circulaire, ce qui devrait entraîner une augmentation des mouvements et des cessions d'actifs, les responsabilités rattachées à cette fonction vont considérablement augmenter en ce qui concerne la gestion de portefeuille financier et les effets sur les biens détenus par l'Organisation.

140. La Section regroupe également toutes les fonctions et les ressources liées à la gestion du matériel et des biens afin de mieux coordonner les activités, d'exploiter les ressources et les connaissances et d'améliorer de manière globale la prestation de services et la performance. En conséquence, il est proposé de transférer sept postes (un P-3 et six agents des services généraux) du Groupe de la gestion du matériel (Service de l'appui centralisé) à la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks. Ces transferts permettront de centraliser le contrôle de l'appui à la gestion des biens fournis aux clients externes, en évitant les doubles emplois et les problèmes d'interprétation des règles, des politiques et des directives. Ils permettront également d'atténuer les risques de non-conformité au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies et aux Normes comptables internationales pour le secteur public, de renforcer encore la qualité des services fournis aux clients externes et de faire en sorte que la structure de gestion du matériel soit conforme aux directives du Département de l'appui aux missions de 2016 concernant les structures des missions et l'intégration de la fonction de gestion du matériel dans les piliers Gestion de la chaîne d'approvisionnement, ainsi qu'aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes.

141. Il est également proposé de transférer six postes (trois P-3 et trois agents des services généraux) de l'Appui à la planification (Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement) au Soutien logistique (Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks). Ces transferts sont nécessaires pour soutenir la mise en œuvre des activités liées à la gestion globale du cycle de vie du matériel, en ce qui concerne l'application des processus visant à améliorer l'exécution globale des produits ainsi que l'utilisation du matériel et des biens. Les titulaires seront chargés d'assurer le suivi des biens tout au long de leur cycle de vie au sein de l'Organisation, de l'acquisition à la liquidation, et de les évaluer régulièrement par rapport à des critères définis (utilisation, état de fonctionnement, prestation, coût opérationnel, dépréciation, durabilité, évolution technologique et obsolescence, et valeur marchande), afin d'aider à décider s'il convient de les conserver, de les remplacer, de les retirer, de les réexpédier ou de les gérer d'une manière particulière. Ce service sera proposé aux missions et à d'autres entités et s'inscrira dans le cadre du processus de gestion mondiale des actifs, mis en œuvre en étroite collaboration avec le Service de la politique de gestion mondiale des biens du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité.

Tableau 12

Changements proposés : Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks

<i>Postes/emplois de temporaire</i>					
<i>Unité administrative</i>	<i>Variation</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre fonctionnel</i>	<i>Modification</i>	<i>Description</i>
Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks					
	+1	P-4	Logisticien(ne)	Création	Soutien logistique, pour superviser les capacités de contrôle des mouvements
	+1	P-3	Spécialiste de la gestion du matériel	} Transfert	Du Service de l'appui à la Base au Groupe de la gestion du matériel
	+6	GN	Assistant(e) (gestion du matériel) (5), assistant(e) aux réclamations		
	+3	P-3	Logisticien(ne)	} Transfert	De la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement/Appui à la planification au Soutien logistique
	+3	GN	Assistant(e) (gestion du matériel)		
	-2	G-6	Assistant(e) (soutien logistique)	} Reclassement	
	+2	G-7	Assistant(e) principal(e) (soutien logistique)		
	-4	GN	Assistant(e) (soutien logistique) (2), assistant(e) (gestion des programmes), assistant(e) (gestion du matériel)	Transfert	De la fonction du service aux clients à la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement/Appui à la planification
	-1	GN	Assistant(e) principal(e) (soutien logistique)	Transfert	Destination : Bureau du (de la) Chef du Service de la chaîne d'approvisionnement
	-1	P-4	Logisticien(ne)	Transfert	Du service chargé des stocks pour déploiement stratégique à la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement/Appui à la planification
	-1	P-3	Logisticien(ne)		
	-2	GN	Assistant(e) (soutien logistique)		
	-10	GN	Mécanicien(ne) (groupes électrogènes) (7), assistant(e) (soutien logistique) (2), assistant(e) d'équipe	Transfert	Des Services centraux d'entretien et de réparation à la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement/Appui à l'approvisionnement
	-1	GN	Technicien(ne) véhicules	Transfert	Des Services centraux d'entretien et de réparation au Bureau du (de la) Chef du Service de la chaîne d'approvisionnement
Variation nette^a	-6				

Abréviation : GN = agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national.

^a Voir tableau 9.

Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

142. Le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications compte actuellement 122 postes approuvés, répartis entre cinq unités administratives. L'effectif proposé pour l'exercice 2022/23 reflète une augmentation de deux postes, comme indiqué dans le tableau 13.

Tableau 13

Ressources humaines : Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile			
Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications (Brindisi)								
Bureau du (de la) Chef								
Postes approuvés 2021/22	–	–	–	–	–	–	21	21
Postes proposés 2022/23	–	–	–	–	–	–	21	21
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–
Section des solutions clients								
Postes approuvés 2021/22	–	–	4	6	2	12	13	25
Postes proposés 2022/23	–	–	3	5	2	10	13	23
Variation nette	–	–	(1)	(1)	–	(2)	–	(2)
Section des activités relatives aux infrastructures								
Postes approuvés 2021/22	–	–	2	2	7	11	28	39
Postes proposés 2022/23	–	–	2	2	7	11	28	39
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–
Section de la gestion des services et de la sécurité informatique								
Postes approuvés 2021/22	–	–	2	–	2	4	1	5
Postes proposés 2022/23	–	–	2	–	2	4	1	5
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–
Section du développement, de la conception et de la planification des solutions techniques								
Postes approuvés 2021/22	–	–	–	–	–	–	–	–
Postes proposés 2022/23	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–
Sous-total [Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications (Brindisi)]								
Postes approuvés 2021/22	–	–	8	8	11	27	63	90
Postes proposés 2022/23	–	–	7	7	11	25	63	88
Variation nette	–	–	(1)	(1)	–	(2)	–	(2)
Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications (Valence)								
Bureau du (de la) Chef								
Postes approuvés 2021/22	–	1	1	–	1	3	6	9

	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile			
Postes proposés 2022/23	–	1	1	–	1	3	6	9
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–
Section des solutions clients								
Postes approuvés 2021/22	–	–	–	–	–	–	–	–
Postes proposés 2022/23	–	–	1	1	–	2	–	2
Variation nette	–	–	1	1	–	2	–	2
Section des activités relatives aux infrastructures								
Postes approuvés 2021/22	–	–	2	–	3	5	9	14
Postes proposés 2022/23	–	–	2	–	3	5	9	14
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–
Section de la gestion des services et de la sécurité informatique								
Postes approuvés 2021/22	–	–	1	–	–	1	3	4
Postes proposés 2022/23	–	–	2	–	–	2	3	5
Variation nette	–	–	1	–	–	1	–	1
Section du développement, de la conception et de la planification des solutions techniques								
Postes approuvés 2021/22	–	–	1	–	2	3	2	5
Postes proposés 2022/23	–	–	1	1	2	4	2	6
Variation nette	–	–	–	1	–	1	–	1
Sous-total [Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications (Valence)]								
Postes approuvés 2021/22	–	1	5	–	6	12	20	32
Postes proposés 2022/23	–	1	7	2	6	16	20	36
Variation nette	–	–	2	2	–	4	–	4
Total (Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications)								
Effectif approuvé 2021/22	–	1	13	8	17	39	83	122
Effectif proposé 2022/23	–	1	14	9	17	41	83	124
Variation nette	–	–	1	1	–	2	–	2

^a Agents des services généraux.

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 2 postes

Section de la gestion des services et de la sécurité informatique

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 1 poste

143. Il est proposé de créer un poste de spécialiste des systèmes informatiques (P-4) à Valence. Le Centre de services mondial de l'ONU est en train de regrouper toutes les fonctions d'appui informatique aux utilisateurs finals au niveau mondial au sein du Pôle d'assistance mondiale, conformément au rapport du Secrétaire général sur le budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 (A/75/744). Le Pôle d'assistance

mondial joue un rôle essentiel car il traite les demandes des utilisateurs et les signalements d'incidents concernant l'ensemble des applications, notamment Office 365, Umoja, Inspira et autres, pour les 62 000 utilisateurs du Secrétariat des Nations Unies dans le monde. Il traite les demandes des équipes d'appui infrastructure de niveau II basées au Centre de services mondial, et entretient une collaboration étroite avec le Centre de contrôle du réseau, ce qui nécessite une solide capacité de gestion afin d'assurer la supervision quotidienne de l'appui mondial aux utilisateurs. Le (la) spécialiste des systèmes informatiques remplira les fonctions de Chef du Pôle d'assistance mondial et sera chargé(e) de diriger, de planifier et d'améliorer les activités liées au premier niveau d'assistance. Le ou la titulaire du poste assurera la transition numérique du Pôle d'assistance mondial, en mettant en place des solutions efficaces de libre-service, des agents virtuels, des activités d'appui entre pairs et une solide gestion du savoir afin d'optimiser les ressources et d'améliorer l'expérience des utilisateurs du Secrétariat des Nations Unies en matière d'assistance au niveau mondial, en veillant à ce que les objectifs du Pôle d'assistance mondial soient alignés sur la stratégie globale de gestion des services informatiques.

144. Il est proposé de réaffecter le poste d'assistant(e) d'équipe (agent(e) des services généraux) et d'en faire un poste d'assistant(e) aux systèmes d'information. En raison de la transformation numérique qu'opère actuellement l'Organisation, les membres du personnel qui fournissent une assistance aux clients doivent posséder des connaissances techniques supérieures. Le ou la titulaire fournira un appui technique de base concernant le matériel et les logiciels pertinents, se concertera avec les spécialistes des systèmes informatiques en ce qui concerne la gestion des relations avec les clients de l'Organisation, aidera les responsables à créer et à concevoir les systèmes hébergés dans le nuage hybride de l'Organisation, travaillera en étroite collaboration avec les fournisseurs externes pour coordonner les activités d'informatique en nuage menées par des tiers et effectuera des recherches sur les nouvelles technologies et les services informatiques.

145. Il est proposé de réaffecter le poste d'assistant(e) aux télécommunications (agent(e) du Service mobile) et d'en faire un poste de spécialiste des systèmes informatiques. Ce poste sera intégré à l'équipe qui joue le rôle de passerelle entre les clients et les services d'appui technique. Depuis la mise en œuvre de la réforme de la gestion en 2019, les responsabilités de l'équipe ont augmenté, car en plus des services fournis aux entités sur le terrain, elle est désormais chargée de contrôler l'infrastructure des autres entités du Secrétariat, dont le Bureau de l'informatique et des communications, et celle du Siège. Les nouveaux services numériques tels que l'informatique en nuage complexifient la prestation de service et nécessitent des améliorations continues. Le ou la titulaire du poste apportera un soutien à la gestion des systèmes de suivi, des ressources, des processus et des procédures qui sont indispensables au bon fonctionnement du Centre de contrôle du réseau, assurera la supervision et la gestion de l'équipe, qui comprend deux équipes externalisées (à Brindisi et à Valence), et contribuera à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans opérationnels, des instructions permanentes, des initiatives et des projets relatifs au respect des contrats informatiques et à la gestion de la performance.

Section du développement, de la conception et de la planification des solutions techniques

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 1 poste

146. Il est proposé de créer un poste de spécialiste des systèmes informatiques (P-3) à Valence. Le ou la titulaire du poste sera en charge des études techniques, des tests de validation, des activités de développement technique et des projets pilotes visant à recenser et à évaluer les technologies des données et de l'information, les systèmes

de drones aériens et les dispositifs aériens anti-drones, les technologies de lutte contre les engins explosifs improvisés et les systèmes de télédétection et leur application dans les opérations de paix. Il ou elle devra recenser les besoins des missions afin de trouver des solutions technologiques permettant de répondre aux impératifs concernant la protection des forces et la perception de la situation. En outre, le ou la titulaire sera chargé(e) de rédiger des politiques et des instructions permanentes et d'élaborer des supports de formation sur les nouvelles capacités liées aux données et à l'information, les systèmes de drone aérien et les dispositifs aériens anti-drones, les technologies de lutte contre les engins explosifs improvisés et la télédétection.

Section des solutions clients

147. Il est proposé de transférer un poste de spécialiste de l'information géographique (P-4) et un poste de spécialiste des systèmes d'information géospatiale (P-3) de Brindisi à Valence, pour faire face aux besoins croissants en matière de renseignement géospatial (GeoInt) et de renseignement par imagerie (IMINT), en tirant parti du partenariat stratégique établi avec le Centre satellitaire de l'Union européenne à Madrid. En outre, pour améliorer et renforcer la collaboration entre la Section et le Centre satellitaire de l'Union européenne, il serait avantageux de mettre en place des interactions physiques fréquentes, de manière à fournir un meilleur soutien aux clients du monde entier. Les universités de Valence disposent de solides programmes sur la télédétection et les systèmes d'information géographique, ce qui permet à la Section d'établir des partenariats avec ces instituts afin de tirer parti des activités de recherche-développement menées par les professeurs et les étudiants et d'orienter les études vers la recherche de solutions aux problèmes rencontrés dans les opérations de maintien de la paix. En conséquence, le transfert d'un poste de spécialiste de l'information géographique (P-4) à Valence permettra d'apporter les compétences nécessaires pour fournir des services d'analyse à un éventail plus large de clients et entretenir des relations étroites aux fins de l'élaboration de propositions pour le financement de projets. En outre, la Section doit coordonner plusieurs activités avec d'autres sections, telles que celles liées aux fonctions géographiques des applications et à l'interaction entre les services de géolocalisation et les technologies de l'information. La présence physique à Valence du (de la) spécialiste des systèmes d'information géospatiale (P-3), cadre de rang intermédiaire, permettra d'assurer une bonne coordination entre les deux sites. Cette coordination facilitera plusieurs activités, notamment celles liées au système de gestion à distance des infrastructures de terrain et à l'Internet des objets ; les tâches nécessitant une collaboration étroite entre les développeurs et le personnel technique gérant Unite Aware, telles que la supervision des consultants basés à Valence ; le renforcement de la coordination avec les équipes chargées de la gestion des services et la mise en place de partenariats et d'une coopération avec les universités locales.

Bureau du (de la) Chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

148. Il est proposé de reclasser de G-6 à G-7 le poste d'assistant(e) (gestion des programmes) et d'en faire un poste d'assistant(e) principal(e) (gestion des programmes) basé à Valence. Les fonctions et les missions de l'assistant(e) (gestion des programmes) ont considérablement augmenté en raison de la complexité et des responsabilités croissantes associées à la multiplication des projets de prestation de services numériques mis en œuvre en coordination avec les missions de maintien de la paix, tels que ceux liés à la surveillance à distance des infrastructures sur le terrain, à l'exploration des eaux souterraines et à l'initiative Unite Maps. Les fonctions les plus complexes sont les tâches liées à l'élaboration et à l'exécution du budget du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications,

et à la communication de l'information sur l'exécution du budget, ainsi que celles liées aux dispositifs de contrôle mis en œuvre en réponse aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes, de la Division des finances des missions et de l'Assemblée générale, comme la coordination et l'application de la méthode d'évaluation des risques pour le remplacement des actifs. Le (la) titulaire du poste s'acquittera des fonctions ci-après : gérer, suivre et coordonner l'exécution financière et l'exécution de la budgétisation axée sur les résultats d'un budget de fonctionnement important et complexe, réparti sur deux sites, ce qui implique une coordination étroite avec les organisations partenaires ; conseiller les hauts responsables dans les domaines de la gestion des programmes et de l'utilisation des ressources et répondre aux demandes du Siège de l'Organisation, des organes délibérants et des auditeurs externes. Le (la) titulaire du poste sera en contact direct avec les dirigeants et les hauts responsables, ainsi qu'avec les hauts fonctionnaires des opérations de maintien de la paix et du Siège, afin de coordonner l'exécution d'activités ou de programmes conjoints ou complémentaires. L'assistant(e) principal(e) (gestion des programmes) supervisera les activités quotidiennes de l'assistant(e) administratif(ve) (G-5) et établira une distinction nécessaire entre les fonds alimentés par des quotes-parts et les fonds provenant du recouvrement des coûts, en évitant les doublons, en repérant les synergies et, de manière générale, en fournissant des informations et des rapports financiers détaillés à la direction du Service, au Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget et aux différents organes budgétaires et délibérants.

Section des activités relatives aux infrastructures

149. Il est proposé de réaffecter un poste de technicien(ne) en télécommunications (agent(e) du Service mobile) et d'en faire un poste d'assistant(e) aux systèmes d'information. Le Groupe d'appui aux réseaux est chargé de faciliter le raccordement au réseau étendu de l'Organisation et, en particulier, au réseau téléphonique public commuté, qui permet de transférer les appels et les télécopies au personnel des Nations Unies dans les missions et les bureaux hors siège au moyen de numéros de téléphone publics. Depuis l'apparition de l'épidémie de COVID-19, l'utilisation du central téléphonique situé dans le Centre de services mondial a fortement diminué, tandis que la fourniture de services relatifs aux appels audio passant par une plateforme de communication virtuelle en équipe a considérablement augmenté. Ce nouveau service, qui est devenu la nouvelle norme de l'Organisation, est largement utilisé. Il s'appuie sur une technologie installée dans les pôles informatiques de l'Organisation et représente une grande avancée par rapport à la technologie actuelle, qui nécessite un personnel ayant des compétences dans le domaine de la technologie de l'information plutôt que dans celui des télécommunications.

Tableau 14

Changements proposés : Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

<i>Postes/emplois de temporaire</i>					
<i>Unité administrative</i>	<i>Variation</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre fonctionnel</i>	<i>Modification</i>	<i>Description</i>
Bureau du (de la) Chef					
	-1	G-6	Assistant(e) (gestion des programmes)	} Reclassement	Valence
	+1	G-7	Assistant(e) principal(e) (gestion des programmes)		

<i>Postes/emplois de temporaire</i>					
<i>Unité administrative</i>	<i>Variation</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre fonctionnel</i>	<i>Modification</i>	<i>Description</i>
Section de la gestion des services et de la sécurité informatique					
	+1	P-4	Spécialiste des systèmes informatiques	Création	Valence
	-1	PN	Assistant(e) d'équipe	} Réaffectation	Valence
	+1	PN	Assistant(e) aux systèmes d'information		
	-1	SM	Assistant(e) aux télécommunications	} Réaffectation	Brindisi
	+1	SM	Spécialiste des systèmes informatiques		
Section du développement, de la conception et de la planification des solutions techniques					
	+1	P-3	Spécialiste des systèmes informatiques	Création	Valence
Section des solutions clients					
	-1	P-4	Spécialiste de l'information géographique	} Transfert	De Brindisi à Valence
	+1	P-4			
	-1	P-3	Spécialiste des systèmes d'information géospatiale	} Transfert	De Brindisi à Valence
	+1	P-3			
Section des activités relatives aux infrastructures					
	-1	SM	Assistant(e) aux télécommunications	} Réaffectation	
	+1	SM	Assistant(e) aux systèmes d'information		
Variation nette^a	+2				

Abréviations : PN = personnel recruté sur le plan national ; SM = agent(e) du Service mobile.

^a Voir tableau 13.

Unités hébergées

Tableau 15

Ressources humaines : unités hébergées

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>				<i>Service mobile</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>				
Force de police permanente								
Postes approuvés 2021/22	–	1	17	14	2	34	2	36
Postes proposés 2022/23	–	1	17	14	2	34	2	36
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–
Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires								
Postes approuvés 2021/22	–	–	3	2	–	5	1	6

	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile			
Postes proposés 2022/23	–	–	4	2	–	6	1	7
Variation nette	–	–	1	–	–	1	–	1
Emplois de temporaire approuvés ^b 2021/22	–	–	1	–	–	1	–	1
Emplois de temporaire proposés ^b 2022/23	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette	–	–	(1)	–	–	(1)	–	(1)
Total partiel (Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires)								
Effectif approuvé 2021/22	–	–	4	2	–	6	1	7
Effectif proposé 2022/23	–	–	4	2	–	6	1	7
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–
Centre stratégique des opérations aériennes								
Postes approuvés 2021/22	–	–	1	3	3	7	3	10
Postes proposés 2022/23	–	–	1	3	3	7	3	10
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions								
Postes approuvés 2021/22	–	–	1	2	–	3	8	11
Postes proposés 2022/23	–	–	1	2	–	3	8	11
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel (unités hébergées)								
Postes approuvés 2021/22	–	1	22	21	5	49	14	63
Postes proposés 2022/23	–	1	23	21	5	50	14	64
Variation nette	–	–	1	–	–	1	–	1
Emplois de temporaire approuvés ^b 2021/22	–	–	1	–	–	1	–	1
Emplois de temporaire proposés ^b 2022/23	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette	–	–	(1)	–	–	(1)	–	(1)
Total (unités hébergées)								
Effectif approuvé 2021/22	–	1	23	21	5	50	14	64
Effectif proposé 2022/23	–	1	23	21	5	50	14	64
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–

^a Agents des services généraux.

^b Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), au titre des dépenses de personnel civil.

Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions

150. Il est proposé de reclasser de G-6 à G-7 le poste d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines et d'en faire un poste d'assistant(e) principal(e) chargé(e) des ressources humaines. Le rôle du secrétariat des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions a été élargi pour intégrer la fourniture d'un appui fonctionnel aux recruteurs et aux responsables des postes à pourvoir dans les missions, ainsi

qu'aux membres des organes ; le secrétariat fait office d'expert fonctionnel en participant et en contribuant activement aux initiatives novatrices en matière de recrutement lancées par le Département de l'appui opérationnel. L'assistant(e) principal(e) chargé(e) des ressources humaines proposera des améliorations à apporter à Inspira, effectuera des tests d'acceptation et exploitera les nouveautés approuvées pour dispenser une formation à toutes les parties prenantes, à savoir les responsables des postes à pourvoir, les recruteurs, les membres des organes et les consultants. Le (la) titulaire du poste effectuera également un contrôle de la qualité de tous les dossiers avant de les attribuer aux membres des organes, afin d'anticiper les éventuels problèmes qui pourraient entraîner des retards dans la procédure de recrutement. Au fil des années, les fonctions associées à ce poste se sont élargies pour inclure les missions suivantes : aider le (la) Chef du Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions à gérer toutes les tâches administratives, coordonner les activités et les événements et s'assurer que les produits exécutés sont conformes aux indicateurs clés de performance, s'acquitter des tâches liées à l'assurance de la qualité en contrôlant et en évaluant les fonctions du Groupe et en établissant des rapports à ce sujet, jouer le rôle de point focal pour l'examen des communications reçues et la préparation des réponses à envoyer, créer un répertoire et une mémoire institutionnelle pour les opérations menées, préparer des analyses et des justifications pour les refus de dossiers controversés, et entretenir une relation active avec les clients pour répondre à des questions techniques et opérationnelles.

Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires

151. Il est proposé de transformer en poste un emploi de temporaire (autre que pour les réunions) de spécialiste des questions d'état de droit (P-4). Depuis que ce poste a été créé au cours du cycle budgétaire 2017/18, son taux de déploiement s'est élevé à plus de 90 %, et il continuera de répondre à un besoin. Selon le rapport d'audit mené en 2019 par le BSCI (2019/063) sur le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires, tous les anciens clients et les participants à l'enquête ont indiqué qu'ils prévoient de faire appel au Corps permanent pour obtenir son assistance à l'avenir, en particulier en ce qui concerne la planification stratégique et opérationnelle et la planification des transitions, qui sont les domaines d'intervention couverts par le poste. En outre, le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires doit être en mesure de mettre à la disposition des nouvelles missions des capacités supplémentaires, lorsque c'est nécessaire – le rôle du Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité en tant que prestataires de services à l'échelle du système et au sein de la Cellule mondiale de coordination des questions relatives à l'état de droit ayant été reconnu – et de répondre aux besoins de l'ensemble du système des Nations Unies en la matière, afin de tirer parti des acquis du maintien de la paix et de créer des conditions propices à la stabilité et au développement durable. On prévoit qu'un certain nombre de missions des Nations Unies seront à des étapes critiques de leur existence dans les années à venir. Les demandes prévues concernent notamment la planification de la transition vers l'état de droit, les programmes relatifs à l'état de droit, la responsabilité pénale, la poursuite des crimes alimentant les conflits, y compris le terrorisme, la lutte contre la corruption, ainsi que la prévention de l'extrémisme violent et la lutte contre celui-ci. Dans ces contextes, le (la) spécialiste des questions d'état de droit apporte des compétences d'expert qui ne sont généralement pas disponibles dans le cadre des missions, notamment pour soutenir les processus de retrait et de fermeture des missions de manière à assurer la continuité des initiatives réussies de consolidation de la paix et à empêcher une reprise du conflit dans les zones où règne l'état de droit. En raison de la réduction progressive des effectifs dans les missions en cours de fermeture, le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et

pénitentiaires est de manière générale davantage sollicité afin de faciliter une transition sans heurt.

Tableau 16

Changements proposés : unités hébergées

<i>Postes</i>				
<i>Variation</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre fonctionnel</i>	<i>Modification</i>	<i>Description</i>
Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires				
1	P-4	Spécialiste des questions d'état de droit	} Transformation	Transformation en poste d'un emploi de temporaire
Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions				
-1	G-6	Assistant(e) chargé(e) des ressources humaines	} Reclassement	
+1	G-7	Assistant(e) principal(e) chargé(e) des ressources humaines		
Variation nette		- ^a		

^a Voir tableau 15.

II. Ressources financières

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie	Brindisi :	Valence :	Total	Brindisi :	Valence :	Total	Brindisi :	Valence :	Total	Variation	
	dépenses (2020/21)	dépenses (2020/21)		montant alloué (2021/22)	montant alloué (2021/22)		dépenses prévues (2022/23)	dépenses prévues (2022/23)		Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3) = (1) + (2)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) = (7) + (8)	(10) = (9) - (6)	(11) = (10)/(6)
Personnel civil											
Personnel recruté sur le plan international	19 807,1	1 871,5	21 678,6	20 795,3	2 132,3	22 927,6	20 493,7	2 672,9	23 166,6	239,0	1,0
Personnel recruté sur le plan national	20 986,8	1 472,7	22 459,5	20 157,9	1 729,1	21 887,0	19 785,5	1 887,3	21 672,8	(214,2)	(1,0)
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	283,1	–	283,1	511,8	–	511,8	209,0	–	209,0	(302,8)	(59,2)
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel	41 077,0	3 344,2	44 421,2	41 465,1	3 861,3	45 326,4	40 488,2	4 560,2	45 048,4	(278,0)	(0,6)
Dépenses opérationnelles											
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	122,3	–	122,3	141,6	19,0	160,6	154,1	6,5	160,6	–	–
Voyages officiels	93,4	11,5	104,9	411,9	39,7	451,6	401,4	47,6	449,0	(2,6)	(0,6)
Installations et infrastructures	4 219,2	1 185,7	5 404,9	4 031,6	1 575,6	5 607,2	5 118,6	582,2	5 700,8	93,6	1,7
Transports terrestres	299,9	9,2	309,1	359,9	21,8	381,7	413,4	1,0	414,4	32,7	8,6
Opérations aériennes	4,2	–	4,2	6,3	–	6,3	3,0	–	3,0	(3,3)	(52,4)
Opérations maritimes ou fluviales	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Communications et informatique	5 555,1	5 268,7	10 823,8	6 454,8	6 251,5	12 706,3	6 697,6	6 760,7	13 458,3	752,0	5,9
Santé	63,5	1,5	65,0	85,8	1,5	87,3	67,3	1,5	68,8	(18,5)	(21,2)

Catégorie	Brindisi :	Valence :	Total	Brindisi :	Valence :	Total	Brindisi :	Valence :	Total	Variation	
	dépenses (2020/21)	dépenses (2020/21)		montant alloué (2021/22)	montant alloué (2021/22)		dépenses prévues (2022/23)	dépenses prévues (2022/23)		Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3) = (1) + (2)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) = (7) + (8)	(10) = (9) - (6)	(11) = (10)/(6)
Matériel spécial	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fournitures, services et matériel divers	742,4	55,3	797,7	833,8	133,5	967,3	853,9	161,6	1 015,5	48,2	5,0
Projets à effet rapide	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel	11 100,0	6 531,9	17 631,9	12 325,7	8 042,6	20 368,3	13 709,3	7 561,1	21 270,4	902,1	4,4
Montant brut	52 177,0	9 876,1	62 053,1	53 790,8	11 903,9	65 694,7	54 197,5	12 121,3	66 318,8	624,1	1,0
Recettes provenant des contributions du personnel	6 362,3	521,6	6 883,9	6 083,6	479,0	6 562,6	6 238,1	667,2	6 905,3	342,7	5,2
Montant net	45 814,7	9 354,5	55 169,2	47 707,2	11 424,9	59 132,1	47 959,4	11 454,1	59 413,5	281,4	0,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	52 177,0	9 876,1	62 053,1	53 790,8	11 903,9	65 694,7	54 197,5	12 121,3	66 318,8	624,1	1,0

B. Contributions non budgétisées

152. Le montant prévu des contributions non budgétisées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 est le suivant :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
Contributions prévues par le mémorandum d'accord ^a	5 383,3
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	5 383,3

^a Soit la valeur des bâtiments à usage de bureaux, des ateliers, des entrepôts, de l'infrastructure et des terrains non bâtis mis à la disposition de la Base par le Gouvernement italien (3 054 199 dollars), ainsi que des bâtiments à usage de bureaux, des bâtiments techniques et des terrains non bâtis mis à la disposition de la Base par le Gouvernement espagnol (2 329 140 dollars).

C. Taux de vacance

153. Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2022/23 ont été établies sur la base des taux de vacance suivants :

(En pourcentage)

<i>Catégorie</i>	<i>Taux effectif 2020/21</i>	<i>Taux budgétisé 2021/22</i>	<i>Projection 2022/23</i>
Personnel civil			
Personnel recruté sur le plan international	15,1	13,0	13,0
Personnel recruté sur le plan national	4,9	4,0	4,0
Emplois de temporaire ^a			
Personnel recruté sur le plan international	–	–	–

^a Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

154. Les taux de vacance proposés pour le Centre de services mondial de l'ONU, présentés dans les tableaux ci-dessus, ont été établis à partir des taux moyens effectifs constatés pour la période allant de juillet à octobre 2021 et des prévisions de recrutement, comme suit : a) 13,0 % pour les postes soumis à recrutement international, contre un taux effectif de 15,8 % pour la période allant de juillet à octobre 2021 et une projection de 13,0 % pour l'ensemble de l'exercice 2021/22 ; b) 50,0 % pour les trois postes soumis à recrutement international qu'il est proposé de créer ; c) 4,0 % pour les postes soumis à recrutement national, contre un taux effectif de 6,9 % pour la période de juillet à octobre 2021 et une projection de 4,0 % pour l'ensemble de l'exercice 2021/22.

D. Formation

155. Les dépenses de formation prévues pour l'exercice 2022/23 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
Consultants	
Formateurs	15,7
Voyages officiels	
Voyages au titre de la formation	83,4
Fournitures, services et matériel divers	
Frais, fournitures et services liés à la formation	345,4
Total	444,5

156. Le nombre de participants prévus pour l'exercice 2022/23, par rapport à celui des exercices précédents, s'établit comme suit :

(Nombre de participants)

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		
	<i>Nombre effectif 2020/21</i>	<i>Nombre prévu 2021/22</i>	<i>Nombre proposé 2022/23</i>	<i>Nombre effectif 2020/21</i>	<i>Nombre prévu 2021/22</i>	<i>Nombre proposé 2022/23</i>
Formation interne	94	181	202	166	257	315
Formation externe	–	48	29	–	90	19
Total	94	229	231	166	347	334

157. Les programmes de formation proposés comprennent des modules techniques et des activités d'apprentissage destinés à améliorer les compétences de base et les compétences spécialisées du personnel recruté sur les plans national et international. Les formations internes portent sur les domaines suivants : informatique et communications, méthodes d'encadrement, gestion et gouvernance, gestion de la chaîne d'approvisionnement, transports et logistique, gestion de l'environnement et des déchets, sécurité et sûreté et prévention des conflits. Les formations externes visent à renforcer les capacités du personnel dans des domaines comme l'encadrement et la direction exécutive, les ressources humaines, la sécurité au travail et la sécurité aérienne, le génie, ainsi que des domaines propres aux fonctions des unités hébergées.

III. Analyse des variations⁷

158. Les termes standard qui figurent ci-après dans l'analyse des variations sont définis à l'annexe I B du présent rapport. Ce sont les mêmes que ceux qui ont été utilisés dans les rapports précédents.

⁷ Les variations, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysées lorsqu'elles atteignent $\pm 5\%$ ou 100 000 dollars.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan international	239,0	1,0 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

159. L'augmentation des ressources demandées s'explique principalement par : la création de trois postes ; la transformation de deux emplois de temporaire en postes ; le reclassement de deux postes soumis à recrutement international et le réaligement des taux de contribution du personnel sur les barèmes des traitements. Cette augmentation est en partie compensée par la réduction de l'indemnité de poste dans les deux lieux d'affectation et par la diminution des dépenses communes de personnel, compte tenu des tendances observées en matière de dépenses.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(214,2)	(1,0 %)

• **Facteurs externes : fluctuations des cours de change**

160. La réduction des ressources demandées s'explique principalement par l'appréciation du dollar des États-Unis par rapport à l'euro. Le taux de change appliqué au budget proposé pour 2022/23 est de 0,888 euro pour 1 dollar des États-Unis, contre un taux de 0,837 euro pour 1 dollar des États-Unis dans le budget approuvé de 2021/22. Cette réduction est en partie contrebalancée par l'harmonisation des barèmes des traitements standard prévus au budget avec les barèmes en vigueur et les classes et échelons effectifs moyens.

	<i>Variation</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(302,8)	(59,2 %)

• **Gestion : transformation de postes**

161. La diminution des crédits demandés tient essentiellement à la transformation en postes de deux emplois de temporaire (autres que pour les réunions) soumis à recrutement international.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	32,7	8,6 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

162. L'augmentation des ressources demandées tient principalement au remplacement de 2 véhicules ayant dépassé leur durée de vie par 2 véhicules électriques. Le Centre de services mondial propose un plan pluriannuel visant à remplacer 12 véhicules obsolètes, qui ne sont pas conformes aux normes locales en matière d'émission, par des véhicules électriques respectueux de l'environnement. Il est équipé sur place d'une centrale photovoltaïque qui permettra de recharger les batteries des véhicules. Ces remplacements permettront de réduire l'empreinte carbone globale du Centre de services mondial et les coûts d'entretien des véhicules existants.

	<i>Variation</i>	
Opérations aériennes	(3,3)	(52,4 %)

• **Facteurs externes : taux du marché**

163. La diminution des ressources demandées s'explique par le fait que le projet de budget a été aligné sur le coût estimé des services de suivi des aéronefs par satellite fournis aux missions des Nations Unies à la charge du Centre de services mondial.

	<i>Variation</i>	
Communications et informatique	752,0	5,9 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

164. L'augmentation des ressources demandées s'explique par le fait qu'il est prévu d'établir de nouveaux contrats de location de matériel équipé de solutions haute performance pour le stockage et la sauvegarde des données, à l'appui d'une stratégie d'informatique en nuage hybride. Ces contrats permettront d'améliorer la qualité et la rapidité des services de stockage de données tout en garantissant des modalités de règlement souples basées sur le paiement à l'utilisation. Cette augmentation est également due au remplacement des équipements d'informatique et de communications obsolètes (matériel de maintenance réseau, matériel de réseau fixe, serveurs informatiques, équipements de téléphonie et de visioconférence), qui présentent un « haut risque » ou un « très haut risque » pour la prestation de services essentiels, d'après l'exercice d'évaluation des risques qui a été réalisé.

	<i>Variation</i>	
Santé	(18,5)	(21,2 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

165. La réduction des crédits demandés s'explique principalement par un recours moins important aux services d'entretien du matériel médical entrant dans la composition des stocks pour déploiement stratégique. Étant donné que le matériel médical détenu dans les stocks pour déploiement stratégique a diminué ces deux dernières années, le nombre de demandes de services d'entretien connexes devrait être réduit.

	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	48,2	5,0 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

166. L'augmentation des crédits demandés est imputable aux dépenses prévues au titre du fret et aux dépenses connexes relatives à l'expédition du matériel de communication et du matériel informatique qui doit venir remplacer le matériel obsolète, et à l'augmentation des frais de formation et des dépenses afférentes aux fournitures et aux services liés à la formation, en raison de la hausse des activités de formation et du nombre de participants, le but étant d'améliorer et renforcer les compétences professionnelles du personnel du Centre.

IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

167. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement du Centre de services mondial de l'ONU portent sur les points suivants :

a) Approbation de la proposition consistant à désigner officiellement les deux sites de Brindisi et de Valence sous le nom de Centre de services mondial de l'Organisation des Nations Unies ;

b) Ouverture de crédits de 66 318 800 dollars aux fins du fonctionnement du Centre de services mondial de l'ONU pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 ;

c) Répartition au prorata du montant visé à l'alinéa b) ci-dessus entre les budgets des différentes opérations de maintien de la paix en activité en vue d'assurer le financement du Centre de services mondial de l'ONU pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 ;

d) Prise en compte du concept révisé de stocks pour déploiement stratégique, qui est détaillé à l'annexe IV du présent rapport.

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 75/295

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

(A/75/822/Add.10)

Demande ou recommandation

Rappelant sa recommandation précédente (A/74/737/Add.6, par. 29), approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 74/282, le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de veiller à la clarté et à la transparence de la présentation des futurs projets de budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies en fournissant des informations ventilées sur l'évolution des ressources financières pour chaque lieu d'affectation, par groupe, classe et sous-classe (par. 14)

Le Comité consultatif est d'avis que la désignation des unités hébergées et leurs structures hiérarchiques devraient, par principe, être fondées sur des critères clairs, appliqués de manière cohérente dans l'ensemble du Siège et des centres de soutien logistique. Le Comité consultatif recommande donc à l'Assemblée générale de demander au Secrétaire général d'élaborer une politique claire et cohérente en ce qui concerne les critères, y compris les structures hiérarchiques et les délégations de pouvoir, pour la création d'unités hébergées dans les entités des Nations Unies. En l'absence d'une telle politique et compte tenu des incohérences relevées dans la proposition concernant spécifiquement le Bureau régional de la sécurité aérienne de la Base de soutien logistique des Nations Unies, le Comité n'est pas favorable au changement de nom et au repositionnement hiérarchique du Bureau en tant qu'unité hébergée. Le Comité reste néanmoins convaincu que les moyens et l'expertise du Bureau seront mis à profit, le cas échéant (par. 23)

Mesures prises

Le budget du cycle 2022/23 a été établi séparément pour les sites de Brindisi et de Valence, avec des informations ventilées par sous-catégorie. Pendant l'exécution du cycle budgétaire 2022/23, le même niveau de granularité sera appliqué pour comptabiliser les dépenses.

Selon la pratique en place depuis de nombreuses années, la désignation d'unité hébergée est employée lorsqu'une unité remplissant une fonction du Siège est basée dans un centre de services, principalement pour des raisons opérationnelles, mais conserve un rapport hiérarchique direct avec l'entité du Siège dont elle relève, qui définit l'orientation stratégique générale et garantit le respect du principe de responsabilité. Dans ce cadre, l'unité rend des comptes à l'entité dont elle relève et reçoit un appui administratif de l'entité qui l'accueille.

Le concept d'unités hébergées a été introduit dans le projet de budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies pour l'exercice 2007/08 (voir A/61/752, par. 15) et 5 unités hébergées de l'ancien Département des opérations de maintien de la paix ont été approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 61/277. Le nombre d'unités a évolué au fil des années : on en compte aujourd'hui 4 à la Base de soutien logistique de Brindisi et 2 au Centre de services régional d'Entebbe.

Le Centre stratégique des opérations aériennes est l'une des unités hébergées. Il est situé à la Base de soutien logistique des Nations Unies, mais relève directement du Service des transports aériens de la Division de la logistique (Bureau de la gestion de la

Le Comité consultatif réaffirme qu'il estime que les taux de vacance proposés doivent, dans la mesure du possible, être conformes aux taux effectifs. Lorsque les taux proposés diffèrent des taux effectifs, la raison doit toujours en être clairement indiquée dans le projet de budget et les documents connexes (voir [A/73/755/Add.8](#), par. 31 et [A/74/737/Add.8](#), par. 14) (par. 25)

Le Comité consultatif prend note de la révision du concept de stock pour déploiement stratégique à la lumière des enseignements tirés de la pandémie actuelle ainsi que de la proposition de mettre en place des stocks pour déploiement régional. Le Comité rappelle qu'un rapport sur les stocks pour déploiement stratégique doit être présenté à l'Assemblée générale à sa soixante-seizième session et espère que les concepts et la gestion des stocks pour déploiement stratégique et des stocks pour déploiement régional, y compris les rôles des 2 centres de services à cet égard, seront clairement définis afin d'éviter les doubles emplois et d'accroître l'efficacité et l'efficience de l'appui aux opérations de maintien de la paix (par. 39)

Le Comité consultatif rappelle qu'il estime que l'Assemblée générale devrait disposer d'informations complètes et plus transparentes sur les services fournis aux différentes entités, les ressources nécessaires pour assurer la prestation de ces services et les différentes modalités de financement et de recouvrement des coûts, ainsi que sur la comptabilisation des recettes et des dépenses correspondantes (voir également [A/74/737/Add.6](#), par. 26) (par. 43)

Le Comité consultatif prend note des efforts déployés pour mettre en place un dispositif de modulation des ressources basé sur l'estimation des équivalents plein temps. Le Comité rappelle que l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de continuer à affiner le dispositif de modulation des ressources afin d'établir un lien plus clair entre les facteurs ayant trait au volume de travail et les besoins en équivalents plein temps, en

chaîne d'approvisionnement du Siège). Il a été approuvé en tant qu'unité hébergée, dans sa configuration actuelle, par l'Assemblée générale dans sa résolution [71/294](#). L'objectif était de renforcer le programme d'aviation de l'Organisation en plaçant une unité opérationnelle stratégique dans un lieu central du point de vue des fuseaux horaires afin d'améliorer les interactions avec les missions et d'assurer une supervision stratégique des vols intermissions, des rapports sur l'utilisation des avions et de l'exécution et du respect des contrats, ainsi qu'un suivi mondial des vols.

Les taux de vacance de postes appliqués au cours de l'exercice budgétaire sont restés inchangés (13 % pour le personnel recruté sur le plan international et 4 % pour le personnel recruté sur le plan national), conformément au plan de recrutement et de déploiement en vigueur. D'ici à mars 2022, les taux de vacance proposés dans le budget devraient être conformes aux taux de vacance effectifs.

Le concept révisé de stocks pour déploiement stratégique est présenté à l'annexe IV du présent rapport.

Des détails sur les services fournis selon la méthode du recouvrement des coûts et sur les prévisions de dépenses connexes sont donnés aux paragraphes 77 à 81 et aux tableaux 2 et 3 du présent rapport. En outre, les recettes à percevoir sont également communiquées à titre d'information complémentaire.

Le dispositif de modulation des ressources a fait l'objet d'un examen interne, qui a été complété par un examen externe dont l'objectif était d'évaluer le modèle actuel et de recommander des améliorations, d'élaborer une définition claire du concept et d'assurer une application cohérente en tenant compte des facteurs ayant trait au volume de travail et aux gains d'efficacité. L'examen a permis de conclure que :

Demande ou recommandation

particulier d'élaborer une définition claire de la modulation des besoins, d'identifier les activités modulables et d'assurer une application cohérente du dispositif de modulation des ressources (voir également [A/74/737/Add.6](#), par. 23), ainsi que de veiller à ce que tous les dispositifs de modulation tiennent compte, entre autres, des facteurs ayant trait au volume de travail et aux gains d'efficacité (voir également la résolution de l'Assemblée générale [70/286](#), par. 67) (par. 46)

Le Comité consultatif prend note de l'appui fourni par la Base de soutien logistique des Nations Unies aux opérations de paix en ce qui concerne leurs initiatives environnementales et compte que des informations plus détaillées sur les progrès enregistrés, notamment sur la portée, les produits, ou encore les dates de début et de fin des activités, continueront d'être fournies dans les futurs projets de budget (par. 50)

Mesures prises

a) les services fournis par le Centre de services mondial sont diversifiés, complexes, personnalisés et essentiels pour de nombreux organismes des Nations Unies, et pas uniquement les opérations de maintien de la paix ; b) la méthode proposée est conforme au cadre de budgétisation axée sur les résultats et aux programmes de travail annuels, et donc adaptée à l'objectif visé. Pour plus d'informations, voir les paragraphes 65 à 72 du présent rapport.

Les initiatives environnementales sont menées dans le cadre de la stratégie environnementale du Département de l'appui opérationnel, qui entre actuellement dans sa phase II (2020-2023) ; un résumé, dans lequel sont détaillés les progrès récents et les indicateurs clés de la performance environnementale, est déjà disponible. L'accent a notamment été mis sur le soutien fourni dans le cadre des activités de liquidation menées à la MINUAD et sur l'appui à la mise en œuvre de 14 plans de gestion de l'énergie et des infrastructures et de 14 plans de gestion des déchets.

Annexe I

Définitions

A. Terminologie se rapportant aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines

La terminologie ci-après se rapporte aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines (voir la section I du présent rapport).

- **Création de poste** : proposée lorsque des ressources supplémentaires sont nécessaires et qu'il est impossible de les prélever sur les effectifs d'autres bureaux ou d'assurer autrement l'exécution de certaines activités dans les limites des ressources existantes.
- **Réaffectation de poste** : proposée lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste initialement approuvé pour une fonction donnée aux fins de la réalisation d'autres activités prescrites prioritaires, sans rapport avec la fonction d'origine. Il peut y avoir un changement de lieu ou de bureau, mais pas de catégorie ou de classe.
- **Transfert de poste** : proposé lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste autorisé pour des fonctions comparables ou connexes dans un autre bureau.
- **Reclassement ou déclassement de poste** : proposé lorsqu'il est envisagé de changer la classe d'un poste, du fait que les attributions et responsabilités qui y sont attachées ont été sensiblement modifiées.
- **Suppression de poste** : proposée lorsqu'un poste autorisé n'est plus nécessaire ni à la réalisation des activités pour lesquelles il a été approuvé ni à celle d'autres activités prioritaires de la mission.
- **Transformation de poste** : trois cas de figure sont possibles :
 - Transformation d'un emploi de temporaire en poste : il s'agit de transformer en poste un emploi de temporaire, financé au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), du fait que les fonctions considérées ont un caractère continu.
 - Transformation d'un contrat de vacataire ou de louage de services en poste d'agent recruté sur le plan national : il s'agit de transformer un contrat de vacataire ou de louage de services en poste d'agent recruté sur le plan national, compte tenu du caractère continu des fonctions considérées, conformément au paragraphe 11 de la section VIII de la résolution [59/296](#) de l'Assemblée générale.
 - Transformation d'un poste de fonctionnaire international en poste d'agent recruté sur le plan national : il s'agit de transformer en poste d'agent recruté sur le plan national un poste d'agent recruté sur le plan international approuvé.

B. Terminologie se rapportant à l'analyse des variations

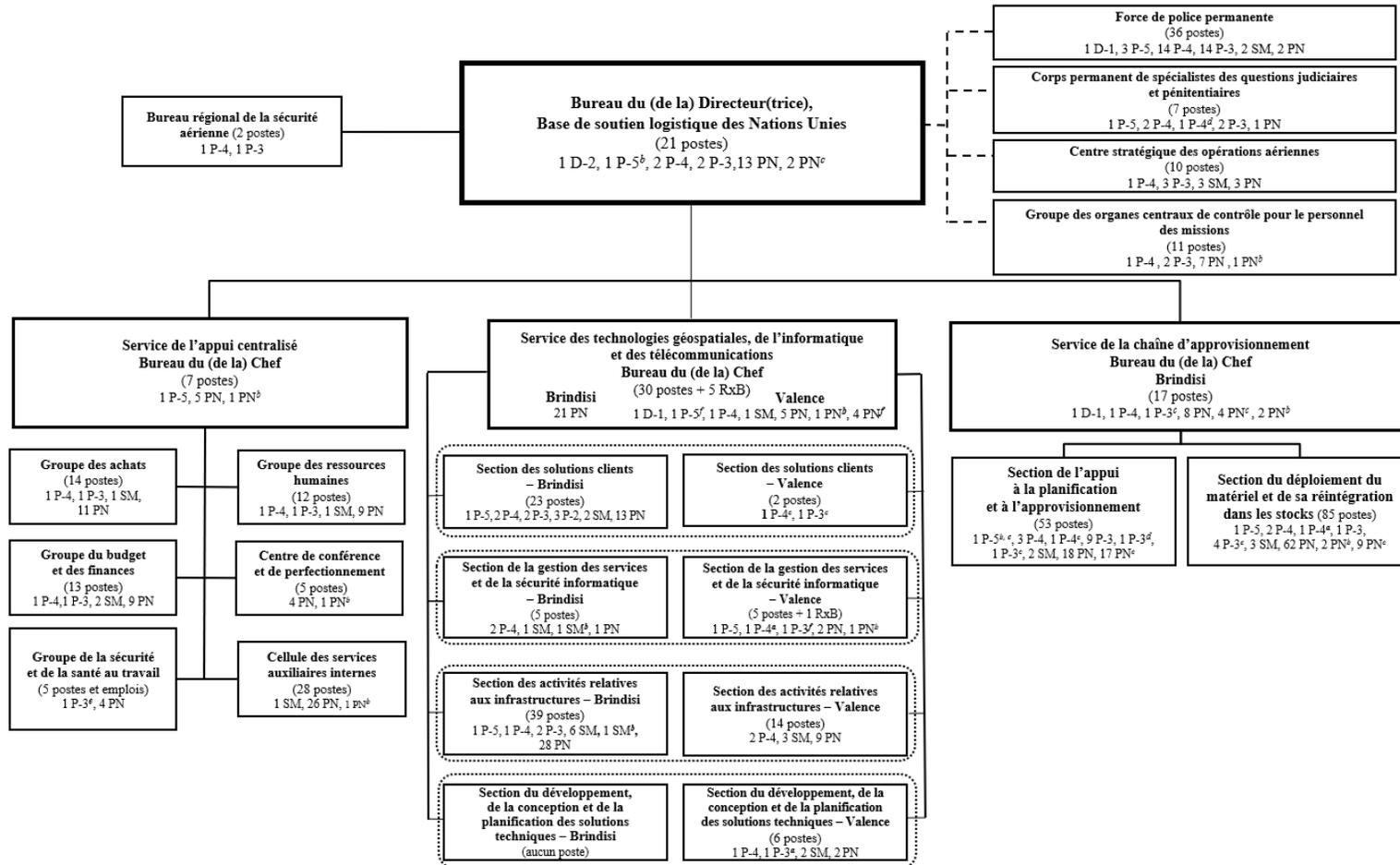
On trouve à la section III du présent rapport, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : variations liées à la modification de la portée ou de la nature du mandat, ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat.

- **Facteurs externes** : variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation.
- **Paramètres budgétaires** : variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation.
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficience (par exemple réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement).

Annexe II

Organigramme



Abréviations : PN = personnel recruté sur le plan national ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SM = agent(e) du Service mobile.

^a Création de poste.

^b Reclassement ou déclassement/réaffectation de poste.

^c Transfert de poste.

^d Transformation de poste.

^e Financé à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

^f Financé par des ressources extrabudgétaires.

Annexe III

Rapport sur les stocks pour déploiement stratégique

I. Historique

1. La constitution d'une réserve stratégique destinée à permettre le déploiement rapide des capacités des Nations Unies a été proposée à l'Assemblée générale en mars 2002 (voir [A/56/870](#)). Celle-ci l'a approuvée la même année dans sa résolution [56/292](#). Depuis la mise en place des stocks pour déploiement stratégique au Centre de services mondial, des articles de matériel d'une valeur de plus de 645 millions de dollars ont été déployés à l'appui d'opérations de paix (96,8 %) et d'autres activités. Si les avantages offerts par les stocks sont avérés depuis longtemps, il n'en demeure pas moins que les hypothèses sous-tendant le mandat initial sont dépassées et que maintes évaluations internes et externes ont montré qu'il était possible d'améliorer l'efficacité des opérations, d'élargir leur gamme et d'accroître leur réactivité.

Figure I

Sorties annuelles des stocks pour déploiement stratégique depuis leur mise en place

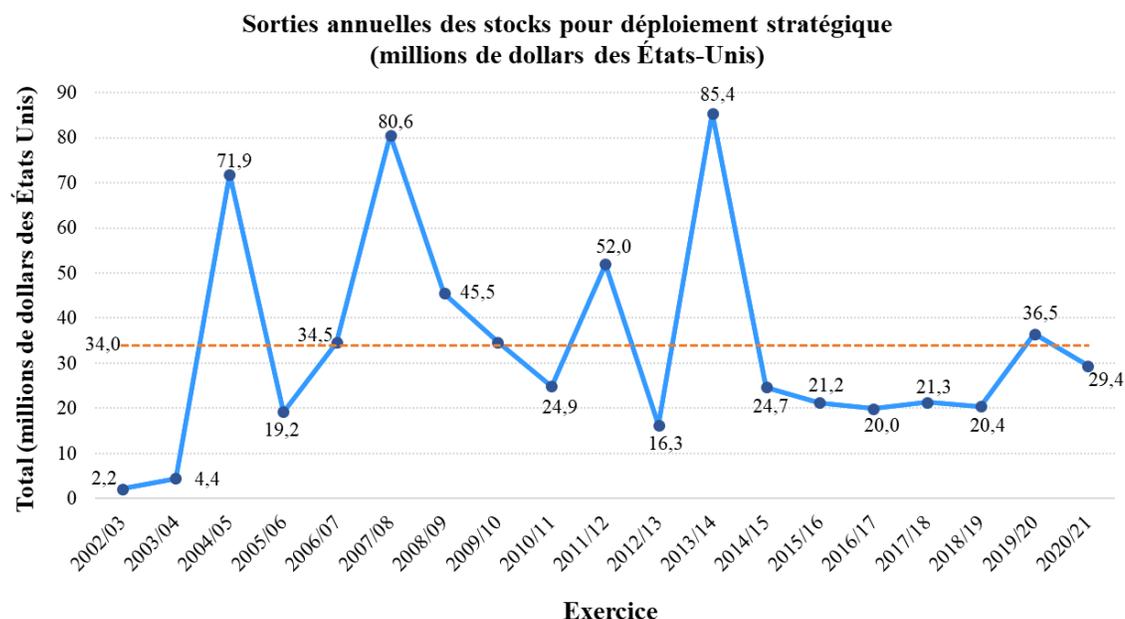


Figure II
Ventilation des sorties des stocks pour déploiement stratégique depuis leur mise en place

Historique des sorties par catégorie de client

Catégorie	Montant total (millions de dollars des États-Unis)	Pourcentage du montant total
Opération de maintien de la paix	528,3	81,89
Mission politique spéciale	95,9	14,87
Force régionale	12,4	1,92
Conseil de sécurité	4,0	0,62
Secrétariat	2,1	0,33
Centre de services	1,4	0,21
Organisme, fonds, programme	0,7	0,11
Commission régionale	0,3	0,05
Total	645,1	100,00

2. L'examen du concept initial et l'analyse de la gestion et de la performance des stocks pour déploiement stratégique, conjugués avec la poursuite de la mise en place de la chaîne d'approvisionnement dans l'ensemble du Secrétariat, ont conduit à la définition d'un nouveau système de solutions pour déploiement stratégique dans le cadre d'un réseau mondial d'approvisionnement élargi¹. Ce concept est présenté en détail à l'annexe IV². L'idée cardinale est d'améliorer la réactivité, la fiabilité et la résilience de l'approvisionnement en biens, de la prestation de services connexes et de l'accès aux compétences et à l'expertise nécessaires, grâce à des solutions intégrées permettant de répondre aux besoins actuels et futurs de l'ONU. Il s'agit de résoudre les problèmes d'approvisionnement que les missions de maintien de la paix et d'autres entités rencontrent régulièrement, que les articles proviennent des stocks stratégiques ou directement des fournisseurs.

3. Le nouveau concept conserve le financement actuel des stocks pour déploiement stratégique et les mécanismes de reconstitution des stocks précédemment approuvés et mis en œuvre. Lorsque de nouvelles installations sont préconisées, par exemple pour entreposer les stocks pour déploiement régional, elles sont systématiquement hébergées dans des entités préexistantes et les infrastructures associées.

II. Avantages du système de stocks pour déploiement rapide

4. De manière générale, les entités indiquent que leur degré de satisfaction par rapport à la qualité des services offerts est plus élevé depuis la mise en place des stocks pour déploiement stratégique qu'il ne l'était dans la période antérieure. Dans son audit de 2017 (A/71/798), le BSCI a souligné que les parties prenantes considéraient que la situation s'était améliorée depuis l'adoption de ces solutions. Les stocks pour déploiement stratégique permettent aux entités de disposer d'un matelas de sécurité en cas de nouveau besoin urgent. Les articles peuvent être livrés

¹ Le réseau mondial d'approvisionnement recouvre divers éléments : contrats-cadres mondiaux, stocks pour déploiement stratégique, surplus des missions (centre d'information), contrats-cadres régionaux, achats locaux, acquisitions de faible valeur et lettres d'assistance. Les stocks sont situés dans les lieux ci-après : Centre de services mondial de l'ONU à Brindisi (Italie), où sont entreposés les stocks pour déploiement stratégique centraux ; centres de conservation des stocks pour déploiement régional ; centres de conservation des stocks gérés par les fournisseurs ; entrepôts des entités conservant des stocks locaux.

² L'élaboration d'un nouveau concept général d'opérations s'agissant des stocks pour déploiement stratégique répond à la recommandation 1 formulée par le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) dans son rapport consacré à l'examen et à l'évaluation des stocks pour déploiement stratégique (A/71/798).

rapidement : par le passé, le recours aux stocks lors de situations de crise a permis de répondre rapidement aux besoins urgents de certaines missions grâce à des livraisons par voie aérienne.

5. Plus récemment, depuis que l'état de pandémie mondiale a été déclaré au début de l'année 2020, le recours aux stocks pour déploiement stratégique a permis de répondre rapidement à des besoins particuliers sur le terrain, non seulement par la mise à disposition d'articles figurant dans les stocks mais non disponibles commercialement, mais aussi par la mobilisation des installations, infrastructures, compétences, processus et moyens existants aux fins du déploiement de consommables médicaux, de produits pharmaceutiques et d'équipements spécialisés dans le cadre du mécanisme de réaction rapide du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Entre le début de la pandémie et le mois de février 2022, les entités ont ainsi pu avoir accès à des équipements et des fournitures médicales qu'elles n'étaient pas en mesure de se procurer localement ou régionalement, représentant un total d'environ 14,7 millions de dollars. La pandémie de COVID-19 a mis à mal les réseaux de transport commercial. L'acheminement de fret par les avions de transport de passagers, habituellement efficace et fiable, n'était plus disponible, ce qui a perturbé la réception des produits de base et l'expédition des cargaisons de stocks pour déploiement stratégique dans le monde entier. En étroite coordination avec la Division de la logistique et la Division des achats du Bureau, le Centre de services mondial de l'ONU à Brindisi a travaillé sans relâche pour assurer les expéditions de biens et gérer le flux d'informations entre les transitaires et les entités de destination, et pour traiter les opérations administratives et financières. Les stocks pour déploiement stratégique constituent la composante opérationnelle de l'approche globale de la chaîne d'approvisionnement du Bureau, qui fait partie du Département de l'appui opérationnel. Ils recouvrent les éléments suivants : un stock de réserve, une banque de connaissances, un ensemble de compétences et un instrument souple et réactif, adapté à de multiples utilisations dans des environnements fluctuants.

6. Entre autres événements auxquels il a fallu réagir rapidement, on peut citer le tremblement de terre dévastateur de 2010 en Haïti et la crise d'Ebola de 2014 en Afrique de l'Ouest. Le Département de l'appui opérationnel (que l'on appelait alors Département de l'appui aux missions) a su réagir rapidement et avec professionnalisme en fournissant du matériel de secours d'urgence provenant des stocks pour déploiement stratégique ainsi que des équipes d'appui aux missions déployées à partir du Centre de services mondial de l'ONU à l'appui des interventions coordonnées tant sur place que depuis le Siège. Dans ces situations de crise, les stocks pour déploiement stratégique se sont avérés à la fois vitaux et essentiels. Ainsi, sans que les modalités n'entrent forcément dans le cadre initial et la définition d'une opération multidimensionnelle, des décisions de gestion rapides ont pu être prises et des équipements et des fonds mis à disposition pour sauver des vies et protéger le personnel et la population.

7. Il est avantageux que la réception, l'inspection et la maintenance des stocks pour déploiement stratégique s'effectuent au Centre de services mondial de Brindisi, car cela garantit qu'ils passent les contrôles de qualité. Il est également possible de les faire livrer accompagnés d'un certificat de conformité attestant que les articles sont prêts à être utilisés dès réception. Les biens spécialisés dont les délais de fabrication sont longs sont personnalisés et adaptés à des objectifs de mission généraux ou spécifiques. Cette approche aide à pallier les difficultés importantes que peuvent rencontrer les entités si elles acquièrent de tels articles directement auprès des fournisseurs.

8. En outre, les stocks pour déploiement stratégique servent plusieurs objectifs supplémentaires, outre la mise à disposition d'articles provenant directement des fournisseurs. Dans certains cas, notamment celui des véhicules, les stocks ne servent pas seulement à entreposer ces articles, mais peuvent aussi être utilisés pour les personnaliser ou les améliorer selon les besoins de l'utilisateur final ou pour les adapter à l'environnement dans lequel ils doivent être utilisés (par exemple, en transformant des véhicules tout-terrain classiques en véhicules de police des Nations Unies, en ajustant leur couleur pour des opérations spéciales et en installant des dispositifs de traçage des véhicules).

9. Le rôle essentiel du Centre de services mondial de Brindisi en tant que dépositaire des stocks stratégiques a été salué dans les différents rapports d'examen et d'évaluation ainsi que dans les commentaires des clients. En outre, l'existence de liquidités permettant d'acquérir des stocks supplémentaires en cas de besoin a été reconnue comme un gage de flexibilité, d'assurance et de stabilité dans un monde en mutation rapide.

10. L'intérêt stratégique du site de Brindisi pour ce qui est de la conservation des stocks pour déploiement stratégique et des services connexes est avéré. En comparaison d'autres sites, sa très nette supériorité tient à plusieurs choses : ses installations, son réseau bien établi de fournisseurs, de prestataires de services, d'équipementiers et de fournisseurs de pièces détachées, ainsi qu'une main-d'œuvre locale rentable et bien formée à toutes les activités liées aux ateliers et aux entrepôts. Les besoins en infrastructure d'appui ne sont pas les mêmes selon les catégories et les produits de base des stocks pour déploiement stratégique. Les différents types d'infrastructure sont présentés dans la proposition relative aux nouveaux stocks, y compris s'agissant des stocks pour déploiement régional. Néanmoins, pour une catégorie de premier ordre – les équipements configurables – il demeure un emplacement de premier choix.

III. Résumé de l'analyse du concept initial

11. Par le passé, le concept original a fait l'objet d'examens, d'analyses et d'audits internes et externes approfondis. Les informations ainsi obtenues, enrichies de données actualisées sur les performances et de contributions des parties prenantes, ont été examinées, analysées et disséquées pour en tirer des enseignements et recenser les possibilités d'amélioration à partir d'une analyse des causes profondes. Les résultats en sont résumés dans le tableau 1 ci-dessous. Plusieurs problèmes sont mis en évidence, notamment le caractère passe-partout du modèle opérationnel actuel, la rigidité de la composition des stocks pour déploiement stratégique, qui comprennent beaucoup d'articles à rotation lente, et la tendance des entités à passer commande pendant la période de pointe en fin d'exercice. En outre, comme il n'y a eu aucune nouvelle mission de maintien de la paix depuis sept ans, les articles essentiels faisant l'objet d'une rotation entrent en concurrence avec les nouveaux produits rendus disponibles grâce aux contrats-cadres mondiaux conclus aux fins de la reconstitution des stocks. Néanmoins, les stocks tournants donnent accès à des produits dépréciés. Bon nombre des politiques initialement mises en place pour encadrer financièrement la libération et la reconstitution des stocks pour déploiement stratégiques constituent désormais des obstacles à leur libération. Par exemple, le fait de n'accepter que les produits pour lesquels le délai d'approvisionnement est inférieur à 90 jours peut conduire à proposer des solutions partielles peu satisfaisantes au lieu de solutions complètes plus intéressantes. Nombre de ces questions sont occultées parce que les missions opèrent souvent dans des lieux reculés, ce qui les incite à constituer des stocks excessifs pour se prémunir des imprévus et éviter de connaître des pénuries.

12. Les avantages ont été soulignés dans la section II ci-dessus. En outre, le nouveau système permet de remédier à certaines caractéristiques du concept initial et aux conséquences et défauts qui en résultent et qui pourraient faire l'objet d'améliorations :

Tableau 1

Résumé des causes profondes des problèmes concernant les stocks pour déploiement stratégique

<i>Caractéristiques</i>	<i>Conséquences ou défauts</i>
Modèle unique passe-partout (tous les articles d'une solution pour déploiement stratégique sont gérés à l'identique)	Les conséquences sont variables selon les types de matériel, car les caractéristiques et les prescriptions de performance ne sont pas les mêmes. Il en résulte des délais inutilement longs pour certains matériels, des coûts élevés, un manque de fiabilité des livraisons et une absence de flexibilité en cas de demande d'autres matériels. Aucune distinction n'est faite entre les articles : tous sont acquis dans le cadre des contrats mondiaux dont ils relèvent, livrés au Centre de services mondial de l'ONU et finalement livrés aux clients à la demande.
Hypothèses/objectif de planification	Le seul objectif du maintien de stocks pour déploiement stratégique est aujourd'hui de permettre un déploiement rapide au démarrage d'une mission. Il en résulte une rotation limitée des stocks qui a pour corollaire l'obsolescence d'une partie des matériels détenus en stock, leur dépréciation et l'augmentation des coûts de détention.
Matériaux uniquement (les stocks pour déploiement stratégique n'incluent pas de services ou de capacités facilitatrices)	Sans les capacités nécessaires pour installer, construire, assembler, mettre en service, tester, voire exploiter les équipements des stocks pour déploiement stratégique, le déploiement rapide s'avère souvent difficile. Le bon fonctionnement de certains équipements nécessite également des capacités facilitatrices spécialisées qu'il est souvent difficile de faire venir dans les zones de déploiement. Bien que l'équipement soit déployé rapidement, il ne peut être utilisé aux fins prévues.
Réapprovisionnement à l'identique (les articles sont remplacés soit par des modèles identiques, soit par des modèles plus modernes)	Le niveau des stocks requis est fixé conformément à la politique et à la composition du concept initial plutôt que selon la demande et l'évolution des exigences en matière de composition. Il en résulte un excédent d'articles peu demandés et des ruptures de stock potentielles pour les articles dont la demande augmente.
Modules, solutions prêtes à l'emploi et articles critiques	Il faut revoir la composition des stocks pour déploiement stratégique afin que les modules qui y figurent soient assortis de tous les articles supplémentaires et auxiliaires nécessaires au succès du déploiement et de l'installation sur le théâtre d'opérations. L'exclusion de tout article dont le délai d'approvisionnement est inférieur à 90 jours peut

	avoir des conséquences nettement négatives. L'acquisition d'articles critiques pour lesquels les délais sont plus courts entraîne des retards importants et une duplication des efforts si elle se fait auprès de sources autres que les stocks pour déploiement stratégique.
Examen de la composition	Il faut revoir et ajuster plus fréquemment la composition afin d'éviter tout décalage avec une demande changeante et fluctuante, de garantir la disponibilité des fournisseurs et des produits et d'assurer la prévisibilité des scénarios d'appui.
Circulation en sens unique	À l'origine, le cycle de vie complet du matériel majeur n'a pas été pris en compte pour les modalités de libération des stocks. L'absence de processus contrôlé de remise en stock des matériels, en particulier des actifs, entraîne un stockage excessif de la part des missions, un suréquipement, une sous-utilisation des actifs ainsi que leur dépréciation.

IV. Présentation générale du nouveau concept

13. On se sert aujourd'hui des stocks pour déploiement stratégique afin de fournir plusieurs types de produits répondant aux différents besoins d'un client, alors même que ces produits sont entreposés, gérés et expédiés à l'identique depuis un même site. Sachant que les missions rencontrent d'autres problèmes lorsqu'elles s'approvisionnent auprès de fournisseurs externes, ce modèle de fonctionnement sous-optimal incite à introduire un nouveau concept d'opérations qui permette d'apporter des solutions personnalisées dans le cadre d'un réseau d'approvisionnement plus performant et centré sur le client, expressément conçu pour répondre aux besoins du client. Ce nouveau concept pourrait fonctionner autour d'un centre mondial situé au Centre de services mondial de l'ONU à Brindisi et d'un nombre limité de centres régionaux où seront conservés des stocks prépositionnés de types de produits particuliers pour apporter un appui aux entités à proximité. Cette approche a démontré son efficacité dans le cadre du projet de création d'un couloir logistique en Afrique de l'Est géré par le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) en 2017 et 2018, lorsque des commandes et des livraisons destinées à plusieurs missions de la région ont été regroupées chez le fournisseur et expédiées à Mombasa (Kenya). La commande groupée a ensuite été divisée et distribuée aux différentes missions, ce qui a permis de réduire les délais de livraison³ et de réaliser des économies considérables⁴ pour les missions, donc pour l'Organisation. Ce concept permettra également d'abonder les stocks régionaux en s'approvisionnant sur les marchés régionaux et locaux plutôt que de recourir à un approvisionnement lointain. Les modifications qu'il est proposé d'apporter au concept et au mandat initiaux nécessiteront plusieurs années pour être pleinement effectives, après une

³ Réduction de 30 % des délais de livraison à Entebbe (Ouganda) et à Mogadiscio depuis le port de Qingdao (Chine).

⁴ Un montant total économisé de 235 000 dollars pour l'expédition de 72 conteneurs maritimes de 20 pieds à Djouba (Soudan du Sud).

première phase de mise en œuvre progressive du nouveau concept comprenant les éléments suivants :

a) Extension de l'appui aux clients déjà apporté aux opérations de maintien de la paix à toutes les opérations de paix, aux activités du Secrétariat général, aux activités des organismes⁵, fonds et programmes des Nations Unies dans le cadre de l'initiative Unité d'action des Nations Unies et aux partenaires liés par des accords de prestation de service⁶ qui fournissent des articles spécifiques figurant dans les stocks pour déploiement stratégique ;

b) Création d'une offre de stocks pour déploiement stratégique plus orientée vers le client, grâce aux modifications suivantes :

i) Révision plus fréquente de la composition des stocks ;

ii) Élargissement de la gamme de produits et de services complémentaires actuellement offerts de manière à proposer des solutions prêtes à l'emploi ;

iii) Suppression des clauses restrictives de réapprovisionnement à l'identique ;

iv) Suppression des restrictions relatives au délai de 90 jours de manière à permettre la création d'un portefeuille de kits, modules et supports préconfigurés, comprenant aussi d'autres articles essentiels que les entités peuvent commander, ce qui permettra de simplifier les procédures et de faire des économies d'échelle sur les livraisons consolidées aux clients ;

c) Fourniture de services et de contrats d'appui ponctuels à coût réduit qui incluent la main-d'œuvre et l'outillage nécessaires pour pallier le manque de services d'appui ;

d) Création d'un modèle de chaîne d'approvisionnement circulaire plus durable, ce qui permettra d'éviter les coûts indirects récurrents liés à l'inventaire général des équipements. Le suivi de l'utilisation du matériel sera amélioré et les actifs coûteux pourront être retournés, remis à neuf et réutilisés. Cette mesure permettra également d'intégrer le stock de la réserve de matériel de l'ONU (stock retourné par les missions en cours de liquidation) au réseau d'approvisionnement global et d'en tenir compte dans le nouveau concept ;

e) Incorporation de stocks gérés par les fournisseurs pour réapprovisionner les articles qui évoluent rapidement, qui nécessitent une assistance technique spécialisée ou des capacités facilitatrices ;

f) Accès accru aux infrastructures, aux installations et aux capacités grâce à des partenariats plus étroits avec les gouvernements et d'autres organisations ;

g) Développement d'un système de passation de commande plus convivial afin d'encourager les entités à privilégier les solutions pour déploiement stratégique, en supprimant les inconvénients et les entraves ;

h) Création d'un Conseil des solutions pour déploiement stratégique, présidé par le Sous-Secrétaire général du Bureau de la gestion de la chaîne

⁵ L'appui aux activités des entités n'appartenant pas au Secrétariat sera limité aux besoins spécifiques correspondant aux solutions pour déploiement stratégique. Il ne couvrira pas les besoins spécifiques aux programmes en articles n'entrant pas dans la composition des stocks pour déploiement stratégique, tels que les articles d'assistance humanitaire. Il peut s'agir par exemple de véhicules blindés, d'unités d'hébergement, d'installations et d'équipements lourds.

⁶ Un soutien sera apporté à ces activités au cas par cas si leurs priorités ne sont pas en contradiction avec les activités d'appui aux opérations de paix.

d'approvisionnement, afin de veiller à ce que le nouveau réseau d'approvisionnement s'adapte en permanence et intègre les capacités nécessaires à son succès.

14. Le principal élément du nouveau concept visant à resserrer les liens, harmoniser les pratiques et faciliter le changement est la création d'un réseau d'approvisionnement pyramidal, centré sur le client, combinant des stocks pour déploiement stratégique avec un ensemble de centres nodaux d'exécution de manière à dessiner un réseau de service réactif, fiable et résilient. Le principe directeur qui a guidé l'élaboration du nouveau concept n'est pas la politique, mais la performance. L'objectif est de fournir aux entités un service de haute qualité qu'elles choisissent d'utiliser. Cette proposition ne modifie en rien les pouvoirs délégués aux missions, n'empiète pas sur leur autorité ni ne la remet en cause.

15. Contrairement au concept initial, qui répondait aux besoins du démarrage des opérations de maintien de la paix complexes, le nouveau réseau d'approvisionnement répondra à quatre besoins à la fois généraux et distincts :

- a) Démarrage et soutien de la mission ;
- b) Appui lors des catastrophes naturelles et des catastrophes causées par l'homme ;
- c) Urgences médicales et crises sanitaires ;
- d) Appui aux activités de la mission sur la base de la demande et des prévisions annuelles.

16. Répondre à chacun de ces besoins nécessite de fournir, à une ou plusieurs reprises, une variété de biens et de services allant des consommables médicaux à la production d'énergie. L'éventail du matériel requis va des actifs fixes aux consommables : certains nécessitent un entretien et un appui réguliers et doivent être éliminés de manière contrôlée, d'autres doivent être manipulés ou stockés avec des précautions particulières, d'autres enfin n'ont besoin que d'un entretien minimal et peuvent être entreposés n'importe où. Il était donc impératif que le nouveau concept garantisse que les bons produits se trouvent au bon endroit, au bon moment, dans les conditions et les quantités correctes ; la proposition détaillée à l'annexe IV précise la manière dont cet objectif peut être atteint.

17. Une analyse préliminaire du portefeuille global de solutions matérielles a permis de recenser quatre chaînes d'approvisionnement distinctes autour desquelles le nouveau concept a été bâti. Trois chaînes d'approvisionnement doivent être gérées dans le cadre des solutions pour déploiement stratégique : les produits configurables tels que les véhicules ; les équipements standardisés, très demandés et à faible maintenance (bâtiments préfabriqués ou fournitures pour la défense des périmètres, notamment) ; les articles spécialisés tels que les groupes électrogènes ou les consommables médicaux. La quatrième concerne les articles fournis sur commande, tels que les matériaux de construction de base, qui sont obtenus via le réseau d'approvisionnement plus large du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement plutôt que dans le cadre du système de stocks pour déploiement stratégique.

18. L'analyse des priorités stratégiques de chaque chaîne d'approvisionnement a permis d'évaluer le différentiel entre le niveau de performance de l'actuel réseau de stocks pour déploiement stratégique et le niveau de performance exigé par les clients. Sur cette base, il paraît pertinent que le nouveau réseau serve à déterminer les meilleurs emplacements où conserver les stocks et, surtout, à décider qui doit gérer ces derniers. Chacune des chaînes d'approvisionnement a été évaluée à l'aune des critères stratégiques ci-après :

a) **Fiabilité.** Capacité de livrer les produits en temps et en heure, dans leur intégralité, en bon état et accompagnés des documents idoines ;

b) **Réactivité.** Capacité de livrer rapidement les marchandises aux clients ;

c) **Adaptabilité.** Capacité de s'adapter à de fortes augmentations ou diminutions durables et imprévues de la demande ;

d) **Coût.** Capacité de réduire les coûts de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, y compris les coûts de planification, de recherche des fournisseurs, de stockage, de livraison et de retour des produits ;

e) **Gestion des actifs et des stocks.** Capacité de gérer les actifs de la chaîne d'approvisionnement, à savoir le fonds de roulement (stocks), les immobilisations et la trésorerie.

19. Le réseau d'approvisionnement est géré grâce aux quatre chaînes d'approvisionnement ci-dessous, définies en fonction des critères stratégiques :

a) **Produits configurables** (tels que les véhicules). L'accent est mis ici sur la fiabilité, la réactivité et le coût étant secondaires. L'objectif proposé pour ces articles est une livraison dans les 90 jours, avec une fiabilité de 95 %. En raison des exigences de configuration, le stockage, l'optimisation et l'entretien de ces articles seront centralisés ;

b) **Équipements standardisés, très demandés et à faible maintenance** (bâtiments préfabriqués ou fournitures pour la défense des périmètres, notamment). L'accent est mis ici sur la réactivité, la fiabilité et le coût étant secondaires. L'objectif proposé pour ces articles est une livraison dans les 30 jours, avec une fiabilité de 90 %. Ces articles à faible maintenance relèveront des centres régionaux, dans le cadre de la gestion des stocks pour déploiement stratégique ou de la gestion des stocks pour déploiement régional ;

c) **Articles spécialisés** (tels que les groupes électrogènes, le sang et les produits pharmaceutiques). Ces articles présentent des difficultés variées et nécessitent des solutions et des réseaux de chaînes d'approvisionnement différents. L'accent est mis ici sur la fiabilité, la réactivité et la gestion des actifs et des stocks étant secondaires. La capacité d'augmenter l'offre rapidement est un facteur important. Un partenariat avec les principaux fournisseurs dans le cadre d'une relation contractuelle de gestion des stocks par le fournisseur pourra souvent permettre d'éviter les stocks tampons et l'obsolescence ;

d) **Matériaux achetés directement** (tels que les matériaux de construction qui peuvent être acquis n'importe où). Ces matériaux étant faciles d'accès et disponibles partout, il y a peu d'avantages à ce que l'ONU les gère de manière centralisée. Ils seront acquis selon les besoins auprès de fournisseurs locaux ou régionaux et obtenus via le réseau d'approvisionnement plus large du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement plutôt que dans le cadre du système de stocks pour déploiement stratégique.

20. La poursuite de la planification de la chaîne d'approvisionnement à tous les niveaux et dans toutes les entités du Secrétariat, renforcée par l'outil de planification de la chaîne d'approvisionnement Umoja récemment mis en place, a permis une meilleure visibilité de la demande globale pour les missions de maintien de la paix, les missions politiques spéciales et les autres entités du Secrétariat, y compris tous les bureaux hors Siège et les commissions régionales. Les plans annuels consolidés de gestion de la chaîne d'approvisionnement mondiale, d'ores et déjà revus par les groupes de travail transversaux du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, feront l'objet d'une analyse plus approfondie du point de vue

des solutions pour déploiement stratégique en vue du recensement des biens et services susceptibles d'être intégrés dans les chaînes d'approvisionnement du réseau au niveau central ou régional, selon les critères stratégiques.

21. Conformément aux pratiques du secteur, la surveillance et le contrôle du réseau d'approvisionnement seront confiés à une instance centrale qui coopérera avec les centres nodaux pour veiller à ce que les bons produits soient présents dans les bonnes quantités au bon endroit et pour résoudre tout problème d'approvisionnement. Cette instance, hébergée par le Centre de services mondial de l'ONU, utilisera des ressources existantes. Sa tâche principale sera d'assurer un équilibre optimal entre demande et approvisionnement de manière à fournir le meilleur niveau de service possible aux clients du réseau. Le Service de la planification de la chaîne d'approvisionnement du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement aura pour rôle essentiel de consolider les informations sur la demande au niveau mondial. L'approvisionnement sera géré à partir du Centre par l'intermédiaire des quatre centres nodaux – stocks pour déploiement stratégique, stocks pour déploiement régional, réapprovisionnement des stocks géré par le fournisseur et achats directs – qui travailleront ensemble pour fournir aux entités des matériaux et des services. Le Service de l'appui à l'approvisionnement du Bureau s'occupera du choix des fournisseurs pour répondre à la demande en veillant à ce que les solutions d'approvisionnement telles que les contrats-cadres mondiaux ou régionaux correspondent aux prescriptions. À l'avenir, ce système sera mis en relation avec d'autres centres de soutien logistique, ce qui permettra d'obtenir un réseau intégré d'installations opérationnelles plutôt qu'un ensemble de services compartimentés ; le Centre de service régional d'Entebbe et la Section de l'appui centralisé aux achats font d'ores et déjà partie de ce réseau intégré qui se développe sous les auspices du Bureau. Localisés de manière à soutenir les stocks pour déploiement régional à Entebbe, ils appuient et assistent l'instance centrale de contrôle du Centre de services mondial.

22. En outre, le fait de disposer des bons articles et de pouvoir les livrer rapidement ne constitue qu'une partie de la solution globale ; il faut également pouvoir fournir des services d'assemblage, d'installation, de construction, de mise en service, d'essai et de formation des opérateurs. À terme, il est possible d'y parvenir ou de s'approcher de cet objectif en garantissant la disponibilité des matériaux de base et des articles stratégiques, en recensant, collectant et proposant des produits supplémentaires ou auxiliaires, et en mettant à disposition des équipes de d'appui contractuelles ou internes (telles que les équipes d'appui aux missions du Centre de services mondial de l'ONU). Il est d'ores et déjà possible de passer des marchés pour des services d'appui ponctuel permettant aux clients d'accéder aux capacités facilitatrices nécessaires au bon fonctionnement des équipements des stocks pour déploiement stratégique. Cette solution générique et souple permettra de répondre à divers besoins des clients et de combler certaines lacunes.

23. Pour passer du modèle unique de chaîne d'approvisionnement, source de problèmes bien connus, à un système mieux adapté dans lequel les relations, réseaux, processus, mesures de performance et compétences nécessaires sont tous en place, il est possible d'utiliser une chaîne d'approvisionnement segmentée. La mise en place en aval d'un certain nombre d'outils – centres régionaux, partenariats de gestion des stocks par les fournisseurs, approvisionnement auprès de fournisseurs locaux parallèlement aux stocks pour déploiement stratégique – contribuera à améliorer les délais de livraison et à éviter de concentrer les stocks en un seul lieu, tout en permettant à l'ONU de se concentrer sur les domaines dans lesquels elle a des compétences essentielles et d'externaliser ceux pour lesquels ce n'est pas le cas. La possibilité d'acquérir des articles fréquemment demandés auprès d'un centre régional permettra de réduire les délais prévus et le niveau d'incertitude de

l'approvisionnement (écart type). Les missions pourront ainsi mieux planifier l'arrivée des stocks et programmer les activités obligatoires et n'auront plus besoin de détenir des stocks tampons, ce qui permettra des améliorations supplémentaires en ce qui concerne l'obsolescence des stocks et les potentielles comptabilisations en pertes au niveau des missions. L'un des principaux objectifs du nouveau concept est de permettre une amélioration drastique de la réactivité aux besoins des clients grâce à une amélioration de la planification et des prévisions, ainsi qu'à la combinaison de différentes solutions d'approvisionnement en fonction des besoins des clients et de la catégorie de produits.

24. La transition vers un réseau mondial d'approvisionnement pleinement opérationnel est un processus continu sans point final défini. Au fur et à mesure que les industries mondiales progressent et évoluent, les chaînes d'approvisionnement associées et les pratiques de la chaîne d'approvisionnement progressent elles aussi, ce qui offre de nouvelles solutions pour relever les défis et répondre aux demandes. Le nouveau concept fournit un cadre de solutions flexible qui sera mis en œuvre par étapes. En 2021, les stocks pour déploiement régional ont été mis en place après approbation des États Membres. Ils sont déjà opérationnels, les stocks physiques étant constitués sur la base des prévisions de demande des clients. Grâce à la gestion par catégorie adoptée par le Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, des services d'appui, y compris des services après-vente, sont progressivement introduits via la modification des contrats cadres mondiaux et régionaux existants ou la conclusion de nouveaux contrats, y compris des services après-vente. Une nouvelle série de contrats pour des services d'appui ponctuel est en cours d'élaboration et sera mise à la disposition des clients au niveau mondial en 2022. De même, l'élargissement de la base de clients (les opérations de paix restant prioritaires) facilitera l'entrée en vigueur du nouveau concept et fera progresser le réseau d'approvisionnement global. Le nouveau concept ne saurait être mis en place du jour au lendemain par un basculement radical : il prendra effet progressivement, par des changements planifiés sur la base de l'analyse complète et des propositions ou recommandations décrites ci-dessus et dans l'ensemble du rapport. De nombreuses avancées tangibles en matière de chaîne d'approvisionnement ont déjà eu lieu depuis la réforme de la gestion et la création du Bureau. Le nouveau concept fera fond sur ces progrès.

25. L'approche proposée s'attaque aux causes profondes des problèmes recensés dans divers audits et examens des stocks pour déploiement stratégique. Elle vise à doter l'ONU d'une chaîne d'approvisionnement solide qui pourra être améliorée et adaptée au fur et à mesure de l'évolution des besoins. La possibilité de procéder à la restitution, à la remise à neuf et à la réutilisation des biens conduira à la création d'un modèle de chaîne d'approvisionnement circulaire plus durable et à l'intégration de la réserve de matériel de l'ONU au système global de stocks pour déploiement stratégique. Alors que, traditionnellement, les stocks pour déploiement stratégique concernaient le nouveau matériel, les solutions pour déploiement stratégique engloberont à la fois le matériel ayant une durée de vie complète et le matériel usagé à forte valeur d'acquisition et à faible taux d'utilisation, réintégré dans la chaîne d'approvisionnement adéquate. Cela permettra de répondre à la demande planifiée et non planifiée en utilisant différents canaux d'approvisionnement. La réactivité vis-à-vis des besoins des clients sera ainsi améliorée grâce à la fiabilité de l'approvisionnement. Cela permettra en outre de réaliser des économies importantes grâce à une hausse du taux d'utilisation global des équipements déjà achetés qui évitera l'acquisition de nouveaux équipements.

26. Le nouveau concept de solutions pour déploiement stratégique vise à offrir aux clients une plus grande souplesse d'utilisation, ce qui sera bénéfique pour eux comme pour l'Organisation en général. Certaines limitations concernant des domaines d'activité ou des utilisations très spécifiques doivent être assouplies. Au cœur du

nouveau concept, les clients détermineront la composition du stock et les catégories de biens. La possibilité de procéder à la restitution contrôlée des articles dans le cadre d'une approche de chaîne d'approvisionnement circulaire permettra d'éviter des coûts grâce à une utilisation plus efficace des ressources existantes, sur le même théâtre ou ailleurs. Il est proposé de conserver les stocks dans des lieux à portée des clients pour les catégories pour lesquelles cela pourrait être avantageux, notamment les produits de base standardisés, à faible maintenance et à rotation rapide. Le tableau 2 ci-après récapitule les changements proposés.

Tableau 2
Différences entre le concept initial et le nouveau concept

<i>Caractéristiques</i>	<i>Concept initial des stocks pour déploiement stratégique</i>	<i>Nouveau concept des stocks pour déploiement stratégique</i>
Secteur d'activité	Maintien de la paix	Ensemble des activités du Secrétariat Organismes, fonds et programmes Partenaires
Utilisation spécifique	Déploiement rapide	Démarrage et soutien de la mission Urgences médicales, pandémies et épidémies Appui lors des catastrophes naturelles et des catastrophes causées par l'homme Opérations quotidiennes des missions
Hypothèses de planification	Orientation vers un but donné	Orientation vers le client
Réactivité	30 jours pour les missions traditionnelles 90 jours pour les missions complexes	90 jours (équipements configurables) 45 jours (articles spécialisés provenant de stocks gérés par le fournisseur) 30 jours (produits standardisés, à faible maintenance, à rotation rapide) 15 jours (articles à courte durée de conservation)
Composition	Fixe, examen annuel	Évolutive, examen trimestriel
Catégorie de matériel	Délais de livraison de plus de 90 jours	En fonction du client
Réapprovisionnement	Immédiat, à l'identique	Évolutif, axé sur la demande
Emplacement des stocks	Centre de services mondial de l'ONU	Centre de services mondial de l'ONU, centres régionaux, fournisseurs
Recherche de fournisseurs	Contrats-cadres mondiaux	Contrats mondiaux et régionaux
Processus	Linéaire	Circulaire
Gestion	Sous-Secrétaire général	Conseil des solutions pour déploiement stratégique, présidé par le Sous-Secrétaire général

27. Les stocks historiques de produits non critiques et à rotation lente seront progressivement éliminés du fait de la révision plus fréquente et plus poussée de la composition des stocks. Ils seront remplacés par différentes chaînes

d'approvisionnement en fonction du type de produit. Toutes feront partie du réseau mondial d'approvisionnement, qui permet également le recours à des partenaires pour fournir certains produits ou services aux clients. Le problème de l'éloignement des sources par rapport aux utilisateurs finals a été largement résolu par l'instauration de centres régionaux, la mise en place de stocks gérés par des fournisseurs partenaires et la possibilité d'acheter des produits de base auprès de fournisseurs locaux et régionaux. Les services d'appui critiques et fréquemment requis ont également été pris en compte grâce au nouveau contrat pour des services d'appui ponctuel et à d'autres instruments analogues permettant l'accès à des spécialités qualifiées et à des outils spécialisés.

28. La suppression de certaines restrictions (accès aux stocks pour déploiement stratégique réservé aux opérations de maintien de la paix, obligation de réapprovisionnement à l'identique, obligation de ne stocker que les articles dont le délai d'approvisionnement est inférieur à 90 jours) permettra de développer les stocks pour déploiement stratégique. En outre, la possibilité nouvelle de procéder à la restitution, à la remise à neuf et à la réutilisation des biens conduira à la création d'un modèle de chaîne d'approvisionnement circulaire plus durable, ce qui permettra de faire des économies sur les nouvelles acquisitions et de soutenir la durabilité environnementale. L'amortissement pour dépréciation des actifs des stocks pour déploiement stratégique figurant dans les stocks des unités et des missions et le faible taux d'utilisation d'actifs de grande valeur constituent un risque financier considérable pour l'Organisation. L'introduction d'une approche circulaire atténuera largement ces deux facteurs de risque et permettra d'éviter des coûts importants.

29. Le nouveau concept permettra d'améliorer la réactivité et la prévisibilité pour les clients grâce à la segmentation des produits de base en fonction des critères stratégiques. Ainsi, le choix des fournisseurs pourra être optimisé selon le lieu et l'on pourra recourir, selon le cas, aux stocks de l'ONU (stocks pour déploiement stratégique, stocks pour déploiement régional), aux stocks gérés par les fournisseurs ou à des achats à la demande. Par exemple, les délais prévus pour les articles réapprovisionnés à partir des stocks pour déploiement régional devraient diminuer par rapport à leur moyenne actuelle, ce qui améliorera considérablement la capacité des entités à planifier l'arrivée des marchandises et à programmer les activités, en leur évitant de devoir conserver des stocks tampons excessifs. Les stocks excédentaires détenus par les missions et d'autres entités s'en trouveront réduits à leur tour, ce qui entraînera une diminution de l'obsolescence des stocks et des comptabilisations en perte.

30. Une fois appliquée, cette nouvelle approche devrait entraîner une nette réduction des stocks des entités sur le terrain à mesure que ces dernières auront confiance dans la capacité du réseau mondial d'approvisionnement à leur fournir des biens et des services de manière fiable, ce qui réduira d'autant la nécessité de détenir des stocks tampons qu'imposait par le passé les incertitudes de l'approvisionnement. La centralisation du suivi et du contrôle des chaînes d'approvisionnement entraînera également des avantages financiers, qu'il s'agisse des gains réalisés grâce aux économies d'échelle ou de la prise de décisions en matière d'achat et de sélection des fournisseurs en fonction de la stratégie d'appui propre à chaque chaîne d'approvisionnement.

Nouvelles possibilités

31. En plus de simplifier la chaîne d'approvisionnement de l'ONU et d'en améliorer la performance, le nouveau concept permet aux entités d'accéder à des possibilités nouvelles :

a) Au lieu de l'ancien portefeuille statique, la nouvelle approche consistera à adapter en permanence la composition des stocks de manière à répondre aux besoins des clients. La révision de la composition des stocks pour déploiement stratégique faisait partie de la recommandation 2 du rapport du BSCI (voir A/71/798), qui visait à s'assurer que le niveau et la taille des stocks étaient adaptés aux besoins du démarrage et à l'organisation en modules et que les articles dont le délai d'approvisionnement était inférieur à 90 jours en étaient exclus. Dans le nouveau système, toutes ces questions sont traitées dans le cadre du concept global d'opérations dont dérive la composition des stocks ;

b) Déjà mis en place dans le cadre du nouveau concept, les stocks pour déploiement régional pourront approvisionner les entités en produits provenant d'un site régional proche, ce qui permettra de réaliser des économies, notamment en réduisant les délais de livraison ;

c) L'accent sera mis sur la durabilité grâce à l'instauration d'un processus simplifié de restitution des articles dans n'importe quel centre et de nouvelles possibilités de remise à neuf et de réutilisation ;

d) Des réserves de capacités facilitatrices doivent être mises en place pour de nombreux domaines techniques, soit dans les centres régionaux, soit directement auprès des fournisseurs chargés de gérer le réapprovisionnement, l'installation, la maintenance et l'élimination des biens ;

e) L'un des principaux avantages du processus d'approvisionnement, mis en évidence dès le premier examen des stocks pour déploiement stratégique en 2010, est la mise à disposition de spécialistes et d'outils à l'appui des équipements et matériels spécialisés. L'ajout de services d'appui dans le cadre des solutions pour déploiement stratégique montre bien que le nouveau concept est centré sur la satisfaction des besoins du client.

32. Le nouveau système proposé représente un changement radical par rapport au modèle actuel indifférencié. Il fait siennes les meilleures pratiques du secteur privé, selon lesquelles la localisation des stocks s'effectue en fonction des catégories de produits et des besoins des utilisateurs finaux. Pour permettre au nouveau réseau de fonctionner efficacement, il faudra adopter de nouvelles mentalités, de nouveaux processus et de nouvelles procédures ; néanmoins, l'approvisionnement global en biens et en services s'en trouvera finalement simplifié. On utilisera la technologie pour automatiser et améliorer les processus autant que possible et on élaborera des politiques pour élargir plutôt que restreindre le champ des services disponibles. Dans l'ensemble, le concept proposé vise à mettre en place la chaîne d'approvisionnement de l'ONU du XXI^e siècle ; il doit répondre aux besoins des clients en se montrant réactif, fiable, résilient, transparent et facile à utiliser.

Avantages pour les clients

33. L'élaboration du nouveau concept s'est avérée longue et difficile en raison d'une multitude de facteurs, notamment les changements entraînés par la réforme de la gestion, les conséquences de la nouvelle délégation de pouvoirs, les mutations qu'ont connu les opérations de paix au cours de la dernière décennie, les effets de la pandémie, les enseignements qui ont été tirés de la gestion de la pandémie et les perturbations des chaînes d'approvisionnement commerciales mondiales. Le résultat présenté ici est l'aboutissement d'un processus complexe qui a nécessité de longues heures d'analyse. Il a fallu mener des entretiens et des discussions fructueuses avec la Direction du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et d'autres parties prenantes, procéder à des recherches et des enquêtes minutieuses, engager des discussions individuelles et collectives avec les directrices et directeurs et les chefs

de l'appui aux missions, élaborer de nouvelles propositions, éliminer les idées non pertinentes et approfondir encore l'analyse. En définitive, le concept proposé sera au service des clients finaux, qui ont été consultés tout au long des étapes d'évaluation et de développement. Les directrices et directeurs et les chefs de mission ont exprimé leur soutien plein et entier au nouveau concept, qu'ils considèrent comme une amélioration essentielle des outils à leur disposition pour servir les clients. Après une période de transition initiale, les clients pourront bénéficier d'une meilleure réactivité (grâce à la rapidité du service concernant une grande variété d'équipements), d'une fiabilité accrue (de par la qualité du service fourni), d'une simplification des procédures (puisque'il y aura moins de demandes de transfert de stock à traiter) et d'une extension des services offerts (car de nouveaux biens seront proposés, ainsi que des capacités facilitatrices renforcées). Les avantages attendus pour les missions et les entités sont répertoriés ci-dessous :

- Composition du stock pour déploiement stratégique répondant à un large éventail de besoins (biens et services) ;
- Centralisation des stocks de sécurité et inventaire des articles critiques ;
- Exécution optimale des commandes à partir des stocks pour déploiement stratégique, des stocks pour déploiement régional/centres régionaux ou des stocks gérés par les fournisseurs ;
- Réduction du besoin de stocks tampons sur le terrain ;
- Réduction des activités locales de réquisition et d'approvisionnement pour un éventail de matériaux et de services spécifiques ;
- Système de commande électronique interentités plus facile à utiliser ;
- Ordres de transfert de stock et recouvrement accéléré des coûts auprès des clients ;
- Réduction des besoins de recherche de fournisseurs et collaboration avec les transitaires ;
- Meilleure utilisation des avantages des modules SAP/Umoja ;
- Réduction des tâches relatives à des activités sans valeur ajoutée ;
- Meilleur suivi de la progression des commandes ;
- Délais de livraison réduits de plusieurs mois à quelques semaines/jours ;
- Livraison sur place améliorée ;
- Acquisition de nouveaux équipements permettant d'éliminer les stocks vieillissants ;
- Conseils et appui disponibles pour la gestion des actifs et des catégories ;
- Possibilité de restituer simplement tout matériel à n'importe quel centre ;
- Réserve de capacités facilitatrices pour un large éventail de domaines techniques ;
- Avantages financiers découlant d'importantes économies d'échelle en matière de commande et de livraison.

Annexe IV

Concept révisé de stocks pour déploiement stratégique¹

Résumé

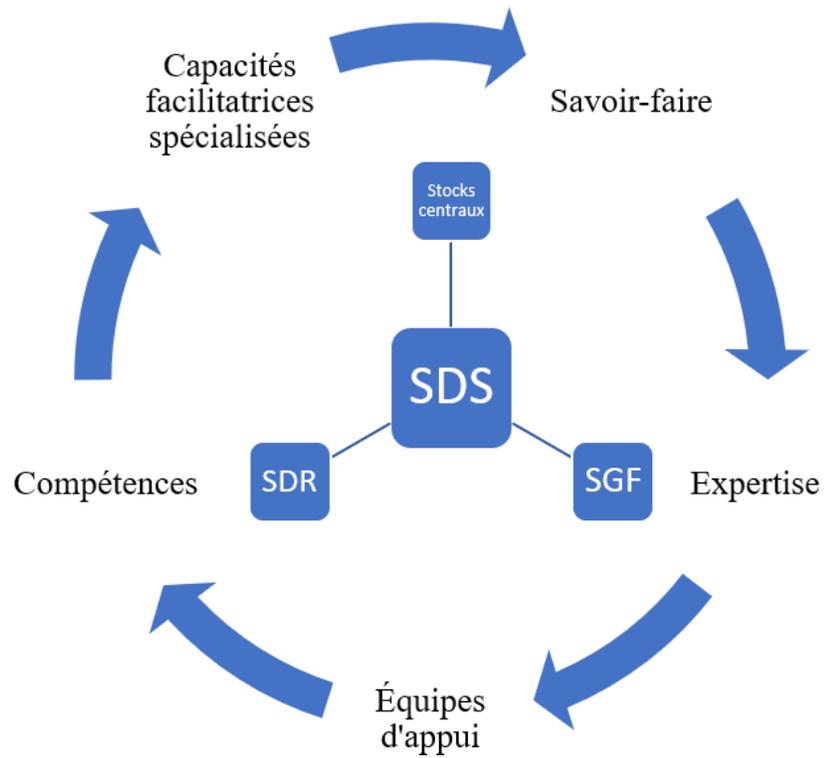
Le présent document expose le concept révisé et élargi de stocks pour déploiement stratégique (voir la résolution 56/292 de l'Assemblée générale). On y trouvera des détails sur les solutions pour déploiement stratégique conçues pour assurer un approvisionnement plus réactif, plus fiable et plus résilient en biens, services connexes, connaissances et compétences afin de répondre de manière intégrée aux besoins actuels et futurs de la chaîne d'approvisionnement de l'ONU. Ce concept a été actualisé et revitalisé grâce à une approche stratégique innovante, l'objectif étant de livrer en temps voulu des biens provenant des stocks pour déploiement stratégique aux clients qui en ont besoin, qu'il s'agisse de missions de maintien de la paix ou d'autres entités.

Le nouveau système proposé s'articule autour d'un centre mondial situé au Centre de services mondial de l'ONU et d'un certain nombre de centres régionaux (le premier étant situé au Centre de services régional d'Entebbe) ayant pour mission de fournir aux entités régionales des stocks prépositionnés au niveau régional, les critères de choix étant l'adéquation des catégories de produits ainsi que leurs caractéristiques spécifiques. Le nouveau concept de stocks pour déploiement stratégique offre aux entités de nouvelles possibilités axées autour de ses trois piliers : des stocks centralisés au niveau du Centre de services mondial de l'ONU ; des centres régionaux où seront positionnés les centres pour déploiement régional ; des stocks gérés par les fournisseurs. S'y ajoute un quatrième pilier qui ne fait pas partie du système, à savoir la gestion des stocks achetés directement. Ensemble, les quatre piliers permettront aux entités d'accéder au réseau d'approvisionnement stratégique du Bureau de gestion de la chaîne d'approvisionnement sans que leur autorité déléguée ou leur autonomie soit remise en cause.

Le nouveau concept suppose de passer de la détention de stocks stratégiques à l'utilisation d'un catalogue de solutions stratégiques composé de matériel provenant de l'un des trois piliers (stocks pour déploiement stratégique centraux, stocks pour déploiement régional et stocks gérés par les fournisseurs) et de capacités facilitatrices spécialisées fournies soit dans le cadre de contrats de services d'appui spécialement conclus, soit par les équipes d'appui aux missions du Centre de services mondial de l'ONU ou par des fournisseurs qui proposent des services d'appui après-vente dans le cadre de leurs contrats. Le concept couvre également les connaissances, l'expertise et les compétences du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de tiers qui sont mis à la disposition des clients dans le cadre des solutions (voir fig. I).

¹ Le nouveau concept proposé prend la forme de solutions pour déploiement stratégique, comme expliqué dans le résumé.

Figure I
Schéma des nouvelles solutions pour déploiement stratégique



Abréviations : SDR = stocks pour déploiement régional ; SDS = stocks pour déploiement stratégique ; SGF = stocks gérés par les fournisseurs.

I. Le nouveau concept de solutions pour déploiement stratégique et sa mise en œuvre

A. Introduction

1. La constitution d'une réserve stratégique destinée à permettre le déploiement rapide des capacités des Nations Unies a été initialement approuvée par l'Assemblée générale en juillet 2002 (voir résolution 56/292). L'absence de capacité de déploiement rapide avait été signalée à plusieurs reprises comme une faiblesse majeure des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Le concept initial de réserve stratégique a été conçu pour résoudre ce problème en garantissant une capacité opérationnelle minimale dans les 90 jours suivant l'approbation d'une mission de maintien de la paix complexe par le Conseil de sécurité.

2. Une réserve stratégique de matériel a été constituée au Centre de services mondial de l'ONU à Brindisi (Italie). Elle comprenait des articles aux délais de production, d'approvisionnement et de déploiement particulièrement longs. La taille et la composition initiales des stocks pour déploiement stratégique étaient fondées sur une série d'hypothèses de planification correspondant aux profils de missions traditionnelles ou de missions complexes, la composition des stocks étant revue chaque année.

3. Depuis sa création, le Centre de services mondial de l'ONU a fourni des stocks stratégiques d'une valeur de plus de 645 millions de dollars, principalement sous forme d'appui matériel aux missions. Il est considéré comme une source d'approvisionnement essentielle pour toutes les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Toutefois, si les avantages offerts par les stocks de déploiement stratégique sont avérés depuis longtemps, il n'en demeure pas moins que les hypothèses sous-tendant le mandat initial ne sont plus tout à fait valables. De nombreuses évaluations internes et externes ont montré qu'il était possible d'améliorer l'efficacité des opérations, d'élargir la gamme des biens et services offerts et d'accroître la réactivité de la prestation. En raison de l'évolution des opérations de paix et des conséquences de la réforme de la gestion engagée par le Secrétaire général, il existe des possibilités d'ajustement et de perfectionnement qui permettront d'améliorer considérablement le service fourni aux missions et aux autres entités.

4. Alors que le mandat initial des stocks stratégiques de déploiement était de fournir un soutien au démarrage des missions dans un délai de 90 jours, on sait qu'aucune nouvelle mission de maintien de la paix de grande envergure n'a été lancée depuis 2014. En revanche, les stocks pour déploiement stratégique ont été utilisés pour des missions politiques spéciales ou dans le cadre des opérations en cours. Il peut en résulter une dépréciation des stocks et, dans certains cas, une obsolescence technologique. En outre, lorsque ces stocks sont utilisés à des fins autres que le démarrage des missions, il faut procéder à de multiples expéditions ad hoc de petites sélections de produits. Cette évolution a entraîné un déplacement des enjeux de gestion des stocks : il ne s'agit plus d'en assurer la disponibilité générale, mais d'éviter qu'ils ne se déprécient et de veiller à les rendre disponibles au bon endroit, ce qui s'accompagne de toute une série de difficultés logistiques.

5. Jusqu'à présent, les commandes étaient traitées séparément et indépendamment de la source ou de l'emplacement des marchandises commandées. On perdait ainsi l'occasion de consolider les demandes, de faire des économies d'échelle et de bénéficier du prépositionnement des marchandises à proximité du théâtre des opérations.

6. Lorsqu'une mission recevait une livraison au moment de son démarrage ou plus tard, elle devait souvent faire face à l'absence de certains articles critiques ou au manque des compétences spécialisées nécessaires pour que les biens soient opérationnels, et devait remédier à ces lacunes par ses propres moyens.

7. Depuis 2010, le concept de stocks pour déploiement stratégique et les performances de ce système ont fait l'objet de plusieurs évaluations externes et audits internes, qui ont tous mis en évidence un grand nombre de problèmes et de possibilités d'amélioration. Le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) a procédé à un examen et à une évaluation des stocks pour déploiement stratégique (A/71/798) et s'est employé à déterminer dans quelle mesure ces stocks contribuaient à accélérer le démarrage et le renforcement des missions. Il a constaté que, bien que les parties prenantes soient globalement satisfaites et que les stocks pour déploiement stratégique aient permis d'appuyer correctement de nombreuses missions, les délais de livraison étaient trop longs, la composition des stocks ne répondait pas véritablement aux besoins du démarrage et de l'organisation en modules, et il y avait une incompatibilité entre la difficulté de prévoir le commencement de nouvelles missions et le coût d'un stock permanent.

8. Le nouveau concept révisé de solutions pour déploiement stratégique est le fruit de ces réflexions. L'occasion se présente aujourd'hui de repenser et de redéfinir le concept de stocks pour déploiement stratégique du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement afin de répondre aux besoins actuels et aux évolutions futures. Comme les besoins logistiques de l'ONU ne concernent plus seulement les missions de maintien de la paix, mais aussi d'autres types d'opérations telles que le soutien en cas d'urgence médicale (comme les pandémies) ou de catastrophe naturelle, il paraît essentiel que la chaîne d'approvisionnement soit plus cohérente et mieux coordonnée, qu'elle soit conçue pour répondre aux défis futurs plutôt qu'aux difficultés passées et qu'elle fasse le lien entre les solutions pour déploiement stratégique, les initiatives régionales, les fournisseurs et les entités. Le concept stratégique doit être centré sur le client et axé sur les résultats et les performances ; il doit fournir aux entités sur le terrain ce dont elles ont besoin, quand elles en ont besoin, sans empiéter sur l'autorité qui leur a été déléguée. Il doit allier souplesse et simplicité d'utilisation, mais aussi rapidité, adaptabilité et fiabilité.

B. Déploiement rapide et appui stratégique

9. L'objectif des solutions stratégiques reste de fournir à l'Organisation la capacité de déployer des missions de maintien de la paix dans des délais serrés. Cependant, comme les exigences globales évoluent et que le Département des opérations appuie un éventail d'opérations plus large, il est jugé nécessaire d'adapter tous les outils disponibles en conséquence.

10. À cet égard, le Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département du soutien opérationnel a répertorié les quatre principaux domaines d'appui pour lesquels des solutions pour déploiement stratégique seront utilisées :

- a) Démarrage et soutien ponctuel de la mission ;
- b) Urgences médicales et crises sanitaires ;
- c) Appui lors des catastrophes naturelles et des catastrophes causées par l'homme ;
- d) Poursuite des opérations de la mission.

C. Hypothèses de planification

11. Le nouveau concept de solutions pour déploiement stratégique repose sur le principe qu'il n'existe pas de méthode unique permettant d'obtenir les résultats les plus efficaces en matière d'assistance aux clients – d'où l'adoption d'une approche par segmentation.

12. Les solutions d'appui stratégique sont donc classées selon quatre grandes chaînes d'approvisionnement :

- a) Produits configurables (tels que les véhicules) ;
- b) Articles standardisés nécessitant peu d'entretien (ex : fournitures pour la défense des périmètres) ;
- c) Articles spécialisés (ex : produits pharmaceutiques, équipements de haute technologie) ;
- d) Matériaux achetés sur commande² (ex : ciment).

13. Un certain nombre de paramètres de planification du concept de stocks pour déploiement stratégique approuvé en 2002 restent valables en ce qui concerne les solutions pour déploiement stratégique à l'appui du démarrage d'une mission :

- a) les contingents fournissent 100 % de l'équipement appartenant aux contingents (armes, véhicules de combat, maintien en condition de deuxième, troisième et quatrième niveaux et pièces de rechange et matériel de transmissions au niveau inférieur) au titre d'arrangements de location avec services ;
- b) le Secrétariat fournit le matériel de transmissions, de transport et du génie des deuxième et troisième niveaux ;
- c) les éléments d'appui au combat dépendent de la mission et sont fournis au titre d'arrangements de location avec services ;
- d) les contingents sont autonomes à hauteur d'au moins 50 % du matériel.

14. Les solutions pour déploiement stratégique fourniront la capacité opérationnelle minimale nécessaire pour permettre aux missions ou aux programmes d'exécuter leurs tâches essentielles lors du déploiement, ou pour répondre à un besoin sur le théâtre principal dans un délai de 30 à 90 jours. Les opérations menées³ peuvent être liées aux activités des opérations de paix, aux activités et programmes généraux du Secrétariat, aux activités des organismes, fonds et programmes des Nations Unies

² Les matériaux achetés sur commande ne relèvent pas du concept de stocks pour déploiement stratégique, mais ils représentent une catégorie importante du réseau mondial d'approvisionnement.

³ Le concept actuel de stocks pour déploiement stratégique ne prend en compte la configuration des forces que dans ses hypothèses de planification. Cette modification est fondée sur la recommandation 1 du rapport du Bureau des services de contrôle interne consacré à l'examen et à l'évaluation des stocks pour déploiement stratégique (voir [A/71/798](#)) : « Le Département de l'appui aux missions devrait actualiser et réviser le concept de stocks pour déploiement stratégique et les hypothèses et politiques afférentes dans le contexte de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des initiatives en cours concernant le démarrage des missions, aux fins d'un déploiement rapide. » Il est proposé de généraliser l'application et l'utilisation de solutions pour déploiement stratégique au-delà de la constitution des forces en partant du principe d'une rotation rapide des stocks et d'une durée plus longue du cycle de fonds de roulement.

dans le cadre de l'initiative Unité d'action des Nations Unies⁴, ou à celles des partenaires⁵ dans le cadre d'accords de prestation de service.

D. Composition des solutions pour déploiement stratégique et approche circulaire

15. Les solutions pour déploiement stratégique sont essentielles pour assurer la disponibilité opérationnelle en vue du déploiement rapide des opérations de paix, pour répondre aux nouveaux besoins et pour soutenir les opérations dans le cadre du réseau d'appui général du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

16. La composition⁶ des solutions pour déploiement stratégique sera souple et évolutive, et s'adaptera aux besoins des activités, domaines et environnements d'opérations d'aujourd'hui et de demain, aux progrès techniques et aux solutions proposées dans le cadre d'une approche de gestion par catégorie saine et sans discontinuité. Elle sera axée sur les résultats – il s'agit de proposer des solutions complètes et intégrées, comprenant des produits, des capacités facilitatrices, de l'expertise et des connaissances, plutôt que des articles isolés.

17. Les solutions pour déploiement stratégique doivent permettre de répondre aux besoins opérationnels en vue d'assurer l'appui aux opérations comme indiqué ci-dessus. En règle générale, les solutions doivent se composer d'équipements neufs à la durée de vie utile intacte. Alors que le matériel neuf est en principe privilégié lors du déploiement de stocks stratégiques, le matériel d'une valeur d'acquisition élevée qui n'a pas été beaucoup utilisé avant d'être restitué par la mission peut être réintégré dans les stocks pour déploiement stratégique dans la chaîne d'approvisionnement appropriée. Cette réintégration intervient à titre exceptionnel, si l'Organisation juge qu'elle satisfait à des critères d'économie, de responsabilité et de durabilité, ou si le matériel provient de l'inventaire actuel de la réserve de matériel de l'ONU.

18. Les solutions pour déploiement stratégique s'inscrivent dans une logique circulaire⁷ plutôt que linéaire et comprendront des équipements restitués si l'Organisation en tire un avantage financier ou opérationnel.

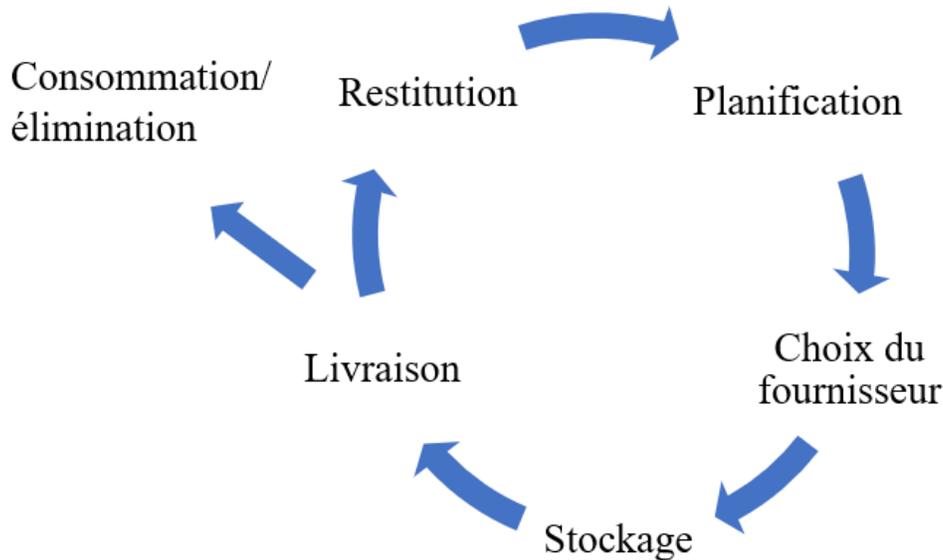
⁴ Un soutien sera apporté à ces activités au cas par cas si leurs priorités ne sont pas en contradiction avec les activités d'appui aux opérations de paix. Seuls les articles destinés à appuyer les activités du Secrétariat peuvent être fournis. La composition du stock pour déploiement stratégique ne sera pas modifiée dans le seul but de soutenir d'autres entités de ce type.

⁵ Un soutien sera apporté à ces activités au cas par cas si leurs priorités n'entrent pas en contradiction avec les activités internes à l'ONU.

⁶ Le concept de déploiement stratégique existant prévoit des stocks à la composition fixe, révisée une fois par an. Cette modification est fondée sur la recommandation 2 du rapport du BSCI consacré à l'examen et à l'évaluation des stocks pour déploiement stratégique : « Le Département de l'appui aux missions devrait revoir la composition des stocks pour déploiement stratégique de manière à : i) adapter leur niveau et leur taille aux besoins du démarrage ; ii) les adapter à l'organisation en modules ; iii) exclure les articles à délai d'approvisionnement inférieur à 90 jours et ne relevant pas des modules, et les acquérir par arrangements contractuels. » La composition doit être déterminée par les besoins des clients plutôt que par des politiques. Les délais sont arbitraires et ne seront pas un facteur déterminant dans l'élaboration de solutions stratégiques.

⁷ Conformément à la recommandation 1 du rapport du BSCI consacré à l'examen et à l'évaluation des stocks pour déploiement stratégique : « Le Département de l'appui aux missions devrait actualiser et réviser le concept de stocks pour déploiement stratégique et les hypothèses et politiques afférentes dans le contexte de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des initiatives en cours concernant le démarrage des missions, aux fins d'un déploiement rapide. »

Figure II
Chaîne d'approvisionnement circulaire des stocks pour déploiement stratégique



E. Exploitation et gestion des solutions pour déploiement stratégique

19. Les responsabilités concernant la gestion des solutions pour déploiement stratégique sont réparties comme suit :

a) Le ou la Sous-Secrétaire général(e) chargé(e) de la gestion de la chaîne d'approvisionnement fournit des orientations stratégiques sur la gestion des solutions de déploiement stratégique, préside le Conseil des solutions pour déploiement stratégique et autorise les politiques générales ;

b) Le Conseil des solutions pour déploiement stratégique se réunit tous les trimestres et autant que de besoin afin d'examiner les performances des solutions pour déploiement stratégique au regard d'indicateurs de résultats (réactivité, fiabilité, efficacité et gestion des stocks) et de statuer sur les ajustements à apporter à leur composition, l'introduction de nouvelles solutions, l'appui aux demandes n'émanant pas du Secrétariat et d'autres questions opérationnelles. Il comprend les membres suivants :

- i) le ou la Sous-Secrétaire général(e) chargé(e) de la gestion de la chaîne d'approvisionnement [président(e)] ;
- ii) le Directeur ou la Directrice du Centre de services mondial de l'ONU ;
- iii) le Directeur ou la Directrice de la Division de la logistique ;
- iv) le Directeur ou la Directrice de la Division des achats ;
- v) le ou la Chef du Service de la planification de la chaîne d'approvisionnement (Division de la logistique) ;
- vi) le ou la Chef du Service de la chaîne d'approvisionnement du Centre de services mondial de l'ONU ;
- vii) des spécialistes hors classe de la gestion par catégorie ;
- viii) deux Directeurs de l'appui à la mission (en alternance) ;
- ix) deux Chefs de l'appui à la mission (en alternance) ;

x) un Directeur ou une Directrice de l'administration pour les bureaux hors siège (en alternance).

c) Le Directeur ou la Directrice du Centre de services mondial de l'ONU supervise la gestion globale des solutions pour déploiement stratégique : planification, élaboration des politiques, procédures et contrôle, sur la base des orientations fournies par le Conseil des solutions pour déploiement stratégique. Il ou elle dirige également la constitution, la reconstitution et la rotation des stocks ;

d) Le ou la Chef du Service de la chaîne d'approvisionnement du Centre de services mondial de l'ONU assure la reconstitution et la rotation des stocks des solutions pour déploiement stratégique, dirige les activités de gestion courante et remplit les fonctions de dépositaire des stocks physiques des solutions pour déploiement stratégique. En particulier, il lui faut maintenir l'état de préparation opérationnel des stocks, assurer la réception, l'inspection, le stockage et l'entretien des stocks, remplacer les stocks selon les instructions de la Direction du Centre, préparer l'expédition des stocks, tenir à jour l'inventaire et les états du matériel et gérer le budget de l'entretien des stocks des solutions pour déploiement stratégique du Centre.

20. Le Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement achète le matériel et l'entrepose à l'endroit le plus approprié (Centre de services mondial de l'ONU, centres régionaux ou locaux des fournisseurs). Il veille au maintien en état des solutions pour déploiement stratégique. À cet effet, afin d'éviter l'obsolescence ou la dépréciation de certains articles qui risqueraient de perdre leur valeur économique, le Centre assurera une rotation de certains articles stratégiques ou critiques peu ou pas utilisés, soit en les mettant en vente, selon le plus avantageux pour l'Organisation. Le Bureau supervise également les activités des centres régionaux liées à des solutions pour déploiement stratégique particulières (stocks pour déploiement régional), en étroite coordination avec la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement du Centre et sous son contrôle.

F. Utilisation de services contractuels

21. Pour assurer fiabilité, réactivité, adaptabilité et efficacité des solutions, il faut réduire bon nombre des délais d'approvisionnement et de livraison d'équipements clés. Les délais de la chaîne d'approvisionnement comportent l'acquisition, la production, la fourniture, la réception et d'autres opérations. Alors que les stocks pour déploiement stratégique comprennent de nombreux articles critiques isolés, les solutions consistent en une combinaison de matériaux physiques et de capacités facilitatrices pour l'assemblage, l'installation, la construction, la mise en service, les essais et d'autres tâches connexes. Ces solutions comprennent :

a) Des matériels – articles individuels stratégiques ;

b) Des modules – une combinaison d'articles stratégiques et d'articles complémentaires et auxiliaires, afin de conserver les avantages du déploiement rapide, de l'inclusivité et de la commodité ;

c) Des services d'appui, une expertise spécialisée, des connaissances et compétences ;

d) Des capacités et des moyens fournis par les équipes d'appui aux missions du Centre de services mondial de l'ONU.

22. Le Secrétariat achètera des articles et des services selon les modalités suivantes :

a) contrats-cadres mondiaux et régionaux ;

- b) lettres d'attribution aux Gouvernements ;
- c) accords de prestation de service avec les autres organismes, fonds et programmes des Nations Unies ;
- d) mémorandums d'accord avec d'autres organisations ;
- e) contrats d'avance d'honoraires pour les matériaux spécialisés, sur la base d'analyses coûts/avantages détaillées.

G. Le Centre de services mondial de l'ONU et les solutions pour déploiement stratégique

23. Le Centre de services mondial de l'ONU et les centres régionaux existants (tels que le Centre régional de services d'Entebbe, en Ouganda) doivent élargir leur rôle dans la gestion des solutions pour déploiement stratégique et le développement de capacités supplémentaires telles que des ressources en services d'appui et la réalisation d'analyses coûts/avantages détaillées pour les articles destinés à être restitués, remis à neuf ou réutilisés et pour les solutions d'inventaire gérées par les fournisseurs. Le projet de budget du Centre pour 2022/23 comprend une récapitulation de l'évolution des opérations, des ressources nécessaires à son fonctionnement ainsi que des dépenses de fonctionnement ordinaires liées aux solutions pour déploiement stratégique. L'application du concept de solutions pour déploiement stratégique nécessitera une planification complète de tous les aspects. Plusieurs tâches sont déjà en cours, telles que l'établissement d'une « usine à solutions » pour développer, prototyper et tester des équipements et des solutions appropriés à l'usage des clients sur le terrain ; les préparatifs en vue de la réception du premier lot de stocks pour déploiement régional⁸ au Centre de service régional ; la passation de marchés pour les arrangements relatifs aux services de d'appui ponctuel comme capacités facilitatrices pour un large éventail d'équipements sur le terrain.

II. Prévisions budgétaires

24. Les crédits nécessaires pour appliquer le nouveau concept de solutions pour déploiement stratégique ne comprennent pas les dépenses non renouvelables telles que les dépenses en immobilisations.

25. D'autres coûts tels que les frais d'acompte pour les stocks gérés par les fournisseurs, les frais d'expédition pour la restitution des équipements et du matériel, les frais de remise en état des équipements dans le cadre de l'approche restitution, remise en état et réutilisation, et les frais liés aux capacités facilitatrices pour les solutions fournies, seront couverts par les budgets des missions.

⁸ Les articles prépositionnés dans le cadre des stocks pour déploiement régional relèvent des matériels décrits au paragraphe 12 b) de la section C ci-dessus, sur la base des hypothèses de planification. Il s'agit d'articles standardisés, nécessitant un faible entretien, pour lesquels la demande est constante et qui ne nécessitent pas de conditions de stockage particulières. Le prépositionnement des articles facilitera considérablement leur déploiement rapide et donc la réactivité par rapport aux clients ou aux missions et à leurs besoins.

III. Effectifs nécessaires

26. Un nouveau poste (P-4, Chef d'unité, Contrôle des mouvements) est nécessaire pour l'application du nouveau concept de solutions pour déploiement stratégique afin de gérer l'augmentation des opérations entrantes et sortantes liées aux stocks et les activités proposées de transformation numérique afférente. Quatre postes au total (3 postes internationaux et 1 poste local) sont dévolus à la mise en place et au fonctionnement du pilier « stocks pour déploiement régional » du concept et sont situés à Entebbe. Ces postes existent déjà au sein du Centre de déploiement et de soutien avancés, au titre du budget du Centre de service régional. Le personnel fera rapport à la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement du Centre de services mondial de l'ONU et supervisera et gèrera toutes les opérations avancées liées aux stocks pour déploiement régional, notamment en matière de logistique, de mouvements, de contrôle des stocks et de gestion des biens.

IV. Modalités de financement

A. Reconstitution des stocks des solutions pour déploiement stratégique

27. Toute sortie de matériel des stocks des solutions pour déploiement stratégique sera suivie immédiatement d'une mesure de recouvrement des coûts auprès de l'entité bénéficiaire, qui sera prise par le Directeur ou la Directrice du Centre de services mondial, en coordination avec le ou la responsable des solutions pour déploiement stratégique. Ces coûts seront imputés sur le budget des budgets des entités bénéficiaires. Ils comprendront les éléments suivants :

- a) valeur d'acquisition des articles reçus ;
- b) coût des capacités facilitatrices, de l'assistance technique et de l'expertise contractuelle spécialisée reçues ;
- c) frais d'expédition et de transport du lieu de stockage au théâtre d'opération ;
- d) estimation des frais d'expédition et de transport des articles de réapprovisionnement du stock ;
- e) différence de prix potentielle entre les articles reçus et les articles de réapprovisionnement ;
- f) autres coûts indirects (sauf pour les entités chargées du maintien de la paix).

28. Afin de garder des stocks de matériel le plus moderne possible, les nouveaux articles seront parfois des modèles plus récents et remplaceront les articles devenus fonctionnellement périmés, ce qui veut dire que la composition des stocks de matériel stratégique sera continuellement actualisée.

29. Le Centre de services mondial de l'ONU s'occupera du réapprovisionnement des stocks de manière dynamique et proactive en appliquant les principes reconnus de bonne gestion de la chaîne d'approvisionnement. Les niveaux des stocks feront l'objet d'une surveillance constante et seront maintenus en fonction des prévisions de demande et des aléas. Les commandes seront passées régulièrement et l'on s'attachera à maximiser la valeur pour l'Organisation en tirant parti des économies d'échelle, des opportunités et des consolidations.

30. Les coûts associés à la préparation des produits pour entreposage et expédition seront imputés sur le budget du Centre de services mondial. Les coûts d'exploitation et d'entretien (y compris les coûts des articles à remplacer parce que leur date d'expiration est dépassée ou qu'ils sont obsolètes) seront également imputés sur le budget du Centre. Les coûts de logistique inverse et de remise en état des articles restitués, y compris les coûts d'expédition, seront imputés sur le budget des missions bénéficiaires.

31. Les recettes provenant de la vente d'articles déclarés excédentaires pour des raisons opérationnelles, pour cause d'obsolescence technique ou sur la base d'une analyse coûts/avantages seront utilisées pour reconstituer les stocks dans le cadre du fonds relatif aux solutions pour déploiement stratégique.
